

Université de Montréal

Police et manifestantes :
Une étude qualitative sur l'expérience des femmes en action de protestation

par
Maude Pérusse-Roy

École de criminologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en criminologie,
option mémoire

Juin, 2018

© Maude Pérusse-Roy, 2018

Résumé

Les études sur la gestion policière des foules protestataires ont identifié certaines variables déterminantes dans le choix des stratégies déployées auprès des groupes : l'idéologie politique et les caractéristiques identitaires des personnes manifestantes, comme la classe sociale d'appartenance ou la « race ». Toutefois, un vide empirique existe autour de l'effet du genre alors que cette variable distingue le vécu des femmes dans d'autres cadres d'intervention policière. La présente étude a donc pour objectif de comprendre les expériences des femmes militantes dans leurs interactions avec la police en contexte d'action de protestation. Afin d'évaluer si le genre vient influencer leurs rapports avec les forces de l'ordre, dix-neuf entretiens semi-dirigés ont été menés auprès de femmes militantes ayant vécu de nombreux échanges conflictuels avec la police. Les résultats démontrent que le genre a une influence dans la construction de leur expérience militante. Les interactions genrées ont pris la forme de propos et attitudes sexistes, paternalistes, machistes ou encore de gestes sexualisés dans les contacts individualisés avec la police; nous éclairant sur la présence du pouvoir discrétionnaire policier lors des interventions en gestion de foule. Ensuite, lorsqu'il a été question de comprendre ce qui influençait le choix de l'intervention auprès d'un groupe militant, il est plus difficile d'affirmer que le genre est un facteur prédictif. Il caractérise tout de même une partie des interactions vécues par les femmes, soit lorsqu'elles se rassemblaient autour d'enjeux féministes et/ou en non-mixité. Ces interactions nous permettent d'avancer que la police contrôle les désordres sociaux, mais protège également l'ordre social genré. Elles nous poussent également à réfléchir sur l'utilisation de la violence par les femmes militantes comme moyen d'action. Finalement, les interactions conflictuelles auront eu des effets considérables sur la mobilisation de ces femmes, menant à la cristallisation de certaines idéologies et perceptions quant à l'institution policière. Ce mémoire, qui s'inscrit dans une perspective féministe, poursuit un objectif plus large de compréhension des rapports de genre qui construisent la vie des femmes.

Mots-clés : Police, Gestion de foule, Genre, Femmes, Mouvements sociaux, Manifestation, Féminisme, Pouvoir discrétionnaire, Violence des femmes, Méthodologie qualitative.

Abstract

Studies on policing protest have identified key variables relative to strategies employed on groups, namely political ideology and identity of protesters. However, empirical data on gender is scarce even if this variable distinguishes women's experiences in other forms of police intervention. The purpose of this study is therefore to understand the experiences of women activists in their interaction with the police in the context of collective actions. In order to assess whether gender influences their relations with the police, nineteen semi-structured interviews were conducted with women activists who experienced numerous conflictual exchanges with the police. The analysis of the interviews has demonstrated that gender is important in the construction of their experience. Gendered interactions took place both at an individual level as well as when police intervened on protest groups. Sexist, paternalistic, machismo and sexualized comments and attitudes shape rapports between individuals, and shed light on the presence of the discretionary power of police officers during crowd management interventions. When trying to understand what motivates the choice of a particular intervention directed towards a militant group, it is difficult to consider gender as a predictive factor. However, it characterizes part of women's interactions when gathering around feminist or non-mixt issues. These interactions allow us to argue that the police controls social disorders, but also protects the gendered social order. This brings us to reflect on women's recourse of violence as a form of civil disobedience. Finally, the conflicting interactions have had considerable effects on the mobilization of these activists, leading to the crystallization of certain ideologies and perceptions about the police institution. This study follows a feminist perspective that pursues a broader goal of understanding the gender relations that build women's lives.

Keywords : Police, Protest policing, Gender, Women, Social movements, Demonstration, Feminism, Police discretion, Women's violence, Qualitative methodology,.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vii
Liste des abréviations.....	viii
Remerciements.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	3
1. Le militantisme des femmes : un univers genré.....	3
1.1. Les militantes au sein des organisations.....	5
1.2. Les militantes et le contrôle social.....	10
2. Les femmes et l’institution policière.....	14
2.1. Le concept de culture policière.....	15
2.2. Machisme et masculinité.....	17
2.2.1. Perceptions des policiers et policières à l’égard des femmes.....	21
2.2.2. L’intervention policière auprès des femmes.....	22
3. La gestion policière des foules.....	24
3.1. La variation des interventions policières auprès des foules.....	26
3.1.1. Le savoir policier.....	26
3.1.2. Une police sélective : la place des idéologies et des caractéristiques identitaires.....	27
3.1.3. Une police sélective : le genre mis en question.....	31
3.2. Effets de l’intervention policière en gestion de foule.....	34
4. Cadre théorique : interactionnisme, féminisme et performativité.....	37
5. Problématique.....	40

CHAPITRE 2 – MÉTHODOLOGIE	44
1. Objectifs de recherche.....	44
2. Méthodologie qualitative	45
2.1. Justifications de l’approche.....	45
2.2. Approche féministe en méthodologie	46
2.3. Collecte de données	49
2.3.1. L’entretien et l’entretien semi-directif.....	49
2.3.2. Consigne de départ et thématiques des entretiens.....	50
2.3.3. Stratégies de recrutement.....	51
2.3.4. Information sur le déroulement du terrain	51
2.4. Échantillonnage.....	52
2.4.1. Critères d’inclusion et de diversification	52
2.4.2. Profil des répondantes*.....	53
3. Stratégie d’analyse : l’analyse thématique.....	56
4. Considérations éthiques	58
5. Forces et limites de la démarche.....	59
5.1. Forces.....	59
5.2. Limites	59
CHAPITRE 3 – PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	61
1. L’univers militant des femmes*.....	61
1.1. La place des femmes* au sein des milieux militants	62
1.1.1. Rôles et tâches au sein d’organisation militante.....	62
1.1.2. Rôles et tâches au sein d’action de protestation.....	65
1.1.3. Féminisme et non-mixité	67
1.2. Les militantes et l’accès à la violence.....	68
2. Les interactions entre les militantes* et la police	69
2.1. Les interactions individuelles	70
2.1.1. Interactions physiques.....	71

2.1.2.	Interactions verbales	76
2.1.3.	Analyse des interactions individualisées	80
2.2.	Les interventions auprès des groupes	84
2.2.1.	Idéologie et composition des groupes.....	85
2.2.2.	Quelle place pour les idéologies féministes ?.....	91
2.3.	Retour sur l'accès des militantes à la violence	92
2.3.1.	Les femmes, une menace?	93
2.3.2.	Police de l'ordre, police du genre	94
2.3.3.	Un ordre social genré.....	98
3.	Interactions conflictuelles et trajectoires militantes : les conséquences	100
3.1.	Conséquences des interactions conflictuelles	100
3.1.1.	Conséquences physiques.....	100
3.1.2.	Conséquences psychologiques.....	101
3.1.3.	Changements de perception relativement à l'institution policière.....	103
3.2.	Les conséquences sur le parcours militant.....	107
3.2.1.	Accroissement de la mobilisation	107
3.2.2.	Démobilisation.....	109
4.	Des trajectoires militantes bouleversées	110
	CONCLUSION.....	112
	BIBLIOGRAPHIE.....	116
	Annexe 1 – Document relatif à la recension des écrits.....	i
	Annexe 2 – Outils de collecte de données méthodologiques.....	ii
	Annexe 3 – Formulaire de consentement.....	iv

Liste des tableaux

Tableau I. Caractéristiques reliées au militantisme et aux interactions avec la police des participantes.....	54
--	-----------

Liste des figures

Figure 1. Relation entre répression et mobilisation (Tilly, 2005, p.225)	i
--	---

Liste des abréviations

CLAC – Coalition des luttes anticapitalistes

COBP – Collectif organisé contre la brutalité policière

GAMMA – Guet des activités des mouvements marginaux et anarchistes

SPVM – Service de police de la ville de Montréal

Remerciements

L’aboutissement de ce travail n’aurait pu être possible sans l’implication de nombreuses personnes. Mes premiers remerciements vont d’abord à toutes les militantes que j’ai eu la chance de rencontrer et qui ont accepté de me partager leur histoire. Je vous dis merci, car les transformations sociales sont possibles grâce à vous.

Je ne pourrais passer sous silence le soutien incroyable dont j’ai bénéficié de la part de mon directeur de recherche, Massimiliano Mulone. Massimiliano, merci. Chacune de nos rencontres a été enrichissante et porteuse de réflexions toujours plus approfondies. Tes (nombreux!) commentaires m’auront permis de rendre le meilleur de moi-même. Surtout, merci de ta compréhension et ton soutien dans les moments qui ont été plus difficiles. Je voudrais aussi remercier l’École de criminologie et mon directeur de recherche pour leur soutien financier.

L’accomplissement de ce travail n’aurait également pas été possible sans mes amies et amis qui m’ont soutenu dans mes joies et mes peines tout au long de la maîtrise. Merci d’être là pour moi, votre présence est inestimable. Les joyeux rédactionneurs, Chloé et Jules, les nuits blanches de rédaction auront été plus plaisantes grâce à vous. Les mémoireuses, Chloé et Caro, merci de révolutionner le monde avec moi. Les pertinentes : Andréa, Chloé, Margaux, Mariane, Charlotte, Nadia et Laurence, vous êtes de vraies inspirations pour moi. Merci à Guillaume, Vincent et Seb qui ont toujours les mots pour me faire rire. Tanya et Gabie, merci pour toutes ces séances de blocs qui m’ont permis de décrocher. À mes précieuses colocs, Eve et Camille, vos encouragements dans le cadre de ma porte auront été un baume dans les moments de travail acharné. Marie, Fred, Mic et Vio, mes amis et amies de toujours, merci de m’avoir accompagné à travers cette aventure.

Mes derniers remerciements vont à des êtres particulièrement spéciaux à mes yeux. Ariel, mon amoureux, merci de m’écouter et de m’encourager à travers mes projets, ta présence à mes côtés est plus qu’apaisante. À mon père, homme de douceur, sur qui je pourrai toujours compter, merci. À ma sœur, Marie, ma plus grande amie, ta sagesse est toujours une lumière dans mes choix parfois déchirants. Et finalement à ma mère, une femme d’une générosité sans fin, ton combat pour la vie aura été le plus bel apprentissage de persévérance et d’espoir. Cette persévérance m’aura aidé à venir à bout de ce projet.

INTRODUCTION

Les études féministes ont investi plusieurs champs de recherche dans la foulée des revendications des années 1970, dont la criminologie et l'étude des mouvements sociaux (Bereni, Chauvin, Jaunait, & Revillard, 2008). La criminologie, une discipline traditionnellement androcentrée, laissait de côté les questions liées aux femmes. Les hommes étaient considérés comme les principaux sujets de ce champ puisqu'il était inconcevable que des actes criminels soient perpétrés par des femmes, celles-ci étant réduites au rôle de victime. Les femmes qui commettaient des actes criminels déviaient de la norme imposée par la discipline (Rafter & Heidensohn, 1995). Ainsi, le développement des pensées féministes eut des répercussions non négligeables remettant en cause la perception du crime, du criminel et des organes de contrôle social (Chunn & Menzies, 1995). Bien que ces perspectives se soient développées non sans résistance, un processus d'intégration du genre au sein de la recherche s'est concrétisé et continue d'évoluer (Chunn et Menzies, 1995). Du côté de la sociologie des mouvements sociaux, les mêmes processus ont été à l'œuvre. Les vagues de contestation de la deuxième moitié du 20^e siècle ont donné lieu à l'émergence de nouveaux mouvements sociaux militant pour les droits de la personne (Bereni et coll., 2008). Ces nouveaux objets d'études ont mené à l'inauguration de nouvelles perspectives théoriques sensibles aux questions de genre (Armstrong & Bernstein, 2008; Fillieule, 2009).

Ces questions ont également intégré les études sur l'institution policière, que ce soit à propos de l'intégration des femmes comme policières ou encore des caractéristiques des interventions effectuées auprès d'elles (Belknap, 2007 ; Pruvost, 2007b). Toutefois, ce n'est pas le cas des recherches dans le domaine de la gestion policière des foules protestataires. La présente étude s'inscrit ainsi dans l'intention d'élargir la compréhension des expériences des femmes dans leurs interactions avec la police. La littérature sur les mouvements sociaux ayant documenté les expériences des femmes au sein des mobilisations, il reste néanmoins à dresser la question de la répression effectuée par les agences de l'État. L'objectif de cette recherche est de comprendre la façon dont les femmes militantes vivent leurs interactions avec les forces de l'ordre dans le contexte précis des actions de protestation. Étant dans une période où la répression des mouvements sociaux est fréquente et prend de nouvelles formes (Wood, 2015a), il devient

important de comprendre ce qui la structure et comment elle se traduit dans les interactions entre les policiers et personnes manifestantes. Ce mémoire sera divisé en trois chapitres : l'état des connaissances, la méthodologie et la présentation et l'analyse des résultats. Chacun des chapitres nous permettra d'approfondir davantage les réalités vécues par les femmes.

CHAPITRE 1 – ÉTAT DES CONNAISSANCES

Afin de faire état de la question des interactions entre les femmes militantes et la police en contexte d'action de protestation, il est nécessaire de ratisser un large pan de littérature. Ce phénomène est composé de différents champs de recherche puisqu'il mobilise des questions relatives aux mouvements sociaux, mais aussi des questions relatives à la gestion policière des foules. Pour mieux comprendre le problème, il est également nécessaire de soulever les questions liées aux interactions entre les femmes et l'institution policière de manière plus générale. Ceci permettra de pallier le vide empirique existant spécifiquement sur l'influence du genre en gestion de foule. La revue de la littérature s'articulera donc autour de trois grands axes : les femmes et leur rapport à l'action collective ; la considération des femmes par l'institution policière ; et l'étude de la gestion policière des foules. Le cadre théorique, qui permettra de donner un sens au matériel collecté, sera présenté pour finalement aboutir à la problématique. Cette façon d'interroger les écrits nous permettra d'apporter une première compréhension au sujet de l'expérience des femmes militantes dans leurs interactions avec la police.

1. Le militantisme des femmes : un univers généré

Bien que nous ne nous situions pas dans une perspective historique de la compréhension des mouvements de femmes et féministes en lien avec la répression policière, il serait difficile d'aborder le militantisme au féminin sans faire brièvement mention de cette histoire. Selon la littérature, il serait possible de séparer les avancées faites par les femmes selon trois vagues de mobilisation. Dès la deuxième moitié du 19^e siècle, en Occident, les femmes dénoncent leur exclusion de la vie civile et politique (Bereni & coll. 2008). Elles cherchent à obtenir la reconnaissance et l'égalité juridique et pour y arriver, se mobilisent notamment pour le droit au suffrage. Celui-ci se concrétisera au courant du 20^e siècle, plus ou moins tardivement selon les pays (Achin & Lévêque, 2006; Marques-Pereira, 1998). Vint ensuite le féminisme de deuxième vague, lors des contestations sociales des années 1960-1970. Les idées des militantes se sont déplacées vers la reconnaissance de la dimension politique de la vie privée (Bereni & coll, 2008). Les questions d'avortement, de contraception, de violences conjugales et violences sexuelles, de mariage, etc. ont fait l'objet d'un cadrage de ces mouvements. Cela aura eu des

impacts considérables sur les structures sociétales entre autres sur la transformation du système de justice pénale (Bérard, 2013). Bereni et ses collaborateurs (2008) identifient finalement que la troisième vague de féminisme, qui s'est amorcée lors des années 1990, touche des thèmes liés à l'intersectionnalité ou encore à la fluidité du genre. Il va sans dire que les avancées pour les droits de femmes se sont faites grâce à leur investissement au sein de nombreuses luttes, qui ont d'ailleurs rencontré des résistances. Certaines actions de protestation féministes ont par exemple mené à des interventions répressives de la part de la police et de la justice, mais également des militantes qui ont été ciblées comme des menaces à l'État. Au Québec, nous pourrions citer l'exemple de Madeleine Parent – syndicaliste, féministe, alliée des mouvements de femmes autochtones et des communautés culturelles – qui a été cinq fois mise en état d'arrestation et reconnue coupable de conspiration séditeuse, en 1948, sous le gouvernement de Duplessis (Breault, 2012). Également, aux États-Unis, Angela Davis – militante du mouvement de la libération noire et membre des Black Panthers, mais aussi importante dans le développement de la pensée féministe noire – a été activement recherchée par le FBI, incarcérée et condamnée à mort. Elle sera libérée des suites de mobilisation internationale en sa défense (Bereni et coll, 2008). Ainsi, pour ne nommer qu'elles, leurs expériences ont été marquantes dans le rapport que peuvent avoir les femmes militantes avec les instances de l'État dans le déroulement de leur militantisme.

La présente section du chapitre permettra donc d'étayer les réalités des femmes impliquées au sein de mouvements sociaux et prenant part aux actions de protestation. Le terme *militante*, employé dans cette recherche, désignera les individus faisant partie des ensembles d'acteurs politiques proclamant des revendications de nature politique. Comme l'objet d'étude se concentre spécifiquement sur le vécu des femmes militantes et l'influence du genre, par le terme *femme* nous signifions toutes personnes identifiées comme telles par la société. Les études de genre¹ effectuées au sein de la sociologie des mouvements sociaux mettent de l'avant que les

¹Les termes *genre* et *sexe* seront tous deux employés dans cette recherche. Les conceptions des termes *genre* et *sexe* ont fait l'objet de réflexion dans le champ des études féministes. Bereni, Chauvin, Jaunait & Révillard (2008), qui effectuent une synthèse des éléments essentiels aux études sur le genre, mettent en lumière un changement de paradigme en ce qui a trait à la conception de la dichotomie *genre* et *sexe*. Le terme *genre* a été tout d'abord utilisé afin d'apporter une compréhension aux inégalités présentes entre les hommes et les femmes. Il désignait les différences sociales entre les hommes et les femmes qui n'étaient pas biologiques (Bereni & al, 2008). Le terme *genre* permettait alors d'apporter la notion sociale dans la construction de l'individu, mais aussi de considérer le social comme domaine autonome du biologique. C'est la rupture avec l'essentialisme. La pensée de De Beauvoir

rapports sociaux de sexe structurent les mobilisations collectives (Bereni & coll., 2008; Dunezat, 2006). Il sera question de mettre en lumière les réalités des femmes mobilisées vivant des rapports différents au militantisme en raison de leur genre que ce soit dans la division du travail militant, les façons dont les femmes sont perçues ou encore le contrôle social effectué auprès d'elles. Cela nous permettra éventuellement de saisir les effets sur les interactions entre les militantes et la police en contexte d'action de protestation.

1.1. Les militantes au sein des organisations

Les études sur la place des femmes au sein des mouvements sociaux ont effectué un déplacement quant à leur façon de comprendre les rapports sociaux entre les sexes. Les questionnements étaient tout d'abord centrés sur la composition des groupes puisque les femmes sont moins nombreuses à s'y impliquer. Le regard était posé sur des facteurs extérieurs au mouvement. Cette plus grande prévalence des hommes au sein des syndicats, partis politiques et associations était expliquée par des éléments structurels qui amènent une distribution inégale des ressources (Bereni et al, 2008; Dunezat, 2006). En effet, il est reconnu que les femmes ont

(1949) dans *Le deuxième sexe*, où elle dit: « On ne naît pas femme, on le devient. » (p.15), traduit cette distinction entre les termes *genre* et *sexe*. La notion de sexe renvoyait donc à la conception naturelle des êtres humains, en tant que mâle et femelle, alors que le genre référerait à la construction des rôles sociaux ou sexes sociaux. Cette conception du rapport sexe et genre a toutefois été critiquée par Butler (1990) et Delphy (1998) qui ont apporté que le sexe, dans sa conception biologique, ne pouvait être dissocié de son caractère social. C'est ainsi que poursuivent Bereni et coll. (2008) en expliquant qu'utiliser le genre, telle une variable à part entière, réaffirme une distinction entre le naturel et le culturel, ce qui ne rompt plus avec l'essentialisme. Afin de s'éloigner de ce rapport sexe/genre, culture/nature, nous inscrirons nos concepts dans les mots de Bereni et ses collaborateurs (2008, p.35) qui définissent le genre comme « le rapport social divisant l'humanité en deux sexes distincts et hiérarchiquement articulés en dehors desquels il semble que rien ne puisse exister ». Ainsi considéré, le genre réfère à un « rapport social hiérarchique qui divise l'humanité en deux moitiés inégales et où le sexe est le produit du genre, qui ne peut être considéré comme une réalité physique indépendante de nos pratiques sociales » (Bereni et al, 2008, p.36). Cette définition renvoie à quatre éléments constitutifs : la rupture avec l'essentialisme ; la dimension relationnelle des rapports entre les hommes et les femmes qui sont les produits de rapports sociaux ; l'existence des rapports des pouvoirs, d'asymétrie entre les hommes et les femmes, le féminin et le masculin ; l'intersectionnalité des rapports de domination (pour plus de lectures à ce sujet voir Collins & Bilge, 2016). Pour mieux comprendre les termes utilisés dans cette recherche, la dimension relationnelle est à approfondir. Tel que les auteurs le conçoivent, la dimension relationnelle est induite par la définition du genre : le genre comme le système qui produit la bicatégorisation hiérarchisée et où les sexes y sont les catégories produites par ce système (Bereni dans Trachmann, 2011). Finalement, les rapports de pouvoirs présents dans ces relations entre féminin et masculin désignent un ordre normatif qui sanctionne les déviations de genre (Trachman, 2011). Ceci étant dit, nous nous inscrirons dans la même lignée que ces auteurs et utiliserons le terme *genre* pour référer au système de domination basé sur cette bicatégorisation des sexes et nous utiliserons le terme *sexe*, pour référer aux catégories produites par ce système. Le *sexe* et le *genre* ne sont pas dissociables, c'est pourquoi les deux termes sont susceptibles d'être utilisés dans cette recherche.

des statuts socio-économiques plus précaires et un accès moindre à l'éducation que les hommes, ce qui limite leur engagement militant (Bereni et al, 2008). Considérant le travail domestique et la charge mentale qui y est associée, les femmes disposent de moins de temps pour s'investir dans cet univers (Bereni et al, 2008). Il a aussi été remarqué que les groupes militants dans lesquels les femmes s'impliquent sont tournés vers des activités culturelles plutôt que politiques. Si l'on considère la division sexuelle des rôles dans la société, les rôles des femmes s'apparentaient (et s'apparentent encore) à la sphère privée. Les rapports de genre sont donc imbriqués au sein même des mouvements sociaux (Dunezat, 2006). Pour saisir la construction du militantisme des femmes, il devient important de se pencher sur leur expérience à l'intérieur des groupes.

Une première forme de domination vécue par les militantes se trouve dans la division du travail au sein des organisations militantes. Olivier Fillieule (2009), qui se questionne sur les rapports de genre en ce qui a trait au travail militant, effectue une revue de la littérature des études s'étant penchées sur la place des femmes dans les mouvements sociaux. Il utilise donc le genre comme une catégorie analytique à part entière (Fillieule, 2009). Ceci l'amène à comprendre que la perspective traditionnelle de l'approche du processus politique², paradigme au sein de la sociologie des mouvements sociaux, occulte les réalités spécifiques vécues par les femmes au sein de ces milieux. Les mouvements féministes dirigent leur mobilisation à différents niveaux et vers différents acteurs : envers l'État et dans l'objectif de changements radicaux de la culture sociétale. Ainsi, les études qui s'inscrivent dans l'approche du processus politique perdent certaines dimensions reliées aux mouvements de genre puisqu'elle ne prend pas pour objet les dimensions spécifiques reliées aux nouveaux mouvements sociaux.

² L'approche par processus politique est une approche dans l'étude des mouvements sociaux qui conçoit que ceux-ci font de la politique contestataire, qu'ils sont donc nécessairement en rapport avec l'État ou d'autres autorités publiques. Cette approche cherche à comprendre ce qui mène à la réussite ou l'échec d'un mouvement selon les caractéristiques des structures d'opportunités politiques et qui est tourné vers les gains matériels ou politique pour les groupes. L'engagement militant est perçu comme un choix rationnel fondé sur le calcul des coûts et bénéfices. Pour plus de lectures sur le sujet voir McAdam (1999) et Tarrow & Tilly (2008). Cette approche est accusée de marginaliser les mouvements sociaux tournés vers des dimensions culturelles puisqu'elle considère que les structures de domination sont seulement produites par l'État. Ainsi, l'approche par processus politique ne tient pas compte de ce qui sort du schéma de cette conception des mouvements sociaux qui sortent du cadre de conflit envers l'État. Ces nouveaux mouvements sociaux, qui en plus de cibler des gains matériels, visent des changements symboliques de la culture et des institutions (Armstrong & Bernstein, 2008). Pour des lectures sur le sujet, voir Armstrong et Bernstein (2008).

De plus, Fillieule (2009) met de l'avant quatre aspects du travail militant où la différenciation de genre prend son importance. L'émergence des luttes et la mobilisation pour l'action, les modes d'action et identité stratégique, les structures organisationnelles et la division du travail militant. La dimension de l'émergence des luttes et de la mobilisation pour l'action est un premier niveau observé par Fillieule (2009) puisque les femmes ont un accès différencié aux structures d'opportunités politiques comparativement aux hommes. En mettant la loupe sur les caractéristiques d'organisation des mouvements de femmes, il est possible de mieux comprendre son propos. À titre d'exemple, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale se sont organisées, en 1979, en Regroupement provincial des maisons d'hébergement entre autres afin d'obtenir un financement continu de l'État pour assurer l'existence de ses organismes (Dufour, 2008; Masson, 2015). Toutefois, cet accès aux ressources a été limité et le réseau des organismes communautaires venant en aide aux femmes a dû poursuivre sa lutte dans les années suivantes afin de maintenir l'aide financière étatique. Le mouvement des femmes au Québec a un lien direct avec l'État, mais l'accès aux ressources n'est pas constant (Dufour, 2008). Il est aussi considéré comme un acteur politique producteur de démocratie (Dufour, 2008; Masson, 2015). Pour faire le lien avec les éléments apportés par Fillieule (2009), la façon traditionnelle de concevoir les mouvements sociaux, en mettant la loupe sur les actions de protestation publiques les plus visibles, occulte les actions des groupes qui constituent aussi des mouvements, comme on le voit avec le mouvement des femmes au Québec, qui utilise des moyens visibles et non visibles pour arriver à un changement social (Masson, 2015).

Une seconde dimension à faire ressortir du texte de Fillieule (2009) est la division du travail militant qui est fondée sur deux principes organisateurs : celui de la séparation du travail selon le sexe et de la hiérarchisation des tâches (Kergoat, 2009, tiré de Fillieule, 2009). Comme il le met en lumière, une universalité est présente en ce qui a trait à la division du travail militant :

« Les littératures historique et sociologique [...] montrent comment dans tous les groupements militants [...] la division du travail militant est un mode d'organisation qui produit des groupes en son sein et les hiérarchise (les femmes et les hommes, les jeunes entrant(e)s et les militant(e)s aguerri(e)s, etc.) » (Fillieule, 2009, p.51-52)

Le travail militant est divisé selon un ordre genré où chaque groupe est amené à adopter des pratiques particulières. D'une part, les hommes sont valorisés par l'adoption d'attitudes

compétitives et de virilité, alors que les femmes sont valorisées par la douceur, l'écoute et l'empathie, caractéristiques issues de la socialisation (Fillieule, 2009). Cela se transmet directement dans les rôles joués par chacun et chacune. Fillieule (2009) présente la question du leadership comme une façon de comprendre cette division sexuelle au sein des milieux militants puisque sa nature et son accès y sont différents. Les personnes atteignant les rôles de leader étant celles qui bénéficient de ressources sociales supérieures et valorisées et sont reliées aux caractéristiques attendues des hommes. Le texte de Guillaume (2007) qui se penche sur le cas d'une centrale syndicale française, présente que malgré la mise de place de mécanismes pour favoriser la place des femmes au sein du groupe, celles-ci ne parviennent tout de même pas à traverser le plafond de verre et à accéder à des rôles d'envergure. Les femmes ne sont pas nécessairement exclues de toutes formes de leadership, elles occupent des rôles de leader secondaire, comme des « *bridge leaders* » (Robnett, 1997). Robnett (1997), qui étudie le mouvement des droits civiques aux États-Unis, explique que les femmes du mouvement avaient pour rôle de relier et rallier les membres de différents niveaux au sein du groupe et permettaient de créer des liens émotionnels et la solidarité entre les membres. Les femmes dans les mouvements sociaux sont importantes pour créer et maintenir les liens émotionnels, ce qui est caractéristique des comportements attendus en fonction de leur genre.

Outre ces comportements attendus, les femmes ont aussi des fonctions qui ne sont ni reconnues ni valorisées. Il serait possible de faire le parallèle entre les propos de Delphy (1998) sur le patriarcat et le travail des femmes dans l'espace domestique à la réalité des femmes au sein du milieu militant. En effet, Delphy (1998) présente le travail domestique effectué par les femmes comme du travail gratuit dans un espace dominé par l'homme. Les tâches produites par les femmes au sein de l'espace domestique étant informelles, aucune reconnaissance matérielle ou symbolique ne leur est attribuée et elles sont exploitées par les hommes. Le texte de Blais (2008) permet de mettre de l'avant cette réalité. L'auteure qui se penche sur la collaboration entre les collectifs féministes non-mixtes et des alliés hommes proféministes constate que les tâches des femmes et des hommes collent à cette réalité patriarcale. Elle met de l'avant que dans la collaboration entre ces groupes, aux moments de réunion, les femmes se retrouvaient plus souvent à faire la vaisselle que les hommes, mais lorsqu'un de ceux-ci se prêtait à la tâche, il était souligné et félicité. Ceci permet de montrer que les hommes jouissent de reconnaissance et

de mérite pour des tâches que les femmes font quotidiennement. De plus, cette reconnaissance et ce mérite s'étendent aussi à ce que les femmes effectuent dans l'ombre. La création des liens entre les membres est nécessaire à la formation des groupes, mais moins valorisée que le leadership traditionnel le plus souvent exercé par les hommes à la tête des mouvements (Fillieule, 2009).

Par ailleurs, pour venir illustrer les notions de l'invisibilisation et de l'appropriation du travail des femmes lors d'action collective, la question de l'utilisation de la violence par les femmes dans ce contexte permet de comprendre ce dont il en découle. Cardi et Pruvost (2012) sont d'avis que l'utilisation de moyens violents par les femmes est basée sur le même principe. Dans l'action politique, l'utilisation de moyens tels que la prise des armes, la perpétration d'actes illégaux ou la participation à des émeutes, sont acceptés et reconnus pour les hommes, mais plutôt invisibilisés lorsqu'ils sont perpétrés par les femmes. Le texte de Dayan-Herzbun (2012) dans cet ouvrage aborde cette question de manière historique. L'auteure se questionne sur la place des femmes ayant fait partie de groupes armés en Palestine, au Liban et au Moyen-Orient puisque leur participation est peu mise de l'avant. Cette auteure apporte que lorsqu'une femme effectue une action à caractère violent dans un but d'autodétermination et de reprise de pouvoir du peuple, elles sont ramenées à leurs caractéristiques de femmes et leurs gestes sont dépolitisés. Elle prend l'exemple d'une femme qui, ayant choisi le martyr, se tue dans un objectif politique d'affirmation de son peuple (Dayan-Herzbun, 2012). Toutefois, lorsque le geste de cette femme est présenté dans l'espace public, il est dénaturé du caractère politique en étant présenté comme un mariage de soi à la nation telle une femme pure et vierge qui se donne à un homme (Dayan-Herzbun, 2012). L'utilisation des caractéristiques féminines permet le maintien de cet ordre social. Dans le même ordre d'idée, Clara Chevalier (2012) qui se questionne sur les données policières reliées à la répression d'une émeute vivrière à Paris, en 1775, postule que l'absence des femmes dans ces sources ne relève pas de l'inexistence de leur participation à cette violence politique, mais que celle-ci a plutôt été passée sous silence dans les reconstructions historiques des événements.

Cette division genrée du travail militant maintient les femmes au second plan des organisations militantes et contribue à leur subordination. Se pencher de cette manière sur les rapports de pouvoir vécu par les militantes permet de construire une meilleure compréhension de leur

expérience dans leur implication au sein de mouvements sociaux. Toutefois, le groupe n'est pas le seul espace important à examiner. Afin de mettre en lumière les réalités des femmes dans leur mobilisation, il est aussi important de se concentrer sur leurs interactions avec les acteurs extérieurs au groupe notamment les organes de contrôle social.

1.2. Les militantes et le contrôle social

Une autre facette du militantisme compose la réalité des femmes militantes, celle de la réaction sociale associée à la revendication. Le contrôle social effectué auprès des groupes militants construit l'expérience des individus au sein des groupes et les paragraphes suivants permettront d'obtenir un aperçu sur cette question.

Tout d'abord, l'étude de la littérature a permis de mettre de l'avant deux paradigmes dans l'étude de la répression des mouvements sociaux. Charles Tilly (1978) la définissait comme un obstacle effectué par l'État envers les groupes et individus dissidents et qui s'échelonne sur un continuum de méthodes pouvant aller jusqu'à l'utilisation de la force létale. Earl (2003) qui revoit la définition et la reconceptualisation de la répression est d'avis que cette définition de Tilly demeure actuelle et qu'elle permet d'inclure plus largement les situations relevant de la répression. Elle est notamment utilisée par plusieurs auteurs se penchant sur la question. Différentes façons d'étudier la répression existent : la considérer comme une variable indépendante ou dépendante (Boykoff, 2007). Examiner la répression comme une variable dépendante met le regard sur les effets de celle-ci sur le niveau de mobilisation et l'expérience des groupes et individus; alors que considérer la répression comme une variable indépendante réfère aux méthodes de répression expérimentées par les groupes.

Myra Marx Ferree (2005), qui étudie les formes de pouvoir qui s'appliquent sur les groupes subordonnés, critique toutefois la conception de Tilly (1978) qui postule que la répression est le produit de l'État («*state-centered repression*», Ferree, 2005, p.138). Selon Ferree (2005), cette conception ne serait pas utile pour étudier les mouvements sociaux qui sortent du cadre traditionnel de politique du conflit, tel que les nouveaux mouvements sociaux, puisqu'ils n'agissent pas seulement en fonction de l'État (Armstrong & Bernstein, 2008). Pour Ferree (2005), le concept de répression fait référence à cette vision des mouvements sociaux opposés à l'État et projette l'image d'une répression effectuée uniquement par ses agences formelles,

comme la police, via l'utilisation de la force. Les formes de répression vécues par les mouvements des femmes et d'autres mouvements culturels ou identitaires ne sont donc pas toutes prises en compte. Dans son texte, Ferree (2005) amène le concept de *soft repression* pour expliquer les formes de répression vécues notamment dans la mobilisation des femmes, et ce, en faisant consciemment référence aux stéréotypes sociétaux :

« I offer the term *soft repression* as a consciously gendered image of the forms that repression frequently takes in civil society, in contrast to the more conventional, male-gendered imagery of hard repression in which state more typically engage, even though both soft and hard forms of repression can in principle be used by any agent. » (Ferree, 2005, p.141)

Ceci vient contraster l'image de la répression traditionnelle où il y a emploi de la force. Elle perçoit trois différents processus par lesquels s'exerce la répression. Il s'agit de la ridiculisation au niveau micro, de la stigmatisation au niveau méso et de la mise au silence au niveau macro (Ferree, 2005). D'ailleurs, le concept de stigmatisation dans le cadre de la répression est repris par plusieurs auteurs dans ce champ d'études (Boykoff, 2007; Felices-Luna, 2012; McPhail & McCarthy, 2005; Rafail, 2014). Tout d'abord, au niveau micro, la *soft repression* s'opère par la ridiculisation directe des groupes (Ferree, 2005). Pour présenter ce phénomène, il est possible de se tourner vers les exemples discursifs des façons dont les groupes de femmes sont démonisés comme des *feminazis*³ ou *bra-burners* afin de ridiculiser les femmes qui revendiquent leurs droits dans la sphère publique. De la même façon que les minorités sexuelles sont traitées de *fags* ou *queer* (Ferree, 2005). Ces mots étant employés au sein des médias de masse aux États-Unis et sur les réseaux sociaux (Ferree, 2005). Ces méthodes de répression, utilisées par les agents de la société civile comme les médias, mais aussi par l'État, viennent diminuer et ridiculiser les groupes qui remettent en question les normes de genre et viennent renforcer la norme hétéronormative. Par ailleurs, d'autres exemples de ridiculisation sont mis de l'avant dans le texte de Fillieule (2007) et de Combes et Fillieule (2011). Les mouvements de femmes ou majoritairement composés de femmes se font attaquer par l'État, mais aussi les opposants aux mouvements à travers des stéréotypes sociaux associés au genre visant à décrédibiliser les militantes, mais aussi leur revendication. C'est ce que Einwohner (tiré de Fillieule, 2007) soutient. Dans le cadre de la lutte contre la souffrance animale, des femmes, opposées à la

³ Le terme *feminazi* a été popularisé par Rush Limbaugh (Ferree, 2005). Rush Limbaugh est un animateur de radio aux États-Unis qui est reconnu pour ses positions conservatrices.

chasse, se faisaient interpeler ainsi : « Rentrez chez vous et faites donc la vaisselle » ou encore « Espèces de stupides femmes au foyer. Allez donc vous chercher un boulot! » (Einwohner, 1997, 1999, tiré de Fillieule, 2007, p.35). Par contre, la déqualification des protestataires n'est pas le seul effet de cette ridiculisation. Dans certains cas, les femmes ont utilisé ces identités stéréotypées de femmes de manière stratégique afin de faire perdurer le mouvement. C'est d'ailleurs le cas du mouvement des mères de disparu(e)s, en 1977, en Argentine (Bouvard, 1994). Les mères, qui organisaient des manifestations interdites, étaient perçues de manière peu crédible et menaçante à l'égard des autorités au point où elles se faisaient traiter de folles par le gouvernement. Ceci leur a permis de continuer leur mobilisation à une époque où les violences à l'endroit de la protestation étaient fréquemment utilisées (Bouvard, 1994).

Cette ridiculisation des groupes produit un effet de stigmatisation à plus large échelle. En effet, la ridiculisation des individus participant aux mouvements, au point de vue interpersonnel, produit la stigmatisation du groupe entier par des généralisations et des stéréotypes négatifs. Le stigma est une identité collective reliée à un groupe et devient une source de discréditation pour les individus faisant partie de ce groupe, ainsi bien sûr que pour le groupe entier. En se penchant sur des statistiques de sondage aux États-Unis, Ferree (2005) constate qu'il y a un déclin du nombre de femmes à se proclamer féministe, ce qu'elle analyse comme étant lié à la stigmatisation et la démonisation du féminisme. Cette forme de *soft repression* vient limiter la mobilisation puisque moins de personnes s'identifient au mouvement, une façon donc d'étouffer l'action collective (2005). C'est aussi ce qu'entend Boykoff (2007) lorsqu'il cherche à comprendre le processus de démobilisation. Pour lui, cette stigmatisation des groupes mène vers la démobilisation. Dans sa lecture du phénomène des femmes qui prennent part aux conflits armés au Pérou et en Irlande du Nord, Felices-Luna (2012) utilise ce concept de stigma pour comprendre l'effet de l'implication des femmes dans les conflits armés sur les stéréotypes sociaux de sexe. Le sexe des individus qui s'impliquent dans les groupes de résistance armée détermine les interactions et l'acceptabilité des comportements selon leur correspondance ou non à l'identité de genre. Lorsque les actions perpétrées ne correspondent pas à l'identité de genre, la personne sera délégitimée et sera stigmatisée. Afin d'éviter d'être stigmatisées, elles doivent stratégiquement exécuter leurs interactions sociales et jouer le rôle attendu d'elles dans les situations données. La stigmatisation constitue donc une forme de répression qui amène des

effets négatifs chez les groupes et les individus qui la vivent (Boykoff, 2007; Ferree, 2005; Rafail, 2014).

Finalement, le troisième processus de *soft repression* est la mise au silence du mouvement qui s'opère au niveau macro (Ferree, 2005). D'une part, ce mode de répression se trouve à être la résultante des mécanismes et processus précédents, mais peut aussi être exercé par le système lui-même. Le système peut exclure un groupe de l'apparition dans la sphère publique notamment par les médias. L'exclusion d'un groupe dans la sphère médiatique est une forme subtile et sournoise de répression. L'accent de l'auteure se dirige spécifiquement sur les processus liés aux médias de masse et à la société civile. Pour montrer ce processus de mise au silence, elle apporte que les mouvements de femmes, dans les années 1960, avaient un accès limité à la production et la transmission d'informations dans les médias (Ferree, 2005). Cela a mené à la création de médias féministes qui ont non seulement employé des femmes en tant que journalistes, mais qui ont aussi permis aux femmes d'occuper des postes traditionnellement masculins dans la sphère médiatique.

La place des médias en ce qui a trait à la répression des femmes militantes est un élément présent à travers les propos des auteurs. En effet, la sphère médiatique a été le théâtre de délégitimation des actions politiques des femmes. Lorsque les femmes commettent des gestes politiques subversifs à leur genre dans leur action militante, la dépolitisation est relevée dans la littérature (Ferree, 2005; Dupuis-Déri, 2009; Cardi & Pruvost, 2012; Dayan-Herzbrun, 2012; Boutron, 2012; Dupuis-Déri, 2013). Boutron (2012) met de l'avant dans son étude les violences armées au Pérou que certaines femmes militantes ayant fait les manchettes à cause de leur arrestation à la suite d'actions violentes sont désexualisées (décrites comme des monstres sanguinaires) ou hypersexualisées (femmes manipulatrices ayant un goût pour la luxure). L'auteure apporte que dans les deux cas, ces femmes sont « dépossédées des qualités féminines traditionnelles leur assurant leur part d'humanité » (p.149) et cette présentation médiatique permet de ne pas considérer la teneur politique de leur engagement en tant que militante. Le corps des femmes se dresse comme un espace pour réprimer les militantes et appliquer le contrôle social (Boutron, 2012).

Ainsi, la littérature a permis de faire émerger certains constats par rapport au genre et l'implication dans les mouvements sociaux. En effet, le militantisme est un milieu où les

rapports de genre semblent également être vécus par les femmes, à l'instar de la société. Comme Fillieule et Roux l'écrivent dans *Le sexe du militantisme* (2009), le travail militant est genré puisque les rapports sociaux de sexe y sont reproduits dans les groupes. Est-ce que cela a certaines influences sur la façon dont les femmes vivent leurs interactions avec les acteurs externes aux groupes militants? Comme il a été vu, l'invisibilisation, la dépolitisation, les violences corporelles, la démobilisation sont des conséquences vécues par les militantes qui sont ressorties de la littérature (Ferree, 2005; Tilly, 2005; Boutron, 2012; Cadri et Pruvost, 2012; Dayan-Herzbrun, 2012; Dupuis-Déri, 2013). Plus encore, est-ce que ces rapports de genre provoquent certaines occurrences sur les rapports vécus par ces femmes avec la police en action de protestation? Des témoignages de femmes indiquent bel et bien la présence de répression policière expérimentée lors de conflits sociaux (Les sorcières, 2016), bien que comme Ferree le prétend, les femmes, collectivement, seraient plus la cible de *soft repression*. Ces notions quant aux expériences des femmes au sein du milieu militant mettront les bases aux compréhensions du militantisme des femmes qui seront rencontrées dans cette recherche, de même qu'aux difficultés présentes dans leur rapport à l'extérieur au groupe et à la police. Ces études nous en auront peu appris sur les interactions entre les militantes et la police. Ainsi, pour amorcer une compréhension de ce phénomène, il devient nécessaire de couvrir plus largement la littérature et se pencher sur la considération du genre féminin par l'institution policière. De cette façon, il sera possible de construire un aperçu des éléments importants à considérer dans les interactions entre les femmes et la police dans des contextes plus larges.

2. Les femmes et l'institution policière

Pour consolider notre compréhension du phénomène des interactions entre les militantes et la police en contexte de protestation, il est pertinent de se pencher sur la manière dont les femmes sont généralement considérées par l'institution policière. Certaines caractéristiques relatives à la culture organisationnelle semblent influencer plus particulièrement les interactions entre les femmes et les membres de corps policiers. Afin de comprendre les particularités liées au genre, les débats entourant la culture policière seront présentés, plus spécifiquement ceux

portant sur la question de la masculinité. Cela nous permettra ensuite de faire un lien avec les éléments importants entourant l'intervention policière auprès des femmes.

2.1. Le concept de culture policière

Une question fondamentale lorsqu'il est question du travail policier consiste à comprendre ce qui détermine les interventions policières en pratique. Bien que le fonctionnement organisationnel de la police soit fondé sur un modèle hiérarchique, les policiers et policières jouissent d'un pouvoir discrétionnaire lorsqu'ils sont sur le terrain (Monjardet, 1996; Reiner, 2010). Cela leur permet une latitude dans leur intervention. Les recherches qui se sont penchées sur la compréhension du travail policier, notamment celles qui développent une compréhension des déviations policières auprès de groupes spécifiques (personnes racisées, femmes, autochtones, personnes avec problème d'itinérances, etc.), ont depuis longtemps montré l'importance des normes et des valeurs dans la détermination de ces actions posées (Loftus, 2010).

Ces normes et valeurs forment la culture policière. Plusieurs définitions de celle-ci ont été proposées par différents chercheurs que ce soit Manning (1977), Reiner (1992) ou encore Chan (1996, 1997). Pour Manning (1977, p.143), elle consiste en : « [The] core skills, cognitions, and affect [...] which define good police work ». Tandis que selon Reiner (1992, p.109), elle se définit plutôt comme étant : « [...] the values, norms, perspectives, and craft rules which inform of a police conduct ». Pour Chan (1996, p. 110), il s'agit de : « [...] informal occupational norms and values operating under the apparently rigid hierarchical structure of police organizations ». Loftus (2009) identifie que l'idée centrale derrière elles est que la police possède une culture qui est distincte des autres corps professionnels, qui mènent à des comportements précis en pratique, valorisés et partagés par les membres de l'institution. Les recherches dans ce champ ont mis de l'avant un ensemble de valeurs et normes composant cette culture. Elles englobent le sens de la mission, la valorisation de l'action, une attitude de constante suspicion, un retrait de la vie sociale, une solidarité entre les membres policiers, des préjugés raciaux et sexistes, l'importance du machisme, de la masculinité et du pragmatisme, et une catégorisation entre les membres respectables et non respectables de la société (Reiner, 1992, 2010). Pour Herbert (1998), c'est son concept d'ordre normatif qui fait référence à ces pratiques et règles

(formelles et informelles) qui s'articulent autour des valeurs communes. De par son ethnographie de la police de Los Angeles, il arrive aux résultats que la culture policière serait composée de six ordres normatifs qui structurent les comportements policiers, c'est-à-dire la loi, les règles organisationnelles, la masculinité (l'agressivité et la prise de risque), la sécurité (de soi et d'autrui), les compétences et la moralité (la police comme les défenseurs du bien). Par exemple, pour qu'un policier agisse conformément à la valeur de la masculinité, il doit faire preuve de courage et montrer qu'il est capable de faire face aux situations dangereuses. Ces ensembles de caractéristiques sont relativement stables à travers les différentes recherches, variant sur certains aspects au sein des recherches.

Il va sans dire que ce concept a fait face à de nombreuses critiques. C'est dans cette optique que Loftus (2010) cherche à évaluer la pertinence et l'utilité des caractéristiques renommées de la culture policière dans le contexte contemporain. Son raisonnement prend comme point de départ les débats qui remettent en cause la pertinence des références aux caractéristiques classiques de la culture policière. D'un côté, les chercheurs sont d'avis que les changements structurels importants opérés par les polices occidentales ont mené à des transformations de la culture et l'identité policière. Les changements ont notamment été de l'ordre de l'intolérance organisationnelle face aux discriminations raciales, sexuelles et de genre, et l'augmentation de ces diversités au sein du corps professionnel par l'embauche; de l'avènement de la police communautaire qui remet en question la recherche du contrôle du crime; le changement de rapport avec la population suivant l'approche clientéliste; l'utilisation d'indicateur de performance qui aurait pour effet de réduire le pouvoir discrétionnaire des policiers sur le terrain; la surveillance croissante des comportements de la police de la population, des médias ou de l'État (Loftus, 2010). De l'autre côté, d'autres chercheurs croient en l'inutilité de ce concept à cause de son caractère homogène et universel qui ne permet pas de saisir la complexité des identités policières (Loftus, 2010). C'est dans cette lignée que Chan (1996, 1997) soutient que la portée du concept est limitée puisqu'il n'a été que pauvrement défini. Elle critique, entre autres, que sa conception ne permette pas de comprendre les variations au niveau local, national et international des éléments qui la caractérisent. Ainsi, la culture policière est perçue comme un ensemble de caractéristiques qui seraient transposables à tous les corps policiers et sans nuances à l'égard de la position dans la hiérarchie. Pour ces deux raisons, le concept de culture

policière serait désuet. Toutefois, Bethan Loftus (2009, 2010) est d'un autre avis. Celle-ci a effectué une ethnographie de la police anglaise, plus précisément au sein de la police de Northville et Southville. Passant dix-huit mois au sein d'unités de police sur le terrain, l'auteure soutient la thèse que malgré les changements structurels apportés à la police en Angleterre, certaines caractéristiques classiques de la culture policière perdurent dans le temps et l'espace et amènent une continuité dans les pratiques des membres de l'organisation (2009, 2010). Les caractéristiques classiques durables identifiées par Loftus (2009, 2010) sont : le sens de la mission, la domination de la masculinité, la préservation de leur autorité, l'isolement et la solidarité des membres, la patrouille proactive (qui réfère à l'image de la police qui contrôle le crime) et la suspicion. L'auteure précise que celles-ci apparaissaient différemment selon les unités dans lesquels elle était située. Ainsi, son point de vue diverge en partie des débats énoncés plus tôt puisqu'elle conçoit que le concept de culture policière permet toujours d'illustrer les pratiques. À l'instar de Chan (1996, 1997), Loftus soutient que les changements culturels doivent s'imbriquer dans le contexte politique et social du pays (2009, 2010), mais que les transformations qu'ont subies les organisations policières ont été incomplètes. En considération de ces recherches, il semble que les notions reliées à la culture policière demeurent importantes pour saisir les pratiques policières. Dans un contexte d'interaction avec les femmes, une dimension particulière nécessite une compréhension plus profonde de ses implications pratiques, celle la domination de la masculinité.

2.2. Machisme et masculinité

Les conceptions machistes et masculinistes du travail policier amènent les officiers de police à développer et/ou renforcer certaines préconceptions et certaines pratiques particulières en fonction du genre. Afin de comprendre la valeur de la masculinité et de ses implications, les résistances et difficultés auxquelles les femmes ont été confrontées dans leur intégration de cette institution seront tout d'abord discutées. Cela nous amènera à la question de la performativité du genre par les policiers. Ensuite, la manière dont la police intervient auprès des femmes dans d'autres contextes que le militantisme sera étayée.

Comme les recherches ayant retracé l'histoire de l'entrée des femmes dans la police le mettent en lumière, les rôles et tâches qui ont incombé à celles-ci à travers l'histoire ont été influencés

par les stéréotypes liés aux femmes dans la société (Beauchesne, 1999; Hunt, 1990; Pruvost, 2008; Schulz, 1993). Ces rôles et tâches étant liés aux contrôles des mœurs, à l'aide et au soutien de la population plutôt que la répression et l'utilisation de la force. Pruvost (2008) explique que les premières assistantes de police, en France, ne pouvaient intervenir seulement qu'auprès des femmes, des jeunes filles et des enfants et dans des objectifs de prévention ou de contrôle de ces populations. Elles étaient affectées aux tâches qui relevaient du social plutôt que de la force (Pruvost, 2008). Ces propos de Pruvost (2008) illustrent le conflit dans lequel les femmes policières sont coincées; celui où elles doivent correspondre aux normes liées à leur genre, mais également aux normes professionnelles induites par le travail policier (Rabe-Hemp, 2009). Les policières doivent parfois abandonner leur identité féminine pour mieux correspondre à l'identité de police ou encore mettre de l'avant leur identité féminine pour dépasser la masculinité qui est induite par le travail. En effet, au sein de l'univers policier existe l'image romanesque de ce qui est considéré comme le *vrai* travail policier. L'image du vrai travail de police correspond au contrôle du crime, à la dureté physique et émotionnelle et de l'utilisation de la force dans le cadre de ses fonctions (Martin, 1999; Rabe-Hemp, 2009). Ces valeurs de l'institution sont marquantes et importantes dans l'inclusion des individus aux groupes, mais aussi parce qu'elles ont des impacts sur les pratiques. Bien que de plus en plus de femmes fassent partie de ce milieu, elles doivent constamment prouver leur légitimité auprès de leurs collègues qui ont un idéal viril du « vrai policier » (Pruvost, 2007b). Pruvost (2007b) se penche sur le processus de virilisation des femmes policières, qui leur permet d'être reconnues à part entière comme policier. Par les extraits d'entrevues qu'elle met de l'avant, il est possible de comprendre que dans le travail de terrain, les femmes doivent performer à deux niveaux, c'est-à-dire qu'elles doivent rejeter en partie les stéréotypes de la féminité, de la femme douce et à l'écoute, et montrer leur capacité à faire usage de force ou d'endurance physique. De l'autre côté, elles doivent montrer qu'elles font bien le travail prévu pour les femmes.

Dans le même ordre d'idées, Martin (1999) et Rabe-Hemp (2009) rapportent que les femmes sont constamment en train de négocier entre leur identité de femmes et de police afin d'être acceptés au sein du groupe. Dans son article de 2009, Rabe-Hemp se questionne sur la manière dont l'identité de femme au sein de la police est compatible avec l'identité policière. Elle arrive à la conclusion que les policières en viennent à performer simultanément leur genre et le travail

de police. En effectuant des entrevues avec des femmes policières, elle constate que la majorité d'entre elles adhèrent aux stéréotypes du genre attestant que les femmes sont meilleures dans leur capacité d'écoute, de résolution de conflits et dans le soin des autres. En ce qui concerne le travail de police, elles se retrouvent au sein de rôle qui demande ces qualités. Elles travaillent donc davantage à des postes de police communautaire ou encore dans le travail auprès des victimes, ce qui est en concordance avec les propos exprimés par Pruvost (2008). Dans cette adhésion au travail de police qui est considéré typiquement féminin, les femmes policières participent ainsi à cette construction de la division sexuelle du travail de police qui maintient les femmes policières à l'écart de ce qui est considéré comme du « *vrai* » travail de police et valorisé par les membres. De reléguer les femmes à ces rôles qui ne correspondent pas à l'image de contrôle du crime, et donc exclure la possibilité de cette reconnaissance, est un mécanisme qui permet le maintien de la masculinité hégémonique (Rabe-Hemp, 2009). Il est possible de dire que les femmes ont un rôle dans le maintien et le développement d'une masculinité hégémonique au sein de la culture organisationnelle policière (Martin, 1999; Prokos & Padavic, 2002; Rabe-Hemp, 2009). À la lumière de cette littérature, l'on comprend que les rôles des individus sont déterminés selon leur sexe et influencent les comportements adéquats à adopter dans leur profession. L'organisation policière se positionne dans une réflexion où les hommes policiers doivent atteindre l'idéal des hommes virils, agressifs, compétitifs et où les femmes doivent négocier constamment entre les caractéristiques liées à leur genre, la figure douce et aidante, et du travail de police (Hunt, 1990; Martin, 1999; Pruvost, 2008; Rabe-Hemp, 2009). Le corps féminin reste enfermé dans les stéréotypes et les femmes demeurent dans une position subordonnée dans le cadre de leur fonction. Cette conception essentialiste de la masculinité et de la féminité est ainsi liée au concept de la masculinité hégémonique de Connell (1987, 1995) qui suggère que la construction des attitudes et comportements masculins idéalisés sont les mêmes au sein de la police que dans la société. Ceux s'approchant de la masculinité idéale détenant plus de pouvoir. Le concept de la masculinité est important à approfondir pour comprendre ses effets.

Au sein de la société, les hommes sont socialisés de façon à correspondre à certains idéaux de la masculinité dans leur façon d'être, mettant l'accent sur la domination, la force et l'agressivité, l'hétérosexualité et la dureté émotionnelle (Connell, 1987, 1995; Connell & Messerschmidt,

2005). Ces valeurs sont structurellement et culturellement adoptées au sein des organisations policières et relèguent les femmes aux rôles typiquement féminins. C'est ainsi que Connell nomme la masculinité hégémonique (*hegemonic masculinity*) pour faire référence à cette forme idéalisée de la masculinité et comprendre le maintien de la domination des hommes sur les femmes puisque les relations de genre sont construites historiquement à travers des hiérarchies. Connell la définit en ces termes : « [the] configuration of gender practice which embodies the currently accepted answer to the problem of legitimacy in patriarchy, which guarantees (or is taken to guarantee) the dominant position of men and the subordinate position of women » (1995, p.77). Dans les milieux traditionnellement masculins, la masculinité est valorisée selon différentes situations où les rôles liés au genre ont une dimension historique. Elle prendra donc différentes formes selon les contextes sociaux et sera tangible dans les comportements et gestes des individus (Messerschmidt, 1995). Cette identité masculine idéale est valorisée, recherchée et exprimée à travers les membres qui ont intégré ces façons d'être dans les organisations policières. La masculinité étant inhérente à la définition fournie du travail policier, elle structure l'organisation et devient incarnée et performée par ses membres. Concrètement, cette masculinité peut prendre les formes suivantes : les femmes policières qui font du travail de femmes (Rabe-Hemp, 2009), la démonstration de la force physique, la valorisation du corps masculin et des armes (Diphorn, 2015) ou encore la proactivité dans la recherche du crime. D'ailleurs, dès le recrutement et l'apprentissage de la profession, cette valeur est transmise aux recrues (Page, 2007; Prokos & Padavic, 2002). La recherche de Prokos et Padavic (2002), qui ont fait une observation participante dans une académie de police, montre que l'école de police est la première étape à la construction de la masculinité hégémonique chez les policiers et policières et de la reconnaissance de la masculinité comme une valeur centrale du travail policier. Les résultats relevés dans le cadre de l'observation participante au sein d'une académie de police, à laquelle l'une des auteures a participé, mettent de l'avant que la présence des femmes au sein des milieux policiers est crucial dans le développement de la masculinité hégémonique (Prokos & Padavic, 2002). Par les discours et pratiques des enseignants, mais également les comportements des recrues, les étudiants développent une masculinité dans laquelle sont exclues les femmes, qui mènent à leur discrimination, leur objectivation, la remise en question de leur autorité et où leurs différences biologiques sont exagérées. Les auteures soutiennent donc que la présence des femmes joue un rôle de facilitateur de cet apprentissage.

Toutefois, la masculinité comme valeur policière ne s'exprime pas à tous les niveaux de la même façon. Cette étude ayant été menée dans un milieu rural, aux États-Unis, il est important de considérer les valeurs de la société dans laquelle est réalisée cette recherche. Pour terminer, les recherches présentées précédemment montrent que dans leur comportement quotidien, c'est-à-dire leurs paroles, leurs actions, leurs rôles, les policiers et policières incarnent cette masculinité qui est décrite. Dans le contexte de cette recherche, où il est question d'interaction avec les femmes militantes, cette notion de performativité de la masculinité est importante puisqu'elle s'exprime à travers ces interactions. D'ailleurs, en se penchant sur les perceptions des policiers et policières à l'égard des femmes, de même que sur les réalités vécues par les femmes dans leur interaction avec la police dans d'autres contextes que le militantisme, il sera possible de mieux cerner la manière dont elle se traduit.

2.2.1. Perceptions des policiers et policières à l'égard des femmes

L'étendue des perceptions des policiers et policières à l'égard des femmes est une démonstration concrète de la manière dont la culture policière se performe chez ceux-ci. Ces perceptions sont bien souvent reliées à des stéréotypes de genre qui perdurent au sein de la société, notamment quant à la perception des victimes, des femmes judiciairisées ou bien des femmes en général. En effet, la culture professionnelle du groupe, où la masculinité règne, maintient les policiers et policières dans des attitudes rigides par rapport aux rôles et aux actions liés au genre (Page, 2007). Ainsi, cela aurait des impacts dans leur perception et leur travail notamment lorsqu'il s'agit d'agression sexuelle ou de violence conjugale. Page (2007), qui s'est questionnée sur l'adhésion des policiers aux mythes reliés au viol selon leur niveau d'éducation, arrive à la conclusion que l'adhésion aux mythes sur le viol était liée positivement au niveau d'éducation et à l'expérience. Ces mythes, comme illustrés dans Page (2007), sont de l'ordre de la responsabilité mise sur la victime (sortir seule la nuit, l'habillement provocateur, etc.), de la conception du vrai viol (celui où il y a coercition et qui entraîne de blessures physiques), mais aussi de la conception de la vraie victime (femme blanche). Ce type de perceptions nous amènent à nous questionner sur leurs impacts concrets en pratique auprès des femmes et plus précisément auprès des militantes.

2.2.2. L'intervention policière auprès des femmes

Lorsqu'on se penche sur les caractéristiques reliées à l'intervention policière auprès des femmes, plusieurs éléments ressortent, notamment au niveau de la différence de traitement selon le genre et à l'inverse, la victimisation dont les femmes peuvent être la cible. Ces éléments seront discutés dans la présente section.

Tout d'abord, comme Joanne Belknap (2007) en fait état dans son ouvrage recensant les enjeux reliés au genre dans les diverses facettes de la criminalité, on peut formuler trois hypothèses à propos du traitement différencié dans le système de justice qui toucheraient les femmes. Ces hypothèses sont la théorie chevaleresque ou paternaliste, la théorie de la « *evil woman* » et l'hypothèse selon laquelle le traitement s'effectuerait de façon égalitaire. La police étant le premier organe du système de justice, ces trois hypothèses sont susceptibles de s'y appliquer. La théorie chevaleresque ou paternaliste, évoquée pour la première fois par Pollak, en 1950 (tiré de Belknap, 2007), soutient que les femmes seraient traitées moins sévèrement que les hommes pour des infractions similaires autant par la police que dans le choix des sentences. La recherche de Farnworth & Teske (1995) a montré que ce traitement varierait selon l'adhésion des femmes à certaines catégories sociales comme la race ou la classe, selon le type de crime commis (si ce type de crime correspond aux crimes typiques commis par les femmes) et selon les procédures du système judiciaire. Le système judiciaire a ainsi un traitement plus clément envers les femmes blanches que les femmes racisées ou lorsqu'elles commettent des crimes typiquement féminins. Toutefois, bien que des éléments soutiennent encore cette théorie, elle semble moins solide aujourd'hui, des biais méthodologiques ayant été observés dans les façons de collecter les données. La théorie de la « *evil woman* » soutient quant à elle que les femmes seraient appréhendées et traitées plus sévèrement par rapport aux hommes pour des infractions similaires (Belknap, 2007). Comme Nagel et Hagan (1983) l'ont apporté, ceci prendrait source dans le fait que les femmes, en commettant un crime, ne font pas seulement enfreindre la loi, mais elles enfreignent aussi les attentes vis-à-vis leur rôle social de genre.

Au niveau de l'intervention policière, ces hypothèses se reflèteraient dans la façon dont les femmes sont perçues par la police. La théorie de la « *evil woman* » serait la plus soutenue empiriquement à cette étape du système judiciaire, c'est-à-dire lorsque les femmes sont interpellées par la police (Belknap, 2007). Il est important de tenir compte des caractéristiques

raciales et de la classe sociale des femmes, puisque les femmes racisées, pauvres, ou les deux seraient plus sujettes à subir des traitements différenciés de la part de la police. Quoiqu'il en soit, une conclusion que l'on peut en tirer est que le système judiciaire n'offre pas un traitement égalitaire selon le genre, que ce soit positivement ou négativement.

De plus, un autre phénomène présent lors des interactions entre les femmes et la police dans tous les contextes d'intervention policière est la victimisation ou la seconde victimisation qu'elles peuvent subir. En effet, comme Kraska et Kappeler (1995) l'ont étayé, les violences sexuelles commises par les policiers (*police sexual violence, PSV*) sont un phénomène existant et dont les femmes peuvent être la cible. Leur recherche a consisté en une analyse quantitative des dossiers à la cour et des cas parus dans les médias pour étudier les cas connus de *PSV*, afin de comprendre l'épidémiologie et la nature des crimes. Ils ont constaté que certains gestes étaient facilités et justifiés par des facteurs à la fois structurel, situationnel et culturel de l'institution policière. Les facteurs structurel et situationnel facilitent la perpétration de ces gestes puisque les policiers ont un accès privilégié aux femmes. Des pratiques organisationnelles, comme la constitution de la preuve qui commande de préserver des photos à caractère sexuel ou d'effectuer des fouilles corporelles, font partie des facteurs structurels qui justifient ces actions. Le sexisme présent au sein de ce groupe crée, selon les auteurs, une atmosphère propice aux violences sexuelles (1995). Ainsi, l'institution par ses règles et pratiques soutient certains comportements et ne les rend pas criminels (Kraska et Kappeler, 1995). En conclusion, il est possible de constater la place importante que prend le genre lorsque l'on considère l'institution policière, tant dans la structure organisationnelle que dans les actions posées sur le terrain. En effet, la conception idéale de la masculinité est un élément essentiel qui compose l'identité des policiers et policières et qui s'incarne dans leur façon d'être. Ainsi, cette socialisation des personnes au sein de la police les amène à adopter des comportements qui sont parfois discriminants, voire criminels, à l'égard des femmes auprès desquelles ils interviennent. Ceci maintient les femmes dans une position de soumission dans leur rapport aux forces de l'ordre.

3. La gestion policière des foules

En dernier lieu, l'élément central de la compréhension des expériences des femmes militantes dans leurs interactions avec la police relève des principes et fondements de la gestion policière des foules. Dans le cadre de la présente recherche, nous considérons les interventions policières qui ont lieu dans le cadre d'action collective, comme l'entendent Tarrow et Tilly (2008) dans leur ouvrage sur la politique du conflit. Ces groupes en interaction avec la police sont des groupes mettant de l'avant des *revendications*, par des moyens de *représentations* faisant partie d'un *répertoire* d'actions collectives existantes ou innovantes afin d'atteindre leur objectif. Ainsi, nous utiliserons le terme *action de protestation* pour désigner les actions effectuées dans des lieux publics ou privés qui adressent des revendications collectives et qui comportent une dimension d'opinion politique destinée à des acteurs politiques. Cela inclut des actions telles que la manifestation, l'occupation de bâtiment, des blocages, action directe, vigile, *sit-in*, *die-in*, etc. La compréhension de l'action collective n'étant possible que si l'on met en question la réaction apportée par celle-ci (Favre, 2009), nous allons nous pencher sur les réactions de l'institution policière par rapport à ces actions de protestation.

Une évolution s'est observée dans les pratiques policières du contrôle de foule depuis les années 1960 (Waddington, 2007). À cette époque, le style dominant des institutions policières était fondé sur l'escalade de la force (Waddington, 2007). Ces tactiques étaient caractérisées par le recours systématique à la force afin de contrôler les rassemblements. Les droits des personnes manifestantes étaient ignorés, il y avait peu de communication et de négociation avec les organisations militantes, peu de tolérance envers le désordre, beaucoup d'arrestations pour contrôler ceux ou celles qui contaminaient les autres militants et militantes par leur agitation (McPhail, Schweingruber, & McCarthy, 1998; Waddington, 2007). La police, percevant la foule comme un amalgame d'individus irrationnels, intervenait de manière indiscriminée sur celle-ci en vue de la contrôler et la contenir afin de prévenir les violences (Reicher, 2011). Ensuite, un glissement de paradigme a été observé au tournant des années 1980 vers la gestion négociée des foules (McCarthy & McPhail, 2006). McCarthy et McPhail (2006) avance d'ailleurs la thèse que ces pratiques policières se sont institutionnalisées dans le contrôle des groupes manifestants

afin de réduire les épisodes de violence. Cela a été observé parallèlement à la routinisation de la manifestation dans les répertoires d'action militante, ce qui apportera des effets sur le maintien de l'ordre (Meyer & Tarrow, 1998; L. Wood, 2007).

Suite à la montée du néolibéralisme et de la nouvelle pénologie (centrée sur le contrôle des risques et des menaces), plusieurs auteurs amènent la thèse de la militarisation de la police, de même que des stratégies visant l'incapacitation des groupes et individus militants (Kraska, 2007; Noakes & Gillham, 2006; Wacquant, 2001; Noakes, Klocke, & Gillham, 2005; Wood, 2015a). La militarisation de la police prend forme à travers les ressources matérielles, culturelles, organisationnelles et opérationnelles qui sont reliées au secteur militaire et ayant comme croyance que l'usage de la force est l'option appropriée dans la résolution de problème (Kraska, 2007). Conjointement à cette réponse militarisée, la police viserait la neutralisation stratégique des individus ou groupes posant une menace à l'ordre public. L'incapacitation stratégique est un concept qui a été formulé par Noakes, Klocke & Gillham (2005) qui suit la logique de neutralisation des risques potentiels de désordre social (Gillham, 2011; Gillham, Edwards, & Noakes, 2013; Noakes et al., 2005; Noakes & Gillham, 2007; Noakes & Gillham, 2006). Le tournant vers cette stratégie s'est effectué dans la foulée des manifestations de Seattle, en 1999, où le mouvement altermondialiste a utilisé de nouvelles méthodes de manifestation qui sortaient du cadre de la gestion négociée des foules (McCarthy et McPhail, 2006 ; Wood, 2007). Refusant de négocier les modalités de protestation avec la police, ces innovations militantes ont amené une adaptation des interventions policières (McCarthy et McPhail, 2006 ; Noakes & Gillham, 2006; Wacquant, 2001; Wisler, 2006).

Une question émerge donc de ce glissement : qui sont les groupes et les individus qui sont ciblés par ces nouvelles stratégies de gestion de foule? Gillham (2011) explique effectivement que cette neutralisation s'effectue selon une sélection discrétionnaire par laquelle la police va différencier les « bons » manifestants des « mauvais » manifestants, que l'auteur définit comme étant les manifestants *contenus* et les manifestants *transgresseurs*. Les manifestants transgresseurs sont reconnus comme ceux utilisant des tactiques qui sortent du cadre routiniser (négociation avec la police). La police cherche donc à minimiser les risques en identifiant et neutralisant la possible menace aux moyens de nouvelles techniques : la surveillance et le renseignement, les méthodes préventives (arrestations, utilisation d'armes intermédiaires pour

cibler les manifestants) et un plus grand contrôle de l'espace urbain (Gillham, 2011). Les *transgresseurs* subiront une plus forte répression. Dans cette perspective, il est important de se questionner sur l'identité de ces individus militants qui sont identifiés comme transgresseurs, de même que des éléments qui permettent aux organisations policières de catégoriser ces militants en termes de menace à l'ordre public. Ainsi, l'état des lieux dans ce champ de recherche permettra de comprendre comment l'intervention est déterminée à l'égard de ces groupes et individus pour lesquels elle est sélective. Cela nous mènera à nous pencher précisément sur les effets du genre. En dernier lieu, les effets des interventions policières sur les groupes et individus militants seront explorés.

3.1. La variation des interventions policières auprès des foules

3.1.1. Le savoir policier

Afin de comprendre les éléments qui rendent possible l'incapacitation stratégique et la militarisation de la police, il est possible de se tourner vers le modèle d'analyse de della Porta et Reiter (1998). Ce modèle d'analyse permet de saisir les variables importantes dans la variation de styles de gestion de foule. Ce modèle s'exprime à deux niveaux : le premier niveau est composé de différentes variables qui seront filtrées, au deuxième niveau, par le savoir policier, en vue de la détermination de l'intervention priorisée. Les variables importantes à considérer sont les caractéristiques organisationnelles du corps policier, la configuration du pouvoir politique, l'opinion publique, la culture policière et les interactions avec les manifestants. C'est ensuite que le savoir policier prend son importance et mène à une intervention policière donnée. Les auteurs le définissent comme étant « *the police's perception of their role and of the external reality* » (della Porta et Reiter, 1998, p.22). Il s'agit de leur perception de la réalité extérieure, des mouvements sociaux, des manifestants et manifestantes, mais aussi des perceptions de leur propre rôle en tant que policiers. Leur appréciation d'une situation étant basée sur les ordres reçus par l'organisation ou les lois, mais aussi influencée par l'image que les policiers ont des groupes sociaux (della Porta & Reiter, 1998, 2006; Wood, 2015a). Selon les auteurs, le savoir policier est la variable la plus importante du modèle puisqu'il lie la structure à l'action de police, ce qui signifie que les variables citées plus haut, comme la culture policière, ne vont s'exprimer que si elles deviennent partie prenante du savoir policier, ce dernier pouvant dès lors être

compris comme une connaissance spécialisée, une expertise, développée au sein de ce milieu professionnel (della Porta et Reiter, 1998).

La construction de la menace prend forme grâce aux croyances internalisées des policiers (della Porta et Reiter, 1998). Dans un chapitre de son ouvrage, Wood (2015a) cherche à comprendre l'impact des croyances et rumeurs liées aux groupes manifestants sur la perception des policiers et de leur implication sur les pratiques. Pour se faire, elle effectue une analyse documentaire de publications policières, de déclarations de policiers lors de procès, d'articles de journaux et biographiques au sein de la police qui aborde une croyance qui s'est propagée au sein de la police sur une stratégie utilisée par certains groupes militants, celle de l'utilisation de l'urine dans des fusils à eau pour lancer sur les policiers. Ces rumeurs, publicisées par un journaliste du *New York Times*, se sont propagées au sein des corps policiers, qui ont adapté leur intervention en fonction de celles-ci. L'auteure propose que la propagation d'une telle rumeur ait renforcé les perceptions des policiers des mauvais manifestants et a justifié des pratiques répressives envers les groupes perçus menaçants (Wood, 2015a). Elles sont ainsi devenues parties prenantes du savoir policier. De plus, en croyant ces histoires, empreintes d'une grande charge émotionnelle, cela a mené à creuser un fossé entre les policiers et les manifestants, réduisant considérablement les probabilités que les policiers éprouvent une solidarité face à ces individus. Ceci faciliterait les abus et la brutalité à l'endroit des personnes militantes puisqu'ils ne s'identifient pas à leur groupe (Wood, 2015a). Les représentations policières des manifestants deviennent accentuées par les rumeurs et croyances véhiculées au sein du groupe et produisent une dichotomie entre le « eux » et le « nous » de même qu'envers les « bons » et « mauvais » manifestants et sont susceptibles de mener à une intervention militarisée auprès d'eux ou à leur incapacitation.

3.1.2. Une police sélective : la place des idéologies et des caractéristiques identitaires

La revue de la littérature sur la gestion de foule permet de faire ressortir un thème central dans le traitement différentiel des manifestants et manifestantes, de même qu'auprès des organisations de mouvement social, soit l'importance de l'idéologie, associé plus précisément aux principes de la gauche (Dominique-Legault, 2016). C'est d'ailleurs ce que Dupuis-Déri (2013a) nomme comme étant du profilage politique. La recherche de Dominique-

Legault (2016) offre une compréhension qui permet d'allier les notions de savoir policier et de construction de la menace présentée par les groupes considérés comme marginaux ou anarchistes par les corps policiers. En effet, cet auteur s'est penché sur le projet GAMMA (Guet des activités des mouvements marginaux et anarchistes) mis sur pied par le Service de Police de la ville de Montréal (SPVM) en 2010 (Dominique-Legault, 2016). Il a effectué une analyse thématique des documents décrivant l'élaboration de ce projet au sein de cette organisation, documents qu'il a pu obtenir, en partie seulement, grâce à la Loi d'accès à l'information en vigueur au Québec. Dans son article, Dominique-Legault (2016) soutient la thèse que les mouvements sociaux et les individus qui défendent les principes reliés à la gauche sont catégorisés de marginaux, ce qui leur confère un potentiel criminel. Par les documents analysés, il a pu comprendre que le SPVM procédait à la construction de cette marginalité à travers les savoirs policiers et l'imaginaire policier et que cela menait à des interventions différenciées reliées à la neutralisation stratégique ou aux méthodes militarisées. Cette opérationnalisation de la marginalité s'effectue selon divers principes. Des groupes et événements ont été préalablement identifiés comme marginaux, tels que les événements du COBP (Collectif organisé contre la brutalité policière) ou encore la fête des travailleurs et travailleuses du 1^{er} mai. C'est également le cas de groupes contre l'embourgeoisement ou la cruauté animale. Les principes sociaux qui sont défendus par ces groupes sont énumérés dans ces documents comme indicateurs de marginalité, ceux-ci étant : « la liberté, l'égalité sociale, les pratiques antiautoritaires, le rejet de la consommation, la protection de l'environnement, la lutte pour les logements sociaux [...] la dénonciation des symboles d'autorité » (Dominique-Legault, 2016, p.311). Ceci abonde dans le même sens que Dupuis-Déri (2013b) qui, par son analyse qualitative des pratiques policières, met de l'avant qu'un étiquetage se produit par les policiers lorsqu'il s'agit d'anarchistes, jeunes et radicaux, notant que le port de vêtement et l'identification des bannières augmentaient la probabilité d'être la cible d'arrestation préventive ou de masse.

De plus, l'étude de Earl, Soule et McCarthy (2003) permet de comprendre que cette conception de la menace est une construction sociale qu'il faut situer dans un temps donné. Ces auteurs ont cherché à comprendre les mécanismes de contrôle utilisés par la police lors de la période de protestation des années 1968 à 1973, dans l'État de New York, en se penchant plus précisément sur les caractéristiques liées aux événements qui amènent la police à être présente ou non sur

les lieux des manifestations et les techniques employées auprès des groupes. En utilisant des données documentaires issues du *New York Times*, ils ont ressorti les articles de journaux qui abordaient la question des manifestations au courant de ces années et ils sont arrivés au résultat que le principal indicateur de la présence policière était aussi la menace représentée par la manifestation. Ce qui catégorisait qu'une manifestation était menaçante relevait de la grosseur de la manifestation, l'utilisation de tactiques de confrontation par les manifestants et manifestantes et leurs objectifs. Ces caractéristiques augmentant la probabilité que la police intervienne selon l'escalade de la force. Selon leurs résultats, la probabilité de la présence policière aux événements – et d'une intervention de leur part – augmentait lorsqu'il s'agissait de groupes subordonnés en fonction de la race et la classe. C'est d'ailleurs ce que l'étude de Davenport, Soule, & Armstrong (2011) vient confirmer. Ceux-ci se sont interrogés sur l'influence du fait d'être Afro-Américain dans l'intervention policière auprès des groupes protestataires et leurs résultats permettent d'attester que la police perçoit les groupes militants afro-américains plus menaçants et que cela augmente la probabilité qu'ils utilisent des stratégies répressives. En analysant 15 000 actions de protestation prenant part aux États-Unis, entre les années 1960 et 1990, relativement à la présence policière lors de ces actions et le type d'intervention exercé, ils sont arrivés à la conclusion que la présence policière était plus significative à l'endroit des groupes racisés comparativement aux actions de protestation où les blancs étaient majoritaires. De plus, ils ont conclu que lors des moments où il y avait présence policière, il était plus probable que la police intervienne selon différentes tactiques (arrestation ou utilisation de la force) à l'endroit des groupes racisés contrairement aux actions où il n'y avait pas d'Afro-Américains et d'Afro-Américaines présents. Il était même plus probable que la force soit utilisée que de ne faire aucune intervention. Ainsi, la présence afro-américaine lors d'action de protestation est une variable prédictive des méthodes policières utilisées à l'endroit des groupes. Toutefois, les auteurs expriment que la possibilité de manifester sans crainte pour ces groupes militants a varié dans la période de 1960 à 1990.

L'étude de Rafail (2014) s'inscrit dans la même lignée que ces auteurs. Il a dressé les indicateurs qui mènent à la répression cachée des mouvements sociaux. L'auteur définit la répression cachée comme des actions répressives de la part des agences de contrôle social, mais qui sont inobservables pour les mouvements sociaux. Cela inclut la collecte de renseignements,

l'infiltration, la supervision, etc. dans le but de neutraliser les mouvements sociaux possiblement menaçants. Il est d'avis que les attentats du 11 septembre 2001, aux États-Unis, ont permis une brèche au niveau organisationnel, social et légal pour justifier et augmenter la surveillance et le renseignement puisque les mouvements sociaux peuvent être perçus comme du terrorisme intérieur. En examinant une base de données rassemblant quatre cents organisations de mouvement social actives et à risque de surveillance, à Philadelphie, entre 2009 et 2010, il a tenté de comprendre quels étaient les groupes qui ont été la cible de répression cachée. Il arrive au résultat que 23 % des organisations de mouvement social ont été la cible de surveillance policière et que la répression cachée est distribuée inégalement entre les groupes. Le facteur le plus prédictif amenant à être l'objet de surveillance policière est lié aux idéologies politiques des groupes, au-delà de l'historique des tactiques utilisées par les groupes et l'historique des relations entre police et manifestants, manifestantes. En effet, les groupes ayant été plus ciblés se retrouvant dans les mouvements pour la paix, l'environnement, les droits des animaux et d'autres mouvements progressistes, mais aussi les mouvements de la droite conservatrice. Les groupes ayant des tactiques radicales, étant souvent davantage la cible de répression ouverte, ne sont pas nécessairement ceux les plus visés par la répression cachée puisque c'est l'idéologie politique qui prédomine sur la détermination de la surveillance. Ainsi, les groupes ayant des idéologies plus radicales, qui viennent contrer le statu quo et l'ordre établi, sont stigmatisés comme tels et plus propices de subir cette répression cachée. La stigmatisation des groupes selon des étiquettes précises permet cette répression de la part de la police (Ferree, 2005 ; Rafail, 2014). Les personnes manifestantes sont ciblées selon certaines caractéristiques et catégorisées par la police comme bonnes ou mauvaises.

Ainsi, il a été vu que l'identité politique des individus et des groupes manifestants est importante dans la détermination des stratégies policières appliquées auprès de ceux-ci, autant la répression ouverte (lors d'action de protestation) que la surveillance et le renseignement sur les groupes militants. Comme l'étude de Dominique-Legault (2016) l'a montré, les principes sociaux, dont l'égalité et la liberté, défendues par les groupes militants et les individus qui s'y identifient, sont importants aux yeux de la police. Toutefois, à la lumière de ce qui a été discuté, il reste difficile de séparer clairement les idéologies et identités des personnes manifestantes dans ce qui prédit davantage les interventions policières. Les caractéristiques identitaires des personnes

manifestantes sont effectivement apparus comme des facteurs d'importance, notamment dans le cas des personnes racialisées ou jeunes. C'est dans cette lignée que nous nous questionnons si le genre, en tant que catégorie sociale, est un facteur important dans la détermination des stratégies policières utilisées à l'endroit des groupes. Plus encore, si les groupes aux idéologies rejoignant la gauche sont plus susceptibles de vivre des interventions policières répressives, qu'en est-il des interventions policières auprès des mouvements féministes ou des groupes de femmes qui se rassemblent majoritairement entre femmes? Bien que l'importance des idéologies politiques et de certaines caractéristiques identitaires reliées aux individus au sein des mouvements sociaux ait été soutenue dans la littérature, un vide empirique existe puisque la variable du genre n'a été que peu soulevée. Afin de comprendre où se situe la considération du genre dans les décisions des institutions policières quant aux méthodes à appliquer auprès des groupes, la prochaine section mettra de l'avant les manières dont l'institution policière perçoit et agit auprès des groupes de femmes manifestantes, de même que les femmes au sein des groupes manifestants.

3.1.3. Une police sélective : le genre mis en question

Comme les catégories sociales auxquelles les individus appartiennent influencent le choix des méthodes d'intervention policière auprès des foules, le genre mérite d'être mis en question. Cela nous permettra de construire un aperçu concret de l'expérience des femmes dans leurs interactions avec la police.

Tout d'abord, l'étude exploratoire de Dupuis-Déri (Dupuis-Déri, 2009) pour le Collectif organisé contre la brutalité policière permet d'apporter une première compréhension sur la question. Afin de comprendre la question des violences policières à l'endroit des femmes au Québec, il a utilisé une méthodologie qualitative par entrevues et recherche documentaire. Il a recueilli des témoignages de femmes provenant de milieux divers et ayant subi de la brutalité policière (femmes pauvres, racisées, militantes, travailleuses du sexe, etc.) et épluché les médias et documents judiciaires répertoriant des cas de violence policière à l'endroit des femmes. La thèse défendue par cet auteur est que le statut socioprofessionnel des policiers et les pouvoirs qui y sont liés sont des facteurs de risque pour les femmes puisque l'institution policière possède des valeurs misogynes, sexistes et racistes et que celles-ci peuvent s'exprimer par l'utilisation

de la violence. Ainsi, Dupuis-Déri (2009) mobilise la littérature sur la culture policière afin de mettre de l'avant cette réalité, tout en postulant que la société québécoise est une société patriarcale, fondée sur le pouvoir des hommes. Ce mélange de concepts l'amène à expliquer que les outils mis à la disposition des policiers – comme la possibilité d'avoir accès aux informations personnelles, la possibilité de surveiller les individus et la possession d'armes – font d'eux non pas des protecteurs et défenseurs des femmes, tels que les perceptions populaires projettent, mais comme de potentiels agresseurs puisque les récits et archives récoltés par le chercheur rapportent des expériences de femmes ayant été victimes de violences physique, sexuelle et de harcèlement dans divers contextes.

Lorsqu'il aborde la question des femmes militantes, il avance que les militantes de gauche et d'extrême gauche vivraient aussi ce sexisme menant à des abus. Deux types de traitements sont répertoriés. Premièrement, les femmes militantes seraient moins prises au sérieux que les hommes dans leur mobilisation, n'étant pas perçues comme de réelles actrices politiques. À ce sujet, Dupuis-Déri (2009) abonde dans le même sens que Daines, Seddon & Walton (1994). Daines et ses collaborateurs (1994) disent que lorsque les femmes prennent de l'autonomie au plan politique, elles seraient aussi la cible de répression policière dans le cadre d'action de protestation. Lors de ces moments, elles seraient réprimées non pas seulement sur la base de leur idéologie politique, mais aussi du fait qu'elles sont des femmes (Dupuis-Déri, 2009). Dupuis-Déri (2009) met de l'avant des expériences de femmes qui ont reçu des insultes sexistes, des commentaires à allusion sexuelle et de la séduction.

Ces expériences de femmes militantes ayant vécu des attaques sexistes de la part des forces de l'ordre ont aussi été documentées par Filteau (2009) qui s'est penchée sur les violences sexuelles vécues par les militantes mexicaines lors des manifestations du 3 et 4 mai 2006, à San Salvador Atenco, au Mexique. Les mobilisations du 3 et 4 mai 2006 ont été marquées par une répression policière démesurée pour contrôler les manifestantes et manifestants. Jusqu'à quatre mille policiers ont été déployés sur le terrain et plus de 200 personnes ont été arrêtées. Sur les quarante-sept femmes arrêtées, l'auteure rapporte que trente d'entre elles ont divulgué avoir été victimes de viol, d'attouchements et de menaces de viol par les policiers, lesquels demeurent impunis, protégés par l'État mexicain. Filteau (2009) est d'avis que la violence sexuelle faite par les policiers, et en l'occurrence l'État, à l'endroit des femmes a été perpétrée dans un objectif

de contrôle social et d'oppression des militantes pour réaffirmer leur position dans la société mexicaine. Les femmes militantes qui traversent la frontière de la sphère privée et domestique en participant aux revendications « se font remettre à leur place » (Filteau, 2009, p.38). Afin d'en arriver à ce constat, Filteau (2009) a utilisé le concept de « terrorisme sexuel » de Sheffield (1989) pour comprendre ce qui soutient ces violences. Pour Sheffield (1989), le terrorisme sexuel se définit par la propagation de la peur, du contrôle et de la domination des femmes par les menaces de violence sexuelle. Elle inclut dans le terrorisme sexuel toutes les formes de violence sexuelle (viol, violence conjugale, inceste, pornographie, harcèlement) et elle soutient que c'est le système patriarcal qui les justifie. L'importance de la peur, amenée par la menace de violence à caractère sexuel, est ce qui agit comme forme de contrôle social (Sheffield, 1989). Ce système de peur inclut également les violences verbales à connotations sexuelles adressées aux femmes. Bien que le contexte démocratique mexicain soit différent du contexte canadien, la compréhension de ce système de peur basé sur la menace des violences sexuelles est intéressante et sera explorée dans le cadre de cette recherche puisque les femmes militantes, au Canada, semblent également en être la cible.

Outre les violences à caractère sexuel, Dupuis-Déri (2009) soulève également la question des manifestations féministes qui seraient traitées particulièrement à cause des motifs de revendication. Il rapporte les propos d'un homme qui avait participé à une manifestation féministe et qui aurait mis en question par rapport à son orientation sexuelle par la police (Dupuis-Déri, 2009). Les individus au sein de ces manifestations étant dénigrés sur leur appartenance au genre, mais aussi par rapport aux attentes de masculinité. Cette recherche amène des avenues intéressantes quant aux expériences vécues par les femmes militantes, mais aussi par le cadre théorique mobilisé. Dans la même lignée que Filteau (2009), Dupuis-Déri (2009) amène que les rapports de pouvoir, des hommes sur les femmes, conjugués aux pouvoirs détenus par les policiers, produit une domination plus grande pour les femmes qui sont en contact avec l'institution. Considérant que des valeurs machistes et sexistes sont partagées par les policiers, nous supposons également que cela constitue un facteur de risque pour les femmes. Toutefois, en regard de la méthodologie utilisée par ce chercheur, la portée des résultats demeure discutable. Pour pouvoir effectuer des conclusions plus probantes, il aurait été bien d'étendre la collecte de données à un plus grand échantillon de femmes ayant vécu différents types

d'expériences avec des policiers, notamment celles n'ayant pas vécu de comportements abusifs. De plus, le nombre de témoignages de femmes militantes recueillis est limité et les archives, peu nombreuses dans le texte. Il serait donc nécessaire d'avoir un échantillonnage plus grand afin de pouvoir émettre des résultats valides et mieux comprendre les problématiques vécues par les femmes en lien avec la culture policière. Dupuis-Déri (2009) utilise également les notions de profilage politique et de profilage sexuel pour expliquer les expériences des femmes, sans approfondir les représentations de ceux-ci. Ceci est une réflexion qui mériterait d'être poussée afin de mieux comprendre qui sont ces femmes qui sont vues comme menaçantes et qui vivent cette répression sur la base de leur genre.

3.2. Effets de l'intervention policière en gestion de foule

Les champs d'études de la gestion policière des foules et de la répression des mouvements sociaux ont amené un questionnement plus large que la compréhension des mécanismes menant au contrôle social de l'action collective. Les effets que le contact avec les forces de l'ordre induisent sur les militants et militantes ont été ainsi considérablement étudiés par la recherche dans ce domaine. Les effets de la répression sur les mouvements et les individus qui les composent seront analysés dans l'objectif d'apporter une compréhension complète du vécu des femmes militantes dans leur rapport à la police.

La recherche entre la répression policière des mouvements sociaux et les effets sur la mobilisation a permis de mettre en lumière quatre types de relation entre les acteurs. Dans sa première théorisation de la répression, Tilly (1978) avait émis que la répression et la mobilisation entraient en relation selon deux modèles de corrélation : la répression mène vers une décroissance de la mobilisation ; la mobilisation mène vers une plus grande répression. Toutefois, dans sa recherche de 2005, le chercheur ajouta deux relations pour élargir sa conception de la corrélation répression-mobilisation et ainsi tenir compte des éléments occultés dans sa version antérieure : la répression fait croître la mobilisation; la mobilisation fait décroître la répression (Tilly, 2005)⁴. Ainsi, pour les personnes militantes ou les organisations militantes, la croissance de la mobilisation se représente par la pérennisation de la

⁴ Se référer au modèle en annexe 1 pour mieux comprendre les mécanismes et processus derrière les relations. *Figure I.*

mobilisation, pouvant mener jusqu'à la radicalisation et la prise des armes (Combes & Fillieule, 2011). La radicalisation de la pratique militante s'observe par des changements de répertoire d'action par les groupes militants et les individus et est liée à divers mécanismes, notamment par la mobilisation émotionnelle où les émotions deviennent un moteur à la radicalisation⁵ (Combes & Fillieule, 2011). À l'inverse, d'autres recherches présentes plutôt que la répression policière tue la mobilisation et fait décroître l'engagement militant. Combes & Fillieule (2011) rapportent que les tenants des théories sur la mobilisation des ressources sont plutôt d'avis que la répression policière augmente les coûts et les risques liés à l'action protestataire et que cela est dissuasif pour les militantes et militants qui voient un moins grand avantage à l'action⁶.

Comme il a été vu, la police tend à catégoriser les groupes et individus lorsqu'il en vient à l'intervention policière auprès des foules, utilisant sur les groupes considérés comme dangereux des stratégies plus répressives comme des techniques militarisées ou bien de neutralisation préventive. Il est donc nécessaire de tenter de saisir si ces effets sont différenciés selon les individus militants et les organisations de mouvement social qui sont ciblés pour approfondir les répercussions sur les femmes. La stigmatisation et la catégorisation des groupes et individus par les agents de contrôle social ont des effets particuliers pour ceux qui la vivent comme vus précédemment avec l'étude de Rafail. Celle-ci montre que les groupes aux idéologies radicales sont davantage touchés par la surveillance policière (2014). Toutefois, l'étude de Rafail se concentre précisément sur les idéologies sans considérer d'autres caractéristiques des groupes telles que la race, le genre ou la classe. Ainsi, les analyses effectuées demeurent principalement unidimensionnelles où seule l'idéologie politique des acteurs sociaux est prise en considération alors que certaines études mettent de l'avant l'importance de l'effet des caractéristiques multiples des individus ciblés. Par exemple, l'étude de Wood (2007) sur la diffusion nationale et transnationale des tactiques de protestations de Seattle (tactiques de Seattle), suite aux manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en 1999, a montré que les organisations militantes moins privilégiées sur le plan monétaire et des organisations de

⁵ Pour plus de lectures sur le sujet, voir Goodwin, J. et Jasper, M (2003) qui discutent de la place des émotions dans la question de la mobilisation. J. Goodwin, M. Jasper (2003) *Rethinking Social Movements. Structure, Meaning and Emotions*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers.

⁶ Pour plus de lecture sur le sujet voir McAdam, D., & Wiltfang, G. (1991) « The Costs and Risks of Social Activism: A Study of Sanctuary Movement Activism », *Social Forces*, 69 (4), p. 987-1010.

militants et militantes racialisées ont été limitées à cause de facteurs identitaires. Ceci est aussi lié à la répression policière vécue par ces groupes. En rapportant le témoignage d'un militant altermondialiste racisé, Wood (2007) explique que les impacts des arrestations policières subies par les militants ne prenaient pas la même importance auprès des militants racisés puisqu'une fois en détention, il est plus facile pour les militants blancs de classe moyenne, étudiants, de sortir de détention qu'une personne noire (Wood, 2007). Lorsqu'on prend les exemples des émeutes à Londres, en 2011 (Briggs, 2012), ou les émeutes de Ferguson en 2014 (El-Enany, 2015), les individus participants aux émeutes ont été perçus comme des criminels, dénués de toute identité politique, ce qui a amené une réponse militarisée de la police et la judiciarisation de ces individus (Briggs, 2012; El-Enany, 2015). Plus encore, les personnes réprimées étaient principalement des personnes racisées ou de classes sociales inférieures.

D'ailleurs, lorsque la répression policière et étatique a contribué à la radicalisation des mouvements, qui ont passé à la clandestinité et à la lutte armée, cela a eu pour effet d'apporter une réorganisation du travail militant (Combes & Fillieule, 2011). Or, cette réorganisation a causé des impacts sur la division sexuelle des tâches militantes et a renforcé les rapports sociaux de sexe. Comme Combes et Fillieule (2011) l'ont illustré, la lutte armée et le passage à la clandestinité comme réponse à la répression ramènent des rôles traditionnellement occupés par les hommes puisqu'ils sont liés à la force physique et à la violence, ce qui exclut les femmes de ces lieux de pouvoir. De manière plus subtile, les auteurs rapportent par leur revue de la littérature que ces réponses à la répression peuvent amener les femmes à être renforcées dans les positions stratégiques qu'elles occupent, puisque les femmes occupent des rôles de création et de maintien des réseaux militants qui sont importants et moins visés par les outils de contrôle (Fillieule, 2009). De plus, si l'on poursuit dans la lignée de Dupuis-Déri (2009) et Filteau (2009) qui ont mis en lumière que les femmes militantes pouvaient vivre de la répression à caractère sexuel, il est possible de faire l'hypothèse que cela aura eu des conséquences importantes sur leur mobilisation, mais aussi au niveau psychologique. La démobilisation suite aux interventions policières est effectivement répertoriée dans la littérature (Combes et Fillieule, 2011). Ainsi, il est possible de constater que des vulnérabilités sont créées notamment au niveau de l'identité politique, mais aussi du genre, de la race, de la classe, etc.

4. Cadre théorique : interactionnisme, féminisme et performativité

Afin de faire sens des données qui seront collectées dans cette recherche, plusieurs théories devront être jumelées pour restituer et comprendre l'ampleur du phénomène. Comme cette recherche tente de comprendre le vécu des femmes militantes dans leur interaction avec la police en action protestataire, elle se situe à deux niveaux : les interactions individuelles entre les femmes militantes et la police ; et les interactions entre les groupes militants et la police. Le cadre théorique s'articulera donc autour des théories interactionnistes et de la performativité afin de comprendre comment le genre prend son importance à travers les interactions sociales entre les femmes militantes et la police. Pour ce faire, il sera d'abord important de comprendre comment se structurent les interactions sociales, les théories interactionnistes qui intègrent la perspective féministe seront donc mises de l'avant. Ensuite, les théories de la performativité seront explicitées, pour finalement permettre de les articuler au sujet de recherche.

La pensée de Mead (1956) servira d'introduction aux fondements des théories interactionnistes. Celle-ci nous permet de comprendre comment les individus interagissent à l'aide de symboles sociaux qui permettent de donner un sens aux objets, aux événements et aux situations qui les entourent (Sandstrom, Lively, Martin, & Fine, 2014). Pour Mead (1956), les individus ont la faculté de transmettre et de comprendre les symboles sociaux qui sont échangés au courant de l'interaction. Ce sont, par exemple, les paroles, les gestes ou l'habillement. Les individus partagent les symboles, les interprètent et agissent selon les attentes de l'autre pour coordonner les actions. Dans l'interprétation des symboles, les individus créent un sens autour de l'action sociale, ce qui les engage dans un processus de construction identitaire basée sur les symboles sociaux. Ainsi, l'identité n'est pas un élément qui est préalablement déterminé. Elle est construite par les interactions avec les individus, mais aussi avec l'environnement social (Mead, 1956). Une perspective féministe s'est développée à travers l'interactionnisme symbolique pour comprendre les façons dont l'identité de genre est construite à travers ces rapports sociaux. Bien que la présente recherche ne se concentre pas sur la construction des identités, mais plutôt sur la façon dont ces identités entrent en interaction avec les autres, il n'en demeure pas moins qu'il

est important de comprendre cette construction des sujets pour comprendre comment ils performant.

Dans cette optique, les auteurs se sont questionnés sur les façons dont les comportements sont classifiés selon le sexe et comment le genre est appris. Être homme ou être femme est le fruit d'un processus social (Deegan, 1987). L'accent est donc déplacé sur la manière dont les individus performant leur genre dans les situations sociales et comment le genre est une façon de donner du sens aux symboles qui les entourent (Deegan, 1987). Pour West & Zimmerman (1987), une idée centrale liée à la performativité du genre dans les interactions sociales est celle du concept de « *doing gender* », selon le sexe assigné à la naissance. Les individus, par la socialisation, apprennent la signification de ce qu'implique être homme ou être femme selon la culture donnée et l'affirme dans leurs interactions sociales. Le genre est, pour eux, le produit de pratiques sociales : « *the activity of managing situated conduct in the light of normative conceptions, attitudes, and activities appropriate to one's sex category* » (1987, p.127). Alors que les individus sont classés dans les catégories liées à leur sexe (homme ou femme), les interactions sociales viennent confirmer le genre et c'est à ce moment que les individus performant leur genre. Comme Messerschmidt le souligne (1995), les multiples rapports de domination vécus par les femmes sont importants à prendre en compte puisqu'ils structurent la façon dont celles-ci construisent leur identité et performant leur genre dans leur interaction avec les hommes, mais aussi avec les femmes. Ceci implique que selon les situations sociales, des attentes idéalisées par rapport au genre se forment.

Pour comprendre comment le genre peut être performatif, il est important de définir ce qu'est la performativité. Un énoncé est performatif lorsqu'il réalise ce qu'il est en train d'énoncer au moment même de sa prononciation⁷. La théorie de Judith Butler, explicitée dans *Trouble dans le genre* (1990), est centrale dans cette compréhension. Butler définit la performativité en ces mots : « J'essaie donc de penser la performativité comme cette dimension du discours qui a la capacité de produire ce qu'il nomme. » (Butler, 2005a). Elle est d'avis que la performativité s'applique au genre en ce sens que « [d]ire que le genre est performatif veut dire qu'il n'a pas

⁷ À titre d'exemple (Baril, 2007), qui approfondit la construction du sujet dans les thèses de Butler, reprend un exemple modèle pour montrer comment un énoncé peut-être performatif. « Lorsqu'un prêtre affirme : « Je vous déclare mari et femme », l'énoncé performatif fait apparaître cette réalité en la disant » (Baril, 2007, p.64).

de statut ontologique indépendamment des différents actes qui constituent sa réalité » (Butler, 1990, p.259). Ceci signifie que le corps existerait d'abord en acte, qu'il n'y a pas d'idée universelle de ce que le corps pourrait être et que le corps ne peut se définir que par des propriétés qu'on lui déduit. C'est par son énonciation et sa répétition qu'il viendra réaliser ce qu'il dit. Il n'est donc pas naturel, mais il se réalise à travers les contraintes et les normes de façon quotidienne (Butler 2005, tiré de Baril, 2007). Le genre est donc un ensemble de normes régulatrices qui contraignent et s'imposent aux sujets, orientées vers un idéal de genre, masculin ou féminin et qui crée des attentes dans l'expression de celui-ci (se comporter dans l'idéal de l'homme ou de la femme). Ces théories sont pertinentes dans le cadre de cette recherche puisque l'on comprend que les individus, avant de s'assembler au sein des groupes, performant leur genre, dans une mise en acte qui est consignée par des normes.

Pour appliquer concrètement comment ces théories s'articulent avec le sujet de cette recherche, deux exemples seront explicités. D'abord, il a été vu préalablement que la masculinité est une valeur importante au sein du milieu policier. Les policiers et policières doivent s'y conformer et montrer leur virilité par leurs actions et leurs attitudes et c'est cette forme de masculinité qui est valorisée. La masculinité, qui devient incarnée par les membres de cette institution, se reflète dans leur choix, leur discours, leur préférence. Les perceptions des policiers et policières à l'égard des femmes ou encore de les considérer moins menaçantes sont une façon de voir cette performativité. Ensuite, le contexte d'action de protestation implique, pour les militantes, une présence dans la sphère publique. Historiquement, la distinction entre espaces public et privé marquait les espaces dans lesquels les hommes et les femmes pouvaient apparaître (Butler, 2016). Les femmes étaient confinées à la sphère privée et domestique et la sphère publique et politique était réservée aux hommes. La distinction entre ces sphères s'est peut-être effritée au fil des luttes féministes, mais il n'en demeure pas moins que des attentes particulières par rapport aux femmes persistent et que le système patriarcal demeure en place. Dans le contexte du militantisme où des revendications sont mises de l'avant, où une remise en question du pouvoir politique est portée haut et fort, et où les femmes revendiquent, ensemble, leur droit d'apparaître dans cette sphère publique, il serait possible de penser que cela contrevient aux attentes – de docilité et de douceur – que l'on se fait envers elles et de leur appartenance au genre féminin.

5. Problématique

Cette revue de la littérature aura permis d'établir une série de connaissances entourant la compréhension des expériences des femmes dans leur interaction avec la police. Cette thématique précise de recherche étant peu étudiée, il a été primordial de couvrir un large éventail de domaines d'études pour comprendre les spécificités qui l'entourent. Tout d'abord, il a été abordé que les femmes au sein des mobilisations vivent des rapports de domination liés à leur genre. Ceux-ci sont présents dans l'organisation du travail militant, qui est divisé de manière genrée (les rôles des femmes centrés sur l'établissement des réseaux et du soutien alors que les hommes sont reconnus pour leur leadership et leur implication dans l'action), mais aussi dans la reconnaissance de leur tâche ce qui a pour effet d'invisibiliser les femmes (Fillieule, 2009). Quand il s'agit des rapports avec les acteurs extérieurs au groupe, il a été avancé que les groupes de femmes étaient ciblés davantage par des mécanismes de répression sortant du cadre traditionnel de la conception de la répression exercée par l'État et ses agents de contrôle social (Ferree, 2005). Les groupes de femmes seraient la cible de *soft repression*, qui vise à étouffer leur contestation par le biais de la ridiculisation, la stigmatisation et la mise au silence des groupes. Toutefois, des témoignages de femmes ayant vécu des interactions avec la police montrent qu'elles sont tout de même la cible de cette répression (Les Sorcières, 2016). Quelles sont donc les formes de répression vécues par les femmes militantes en ce qui a trait à la police dans le contexte de protestation et qu'est-ce qui nous permettrait de comprendre celles-ci?

La littérature sur la gestion policière des foules a permis d'établir les variables permettant de comprendre les variations dans les styles de méthodes employées (della Porta, 1998). Parmi celles-ci, les perceptions des policiers de leur monde extérieur, alimentées par les valeurs du groupe, sont des éléments centraux au travail policier puisqu'ils modélisent leur intervention à travers les façons dont ils conçoivent le monde (Dupuis-Déri, 2013; della Porta et Reiter, 1998, 2006; Fillieule et della Porta, 2006; Herbert, 1998; Wood, 2015a, 2015b). La menace et le risque étant maintenant deux concepts centraux au cœur des institutions sociales, il en va de même dans la considération des groupes militants (Noakes et Gillham; Rafail 2014; Wacquant, 2001; Wood, 2015a, 2015b). Les organisations policières adoptent donc de nouvelles techniques d'intervention (préventives et répressives) auprès des groupes et individus militants qui

représentent une menace à l'ordre public aux yeux de la police. Lorsqu'il est question de la gestion des foules, la police intervient donc de manière sélective en fonction des catégories sociales des groupes et individus, de même que sur la base des idéologies qui sont centrées sur les principes sociaux de la gauche (Davenport et coll., 2011; Dominique-Legault, 2016; Noakes et Gillham, 2006; Wood, 2015a, 2015b). Comment la police intervient-elle donc auprès des femmes militantes et des groupes composés à majorité de femmes?

La variable du genre n'a été que très peu considérée dans les études sur la gestion de policière des foules qui ont discuté autour de ces questions. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'autres contextes que celui du contrôle de foule, les valeurs, les stéréotypes et les traditions construisent la façon d'intervenir des policiers. C'est d'ailleurs ce qui a été mis en lumière, à savoir que les femmes pouvaient subir des traitements particuliers en lien à leur genre (violence sexuelle ou profilage), surtout lorsqu'elles vivent plusieurs rapports de domination simultanément (tel serait le cas d'une femme pauvre racialisée, par exemple) (Dupuis-Déri, 2009; Kraska & Kappeler, 1995). Un élément central dans la compréhension de ces phénomènes de victimisation et de différenciation par rapport au genre trouve sa source dans la culture machiste et sexiste des policiers et le développement de certaines perceptions liées aux stéréotypes qui influencent leur comportement. La section sur le machisme et la masculinité est venue démontrer l'importance de ces valeurs à travers l'institution et de leurs effets sur les pratiques policières. C'est ce qui nous amène au cadre précis de contestation. Seulement les études de Dupuis-Déri (2009) et Filteau (2009) se sont concentrées spécifiquement sur l'influence que le genre pouvait avoir dans les interventions policières auprès des femmes militantes en contexte d'action de protestation. Ces deux études, bien que pertinentes, ne permettent pas d'obtenir une réponse claire à ce sujet. L'étude de Dupuis-Déri (2009) étant exploratoire et n'abordant la question du militantisme que brièvement, ses résultats ont une portée minimale pour établir une compréhension précise de la problématique. Pour ce qui est de l'étude de Filteau (2009), les expériences de violence sexuelle vécues par les militantes mexicaines mettent en lumière le caractère genré des interactions entre ces deux groupes. Toutefois, elle prend lieu dans un contexte démocratique différent du Québec et du Canada et se concentre uniquement sur la question des violences sexuelles vécues par les femmes lors de manifestations spécifiques. Ainsi, cela reste limité en vue de la compréhension de l'importance du genre comme indicateur

de l'intervention policière. En effet, tel que Daines et coll. (1994) et Dupuis-Déri (2009, 2013) l'amènent, la dimension politique serait importante lorsqu'il est question des groupes militants composés de femmes puisque celles-ci ne seraient perçues comme une menace aux yeux de l'institution policière. Toutefois, lorsqu'elles prennent de l'autonomie sur le plan politique, elles sont susceptibles de vivre la répression policière basée sur leur identité de genre (Daines et al, 1994; Dupuis-Déri, 2009, 2013). C'est pour cette raison que les résultats de Filteau (2009) demeurent limités, ne discutant que peu de l'aspect politique relié au groupe, et qu'il devient important de comprendre dans son ensemble ce que les femmes vivent dans leur interaction avec la police en action de protestation.

À ce jour, bien qu'un vide empirique existe autour de la question des interventions policières en contexte de foules auprès des femmes et des mouvements de femmes organisées en non-mixité, les auteurs amènent l'hypothèse que les femmes seraient la cible d'une discrimination effectuée sur la base de leur identité sexuelle (Dupuis-Déri, 2009, 2013; Daines et coll, 1989; Filteau, 2009). L'objectif général de cette recherche est de comprendre l'expérience des femmes militantes dans leurs interactions avec la police dans le cadre d'action de protestation, en se demandant comment le genre féminin vient influencer leur vécu. Pour ce faire, des entrevues semi-directives ont été effectuées auprès de femmes militantes ayant vécu des interactions conflictuelles avec les policiers et policières en contexte de protestation. La majorité des études portant sur la gestion de foule utilisant une analyse documentaire, le recours à l'entretien permettra d'entrer en profondeur dans la subjectivité des participantes pour mieux reconstruire leur univers de perceptions. Pour atteindre notre objectif principal, nous poursuivrons quatre sous-objectifs. D'abord, cette recherche visera à restituer l'expérience de mobilisation des femmes au sein des milieux militants et en action de protestation en examinant les particularités liées au genre. Cela nous permettra d'explorer s'il existe un lien entre les façons dont les femmes se mobilisent et les interventions policières dont elles sont la cible. Il s'agira ensuite de restituer l'expérience de ces femmes par rapport à l'intervention policière en contexte d'action de protestation. Ceci impliquera notamment de se pencher sur les perceptions des femmes par rapport à l'institution policière et l'intervention en contexte de foule. De plus, cette recherche visera à comprendre si les interactions, autant celles vécues individuellement que les interventions effectuées au sein des groupes, sont influencées par le fait qu'elles soient des

femmes. Finalement, le dernier sous-objectif de cette recherche est de comprendre les effets de ces interactions sur la mobilisation des femmes, mais également sur les impacts dans leur vie quotidienne. Se pencher de cette façon sur le vécu des femmes dans leur rapport à la police permettra d'explorer le vide empirique dans lequel le genre se situe lorsqu'il est question des pratiques policières de gestion de foule. De plus, s'inscrivant dans une perspective féministe, cela permettra d'élargir la compréhension de la condition féminine dans le domaine traditionnellement androcentré qu'est la criminologie et plus précisément des études policières. Depuis les récentes vagues de mobilisations au Québec, dans la foulée du printemps 2012 et des bavures policières qui s'en sont suivies (Dupuis-Déri, 2013), il est important de donner la voix aux femmes pour exprimer des expériences souvent occultées par la recherche.

CHAPITRE 2 – MÉTHODOLOGIE

1. Objectifs de recherche

Pour faire un bref retour sur les objectifs de recherche, ce mémoire vise à comprendre les expériences des femmes militantes dans leurs interactions avec la police en contexte d'action de protestation. Ce questionnement cherche à approfondir le vécu des femmes, qui est occulté au sein de la recherche sur la gestion des foules, mais également l'influence que peut avoir l'identité de genre sur leurs expériences avec les forces de l'ordre. Afin d'arriver à une compréhension de ces interactions telles que vécues par les femmes, la question a été décortiquée en différents sous-objectifs. Tout d'abord, il s'agira de restituer l'expérience de mobilisation des femmes militantes (au sein des groupes militants et en action de protestation), de même que leur expérience par rapport à l'intervention policière. Cela permettra de comprendre de quelle manière ces interactions sont influencées par le genre des participantes. Finalement, le regard sera mis sur les effets d'interactions sur leur mobilisation et sur leur vie quotidienne. Ainsi, le sujet est construit autant par le militantisme des femmes que par les questions reliées aux contrôles des foules.

Ce projet s'inscrit dans le but d'explorer une thématique où les rapports sociaux de sexe sont peu étudiés, mais aussi dans un désir de changement social. En effet, les recherches ayant les femmes pour sujet s'inscrivent dans un objectif social, celui de la compréhension des conditions féminines en vue de l'atteinte de l'égalité des genres. Elles impliquent une remise en question des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, ce qui suppose une posture particulière dans l'approche aux sujets. Dans ce contexte, il est d'abord nécessaire de se questionner sur la méthodologie à utiliser pour prendre en compte la dimension sociale et idéologique du projet. Ensuite, les caractéristiques reliées au recueillement des données seront décrites.

2. Méthodologie qualitative

Le sujet d'étude portant sur les expériences des femmes militantes dans leur interaction avec la police, la stratégie méthodologique retenue est l'approche qualitative à l'aide d'entretiens semi-directifs. Le choix de cette approche s'est effectué en fonction des caractéristiques reliées aux méthodes de recherche qualitative, en rapport à l'objet d'étude. Comprendre les questions de genre amène un lot de considérations dans l'application d'une méthodologie de recherche. Une perspective féministe a donc été adoptée et les justifications de ce choix seront expliquées plus en détail.

2.1. Justifications de l'approche

La méthodologie qualitative peut se définir comme une approche permettant d'entrer dans le vécu subjectif des acteurs sociaux. Elle permet de construire les réalités sociales des individus telles qu'elles sont vécues par ceux-ci et par les significations données à ces expériences. C'est ce qu'expliquent Corbin & Strauss : « *Qualitative research allows researchers to get at the inner experience of participants, to determine how meanings are formed through and in culture, and to discover rather than test variables.* » (Corbin & Strauss, 2008, p13). La place est donc donnée de manière centrale au sujet, à ses expériences et aux significations qu'il y attribue. La méthodologie qualitative met en évidence la multiplicité des réalités sociales qui sont aussi nombreuses qu'il y a de sujets et épouse les subjectivités des acteurs, mais aussi des chercheurs qui la pratiquent. Ainsi, la *réalité* n'est pas figée par l'interprétation des chiffres et va au-delà de ce qui est perceptible par ceux-ci, ce qui permet d'atteindre les visées d'exploration et de compréhension des phénomènes (Dorais, 1993).

L'adoption de l'approche méthodologique s'est également effectuée en raison de l'objet d'étude, c'est-à-dire les expériences des femmes militantes dans leurs interactions avec la police en contexte de protestation. Cette stratégie de recherche est la plus appropriée pour étudier ce phénomène puisqu'elle nous permet d'avoir accès aux expériences des militantes*⁸ et aux

⁸ L'échantillon des militantes* est constitué de dix-huit femmes cis et une personne non-binaire. Dans un objectif d'inclusion, mais aussi de respect du cadre du sujet d'étude (les femmes militantes), nous avons choisi d'utiliser l'astérisque pour reconnaître que l'échantillon n'est pas exclusivement constitué de femmes cis et qu'une personne non-binaire a été interviewée dans le cadre de cette étude. D'autres types de formulation sont possibles pour inclure toutes les identités de genre, tels que l'écriture épiciène. Toutefois, le cadre de cette recherche porte sur les questions

significations qu'elles* ont développées autour de ces expériences. Cela nous a aussi permis d'explorer en profondeur les événements qui ont été marquants pour elles* tout en tenant compte du vécu émotif de chacune*. En donnant la parole aux femmes*, nous avons obtenu un portrait sensible et juste de l'ensemble du vécu militant, tout en y comprenant la place prise par les interactions avec la police.

Finalement, comme la variable du genre est peu considérée dans les études sur la gestion de foule, l'approche qualitative nous a également permis d'apporter une compréhension sur des points de vue qui sont encore peu connus. La considération par rapport au genre apporte des particularités puisqu'elle doit s'inscrire dans une posture précise pour éviter de reproduire des rapports de pouvoir dans la production des données. La recherche s'inscrira donc dans une perspective féministe et l'adoption d'une méthode qualitative en est le point de départ (O'Shaughnessy et Krogman, 2012).

2.2. Approche féministe en méthodologie

L'approche féministe en recherche se distingue principalement au niveau des paradigme et épistémologie, de même que sur les méthodes de recherche à utiliser. C'est ce qui fera l'objet de cette section.

Pour débiter, la rupture épistémologique proposée par la recherche féministe est de considérer les rapports de pouvoir qui ont construit le vécu des femmes, de même que les rapports de pouvoir dans la production de la recherche (Beckman, 2014). Cela amène une reconsidération de l'objet d'étude. Les femmes ne sont pas considérées en tant que simple *objet*, mais comme *sujet*. Cette posture vient en critique au positivisme qui occulte les dimensions de genre dans l'analyse des phénomènes sociaux (Sprague, 2005). Pour illustrer ce point, dès 1985, c'est ce que décriaient Poirier, Dagenais et Gregory qui étudiaient la condition des femmes en Guadeloupe. Ils critiquaient déjà que les données officielles du pays excluaient les modes de production typiquement féminins, comme le travail domestique, ce qui ne leur permettait pas

touchant les femmes, c'est pour cette raison que le terme *militante* sera maintenu au féminin. La participation de cette personne à la recherche a été pertinente pour explorer plus largement les questions liées au genre, mais également puisqu'elle a vécu des interactions liées au fait que la police la percevait comme une femme cis (voir la section sur les résultats). Les questions d'identité de genre dans le contexte de militantisme et de gestion de foule mériteraient tout de même d'être soulevées plus profondément dans de recherches futures pour comprendre comment la police pourrait percevoir les individus non cisgenre.

d'avoir accès aux réalités des femmes de manière fidèle. Ils ont donc penché pour une méthodologie mixte, avec une approche qualitative, pour y arriver (Poirier, Dagenais, & Gregory, 1985). C'est ainsi que Beckman (2014) revendique que la variable du genre doit être davantage utilisée comme une catégorie d'analyse pour mettre en lumière l'existence de toutes et tous. Le rapport aux objets tient compte de la subjectivité émanant du contexte social et culturel de la production du savoir, c'est-à-dire que cela tient compte des relations historiques qui ont mené à créer l'expérience des groupes, tout en ayant conscience de ses propres relations avec ceux-ci (Beetham & Demetriades, 2007; Guba & Lincoln, 1994; Landman, 2006; O'Shaughnessy & Krogman, 2012). Le sujet est donc au centre de la recherche ce qui nous amène à mieux comprendre les relations de pouvoir dans un contexte historique et matériel donné (Collins, 1998).

L'approche féministe tient compte du contexte social, historique, des relations de pouvoir dans lesquels se situe l'individu et a une visée de changement social (Guba et Lincoln, 1984). Toutefois, elle ne se limite pas à la considération du sujet d'étude, mais se questionne également sur les relations de pouvoirs dans la production de la recherche. Plusieurs chercheuses féministes se sont penchées sur la conception du savoir et la production du savoir (Haraway, 1988; Harding, 1987; Hartsock, 1987; Smith, 1987). L'épistémologie féministe remet en question la conception de l'objectivité classique en science puisqu'elle ne tient pas compte des croyances qui construisent le chercheur (Harding, 1987). Pour Harding (1987), le chercheur doit se placer dans le portrait qu'il tente de dépeindre puisqu'il est lui-même construit à travers des relations sociales, des croyances et des expériences qui ont des incidences sur la recherche. Dans l'application de la recherche féministe, il s'agit de reconnaître que la production des données est influencée par la personne qui mène la recherche (Harding, 1987; Haraway, 1988). La reconnaissance de la subjectivité est même, pour Harding (1987), une façon d'augmenter l'objectivité. Cette objectivité féministe comme l'entend Haraway (1987) est un *savoir situé*. Les théories du point de vue (*standpoint theory*) expriment qu'une personne faisant partie d'un groupe opprimé détient un avantage pour comprendre les réalités d'opprimé (Espínola, 2012). Il s'agit du privilège épistémique. À l'origine, les théories du point de vue, bien qu'adoptant différentes postures, mettent de l'avant que les femmes jouissent de cet avantage dans la recherche parce que vivant elles-mêmes des oppressions.

Ainsi, ces notions guident les pratiques en recherche. Cependant les méthodes à utiliser font l'objet de débats et elles varient selon les études. Le travail d'O'Shaughnessy et Krogman (2012) met de l'avant que la méthodologie qualitative est privilégiée par la perspective féministe puisqu'elle adopte un point de vue critique par rapport aux vécus des sujets et de remise en question du savoir établi. La collecte de données par entretien est donc couramment employée. Par contre, certains chercheurs sont d'avis que l'utilisation des méthodes qualitatives peut aussi reproduire les schèmes de pouvoir dominants et que c'est davantage l'attitude et la lunette du chercheur qui sont importantes dans la façon de construire la recherche (Ackerly, 2009 ; Landman, 2006; Sprague, 2005). De plus, la recherche sur les femmes ne doit pas seulement se centrer sur les rapports de domination vécus relativement au genre, mais aussi sur les rapports de race, classe, orientation sexuelle, condition physique, etc. (Beckman, 2014 ; Taylor 1998). Cela constitue d'ailleurs la principale critique adressée à l'endroit des pratiques féministes en méthodologie (Sprague, 2005). Elle doit être en mesure de redonner du pouvoir aux femmes que ce soit dans le processus de la recherche ou par la diffusion des résultats (Corbeil & Marchand, 2006; Crenshaw, 1991; Taylor, 1998). Les principes et méthodes varient donc dans la production de savoir et ne font pas nécessairement l'objet de consensus. Celles-ci se font pour et avec les femmes dans le but d'avoir une compréhension de leur situation et de créer des leviers d'action pour le changement social de leurs conditions. Les stratégies utilisées dans cette recherche pour favoriser la diminution des rapports de pouvoir entre les militantes* et l'étudiante-chercheuse ont débuté par la prise en compte de notre point de vue par rapport à notre objet d'étude et aux sujets. Prendre en considération ses propres perspectives en tant qu'individu producteur de savoir permettra de comprendre nos influences sur le développement du processus de recherche.

Tout d'abord, je me perçois en tant que jeune femme, blanche, militante et féministe. Le début de mon parcours militant s'est amorcé avec la grève étudiante de 2012 alors que j'étais cégépienne. Cette époque a profondément marqué mes questionnements de l'univers social dans lequel nous nous situons, mais également sur le fonctionnement de l'État et de ses organes de contrôle. Ayant la fibre féministe, ces événements m'ont permis de mieux saisir les rapports de pouvoir perpétuant des injustices sociales pour les femmes. Ma compréhension théorique du féminisme s'est alors développée au courant des années qui ont suivi. Ces expériences ont considérablement influencé mes intérêts de recherche. Me posant, au tout début de mon parcours

à la maîtrise, des questions quant aux interactions entre la police et les manifestants dus à mon vécu du printemps 2012, ce sont mes sensibilités féministes qui m'ont permis de mieux identifier le vide empirique entourant l'expérience des femmes dans ce champ d'études.

Ce vécu, en tant que militante étudiante en 2012 et en tant que femme, ont aussi construit le rapport entre les participantes* à la recherche et moi-même. La majorité d'entre elles* ayant également participé à cette mobilisation, j'avais une connaissance et une compréhension de leur réalité, mais avec une distance. N'ayant moi-même été qu'une fois témoin d'interaction conflictuelle avec la police lors d'une manifestation, j'avais une implication différente que celle de ces femmes*. Ce vécu partagé a facilité le contact avec celles*-ci puisque je pouvais aisément comprendre leurs références quant à leur mobilisation, mais aussi au fait d'être une femme. En misant sur le partage et l'échange, de même qu'en maintenant une attitude d'ouverture et de non-jugement, nous avons posé les bases des rapports égalitaires. Dans l'objectif d'atteindre ces rapports, nous avons également proposé aux participantes* d'avoir accès aux matériels produits (bande audio de leurs entrevues). Ma perspective, émergeant de mes expériences personnelles et en lien avec le vécu des militantes*, a eu des effets considérables sur le déroulement de ma recherche.

2.3. Collecte de données

2.3.1. L'entretien et l'entretien semi-directif

L'outil de collecte de données privilégié dans ce travail a été l'entretien. L'entretien en recherche est une rencontre interpersonnelle ayant pour objectif de recueillir des informations auprès d'acteurs sociaux dans une situation sociale et un cadre donné. Il y a donc un but derrière l'interaction et le discours permet d'avoir accès aux réalités vécues par les acteurs. L'entretien est l'outil le plus approprié pour cette recherche puisqu'il permet d'explorer en profondeur les perceptions et conditions de vie des sujets sociaux (Poupart, 1997). Par l'utilisation de l'entretien, nous avons créé un dialogue avec les militantes* qui nous a permis d'avoir un accès direct à leur univers et à une compréhension de leur point de vue. Pouvant s'exprimer avec leurs propres mots, les femmes* interviewées sont considérées comme maîtres dans la compréhension de leur propre expérience et c'est autour des multitudes expériences qu'il sera possible de construire un sens plus large à leur vécu.

C'est plus précisément l'entretien semi-directif qui a été employé pour arriver à répondre aux objectifs. Ce type d'entrevue permet d'approfondir des thématiques précises par rapport à un objet de recherche tout en laissant libre cours à la personne interviewée de s'exprimer sur ses expériences significatives (Boutin, 1997; Ketele & Roegiers, 1996c). L'autoréflexion y est facilitée et permet d'accéder à l'univers symbolique de l'individu. Les entretiens nous auront aussi permis de saisir avec nuance les comportements, les émotions et les perceptions des femmes*, soutenus par des exemples concrets.

2.3.2. Consigne de départ et thématiques des entretiens

Les entretiens semi-dirigés⁹ ont tous débuté avec une consigne de départ se voulant large et ouverte afin que les participantes* puissent s'exprimer librement sur le sujet de leur choix dès le début de la rencontre. La consigne de départ a été un moyen d'en apprendre davantage sur les participantes* et la construction de leur militantisme. La question qui leur était posée était donc : « *Pour commencer, pouvez-vous me parler de votre parcours en tant que militante?* » Cela nous a offert une bonne entrée en matière et des idées de relances pour la suite de l'entrevue puisqu'elles* y abordaient les moments marquants de leur mobilisation, qui impliquaient souvent la police. Les entrevues étaient divisées selon trois grandes rubriques sous lesquelles des sous-thèmes avaient été identifiés. Ces sous-thèmes étaient en fait des idées de relances dans les cas où les participantes* n'abordaient pas elles-mêmes* le sujet. Les rubriques s'articulaient autour du parcours militant, du vécu en action de protestation et de leur rapport avec la police, ainsi que de leur perception entourant les mobilisations et l'intervention policière. C'est surtout au cœur du thème des perceptions relatives à la mobilisation et à l'intervention policière que les questions de l'influence du genre ont été soulevées. Bien que la loupe ait été mise sur l'importance du genre dans les rapports avec la police, la place des femmes au sein des mobilisations est également un aspect qui a été abordé pour comprendre s'il structure les interactions entre les militantes* et la police. Un objectif central lors des entretiens a été d'obtenir le plus possible d'exemples concrets des types d'interactions vécues par les femmes* et d'approfondir notre compréhension de leurs émotions et perceptions autour de ces interactions.

⁹ Pour consulter l'outil de collecte de données, veuillez vous référer à l'*Annexe 2 – Outils de collecte de données*.

2.3.3. Stratégies de recrutement

Afin de recruter les participantes*, différentes stratégies ont été mises en place. Il s'est avéré que l'utilisation du réseau social, *Facebook*, a été une plateforme clé pour rejoindre les femmes correspondant aux critères d'inclusion. Nous avons donc pris contact avec des organisations militantes, collectifs militants, des personnalités politiques impliquées dans les mouvements de femmes, soit par *Facebook*, par téléphone ou par courriel en leur transmettant l'appel de participation. Nous avons également utilisé notre réseau de contact personnel créé à partir de notre implication de militante étudiante, de même que par notre réseau d'amis *Facebook*, pour partager notre appel de participation. Celui-ci a donc été partagé à de nombreuses reprises sur le média social à travers des individus et groupes impliqués dans l'action collective. Ceci nous a permis de construire un échantillon de dix-neuf participantes*.

2.3.4. Information sur le déroulement du terrain

Par la collecte de données, il a été possible de pénétrer complètement dans l'univers militant des femmes*. À travers leur expérience, leur façon de s'exprimer et de percevoir le monde qui les entoure, une autre façon de comprendre leur vécu s'est offert à nous. Le choix du lieu de rencontre étant laissé à la discrétion des participantes* pour qu'elles* puissent se sentir à l'aise de parler librement du sujet. Cela nous a amenés à faire des entretiens autant dans des lieux publics, tels que café, parc ou bibliothèque, que des lieux privés, au domicile des participantes*. La possibilité de rencontrer certaines femmes* à leur domicile a été un privilège au sens où cela nous a permis d'avoir un meilleur portrait de leur personne. La durée des entretiens a varié d'une entrevue à l'autre, la plus courte durant 41 minutes alors que la plus longue 2h21, pour une moyenne approximative de 1h30 par entretien. De manière générale, les participantes* étaient loquaces et n'ont présenté que peu de résistances à parler de leur expérience. Pour certaines*, des sujets ont semblé plus sensibles à aborder, ce que nous avons respecté. Les rencontres avec les participantes* ont été agréables et les moments étaient conviviaux. Finalement, il est ressorti d'une majorité des rencontres que cette recherche venait répondre à un besoin pour ces femmes*. Un besoin d'avoir un médium scientifique et théorique pour s'exprimer sur les expériences qui ont été marquantes dans leur militantisme en fonction de la police.

2.4. Échantillonnage

2.4.1. Critères d'inclusion et de diversification

L'échantillon de participantes* est composé majoritairement de jeunes femmes* blanches, dans la vingtaine, scolarisées (cégep ou université), se mobilisant ou s'étant mobilisées pour la plupart dans les luttes étudiantes et féministes. Comme méthode d'échantillonnage, nous avons procédé par homogénéisation avec critères de diversification interne, que nous avons préalablement établie. Certains critères d'inclusion avaient également été choisis pour déterminer la possibilité de participation à la recherche. Le premier critère consistait à être une personne militante identifiée comme une femme par la société. Ensuite, il fallait avoir vécu à de nombreuses reprises des interactions conflictuelles avec la police dans le contexte d'action de protestation. Par *interaction*, nous entendons toutes formes d'intervention policière qui ont été exercées auprès des manifestants et manifestantes dont elles* ont été témoins ou directement la cible. Par *conflictuel*, nous désignons tous les événements où la police a utilisé les armes à létalité réduite¹⁰ auprès de la foule, comme des gaz lacrymogènes, du poivre de Cayenne, des bombes assourdissantes, des balles de plastique, la technique de souricière, les arrestations de masse, etc. ou encore l'utilisation de la force physique à l'endroit des individus. Les interactions conflictuelles peuvent aussi prendre la forme de propos dénigrants ou d'échanges d'insultes de part et d'autre. Dans certaines situations, les interactions conflictuelles avec la police ont pris place hors du contexte d'action de protestation, mais elles étaient toujours liées à l'implication militante. De manière volontaire, le terme « *nombreuses* » n'a pas été précisé. L'objectif était de permettre aux femmes* qui se sentaient interpellées par le fait d'avoir vécu ce type d'interaction avec la police d'entrer en contact avec nous. Certaines* ont vécu un

¹⁰ Les armes à létalité réduite sont des outils technologiques ou des tactiques qui sont réputés présenter un risque moindre de lésions graves ou mortelles. Elles sont utilisées par les policiers et policières dans une perspective de continuum de la force et ont une visée de neutralisation, diversion ou répulsion des individus (Gendron et al., 2017). Gendron et al. (2017) ont classé les armes à létalité réduite en sept catégories : barrières, armes de diversion, agents chimiques, armes électriques, armes d'impact, armes à énergie dirigée et techniques d'immobilisation provoquée. Au courant des entretiens, les militantes* ont expérimenté les gaz lacrymogènes, le poivre de Cayenne, les bombes assourdissantes, les balles de plastiques, les balles de caoutchouc, la police montée, les souricières et les arrestations de masse, suscitant bien souvent de vives réactions chez elles*.

grand nombre d'interactions conflictuelles alors que d'autres moins, mais pour lesquelles l'intensité et la gravité ont été tout de même marquantes.

Pour ce qui est des critères de diversification interne à l'échantillon, nous désirions approcher des participantes âgées de minimum 21 ans, pour qu'elles puissent avoir suffisamment d'expériences en action de protestation. Elles devaient avoir participé à différents types d'action de protestation telle que des manifestations, blocages, occupations, etc., et avoir eu différents types d'interaction avec la police (verbales, physiques ou encore des arrestations par exemple). Finalement, nous cherchions à rejoindre des femmes mobilisées au sein de causes diverses. Nous avons donc contacté des groupes militants de différents horizons. Toutefois, comme la recherche s'est effectuée sur une base volontaire, il a été difficile d'atteindre une grande diversification au sein de l'échantillon ce qui a amené une certaine homogénéité, ce qui sera discuté dans les limites méthodologiques.

2.4.2. Profil des répondantes*

Un point commun de l'expérience de la majorité des participantes* a été l'implication militante dans la lutte étudiante comme porte d'entrée au militantisme. L'ensemble des participantes*, sauf une, était d'ailleurs mobilisé lors de la grève étudiante en 2012. Pour la plupart, l'implication militante s'est diversifiée au courant des années. Afin d'avoir un portrait caractéristique de chaque participante*, en lien avec les objectifs de recherche, une fiche signalétique a été complétée à la fin de chaque entretien semi-dirigé¹¹. Les variables sociologiques comme l'âge, l'occupation et l'appartenance culturelle ou religieuse ont été contrôlées afin d'avoir un portrait global de l'échantillon, de même que de mettre les résultats en lien avec celles-ci. Il s'est avéré que l'appartenance culturelle ou religieuse n'a pas été un élément distinctif au cœur de l'échantillon, qui est majoritairement composé de femmes* blanches. Nous y reviendrons d'ailleurs dans la section sur les limites. Cet élément était contrôlé au sein de la fiche signalétique afin de comprendre s'il avait une occurrence sur le vécu des femmes dans leur interaction avec la police. Ensuite, des variables stratégiques ont été déterminées en fonction du sujet d'étude. Le nombre d'années d'expérience militantes, les causes pour lesquelles elles se mobilisent, de même que le nombre d'actions de protestation, de

¹¹ Pour consulter les éléments de la fiche signalétique, se référer à l'*Annexe 2 – Outil de collecte de données*.

rapports conflictuels et d'arrestations qui ont été estimés par les militantes*. Le tableau 1.1 présente les caractéristiques des participantes.

Tableau I. Caractéristiques reliées au militantisme des participantes* et leurs interactions avec la police

Participantes*	Âge	Nombre années d'expérience militantisme	Causes	Nombre moyen d'actions de protestation	Nombre moyen de rapports conflictuels	Nombre moyen d'arrestations (contravention, accusation criminelle en lien avec le militantisme)
Simone ¹²¹³	29 ans	10 ans	Étudiante Féministe	Plus de 50	Environ 25	1 arrestation (accusation criminelle)
Angela ¹⁴	24 ans	6 ans	Antifasciste Anticapitaliste Contre brutalité policière Féministe	Plus de 150	Plus de 100	Environ 80 (arrêtée et détenue)
Kimberly ¹⁵	26 ans	9 ans	Étudiante Féministe	Plus de 100	Plus d'une vingtaine	1 arrestation (contravention)
Emma ¹⁶	32 ans	7 ans	Étudiante Féministe	Plus de 75	Plus d'une vingtaine	Aucune arrestation
Patricia	27 ans	16 ans	Abolition des prisons Étudiante Féministe Contre brutalité policière	Environ 400 à 500	Plus de 300.	3 arrestations (contravention)
Eve	23 ans	2 ans	Étudiante Féministe Lutte des travailleurs et travailleuses	Environ une vingtaine	4 moments marquants	1 arrestation (contravention)
Judith ¹⁷	23 ans	5 ans	Abolition des prisons Environnementale Étudiante	Plus de 100	Plus d'une vingtaine	7 arrestations (contravention)

¹² Afin de préserver la confidentialité des participantes, tout en gardant un caractère personnifié à la recherche, les noms employés sont des noms fictifs.

¹³ Les nombres moyens d'action de protestation et rapports conflictuels ont été estimés à partir de l'entretien.

¹⁴ Les nombres moyens d'action de protestation et rapports conflictuels ont été estimés à partir de l'entretien.

¹⁵ Les nombres moyens d'action de protestation et rapports conflictuels ont été estimés à partir de l'entretien.

¹⁶ Les nombres moyens d'action de protestation et rapports conflictuels ont été estimés à partir de l'entretien.

¹⁷ Les nombres moyens d'action de protestation et rapports conflictuels ont été estimés à partir de l'entretien.

Participant*es	Âge	Nombre années d'expérience militantisme	Causes	Nombre moyen d'actions de protestation	Nombre moyen de rapports conflictuels	Nombre moyen d'arrestations (contravention, accusation criminelle en lien avec le militantisme)
			Féministe			
Marie	27 ans	13 ans	Étudiante Contre la brutalité policière Féministe	Entre 40 et 50	Entre 10 et 12	1 arrestation (accusation criminelle)
Camille	26 ans	8 ans	Étudiante Féministe	Entre 80 et 100	Entre 20 et 30	1 arrestation (contravention)
Christine	30 ans	17 ans (à revoir)	Antifasciste Anticapitaliste Contre la brutalité policière Féministe	Environ 300	Plus d'une vingtaine	Plus d'une vingtaine (contraventions et accusation criminelle)
Aurélien	27 ans	5 ans	Étudiante Contre la brutalité policière Féministe	Environ une centaine	Environ une cinquantaine	8 arrestations (contraventions et accusation criminelle)
Chloé	24 ans	5 ans	Étudiante	Plus d'une centaine	Une vingtaine	Aucune arrestation
Andréa	23 ans	16 ans	Étudiante Féministe	Environ une centaine	Une vingtaine	1 arrestation
Pascale	26 ans	6 ans	Anticapitaliste Antifasciste Contre la brutalité policière Étudiante Féministe	Environ une centaine	Une dizaine	1 arrestation (contravention)
Margot	26 ans	11 ans	Étudiante Lutte des travailleurs et travailleuses Pour le Tibet libre Pacifiste	Environ une soixantaine	Une quinzaine	1 arrestation (accusation criminelle)
Charlie	24 ans	5 ans	Contre la brutalité policière Étudiante Féministe	Une centaine	Une vingtaine	2 arrestations (contravention)
Laurence	25 ans	10 ans	Environnementale Étudiante Féministe	Environ 50	Une trentaine	1 arrestation (contravention)

Participant*es*	Âge	Nombre années d'expérience militantisme	Causes	Nombre moyen d'actions de protestation	Nombre moyen de rapports conflictuels	Nombre moyen d'arrestations (contravention, accusation criminelle en lien avec le militantisme)
Viola	24 ans	7 ans	Étudiante Féministe	Entre 50 et 100	Ne pouvait pas dire d'approximation.	2 arrestations (contraventions)
Caroline	22 ans	5 ans	Étudiante Féministe	Environ soixante-dix	Environ 35	Aucune arrestation

Bien que les militantes* se mobilisent pour les luttes féministes, il est possible de comprendre que les actions de protestation féministes sont moins nombreuses et que ce militantisme se représente différemment que par les actions protestataires (comité affinitaire, autodéfense féministe, comité femmes au sein d'une organisation militante, etc.). Les luttes antifascistes, anticapitalistes, contre la brutalité policière sont également représentées dans l'échantillon et finalement en moindre proportion, les luttes environnementales. Les luttes au sein desquelles les participantes se mobilisent n'entrent pas dans un cadre précis, c'est-à-dire qu'il y a une fluidité entre les idéologies et que l'adoption d'une cause particulière n'empêche pas la participation à d'autres luttes politiques. Par exemple, une militante féministe peut également avoir participé à des manifestations contre la brutalité policière ou anticapitaliste. De plus, en ce qui a trait à la participation aux actions de protestation, il est possible de voir que plus de la moitié des femmes* ont participé à au moins une centaine d'actions de protestation. Plus de la moitié ont vécu plus d'une vingtaine de rapports conflictuels avec les forces de l'ordre. Au total, seulement trois participantes n'ont vécu aucune arrestation policière dans le cadre de leur mobilisation. La présentation des résultats permettra de faire un sens autour de ces variables.

3. Stratégie d'analyse : l'analyse thématique

L'analyse qualitative « a comme fonction première de prendre acte des phénomènes psychologiques et sociaux » (Paillé & Mucchielli, 2016, p. 87). Elle permet de décrire,

comprendre et interpréter des phénomènes et vise à chercher un sens, une signification, aux vécus des êtres humains. L'analyse des données doit servir à extraire les significations et expériences des sujets au cœur de la recherche et à créer un sens autour de celles-ci.

La stratégie d'analyse retenue pour créer un sens autour des expériences vécues par les participantes* a été l'analyse thématique telle que l'entendent Paillé et Mucchielli (Paillé & Mucchielli, 2016). Ces auteurs affirment que l'analyse thématique consiste à : « procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation » (Paillé & Mucchielli, 2016, p.236). Ces procédés sont mis en rapport avec les orientations de la recherche et la thématisation est l'élément central de l'exercice.

Concrètement, l'analyse thématique des données s'est déroulée en plusieurs étapes. Avant de procéder à la thématisation, un travail de retranscription du matériau a été fait. Ainsi, chaque entretien a été retranscrit en verbatim afin d'avoir un corpus de texte et ensuite réduit en unité de sens. Ce travail de réduction est essentiel à la poursuite de l'analyse puisqu'il permet ultérieurement d'identifier chaque unité de sens par un thème et ce sont ces thèmes qui seront confrontés les uns aux autres. Les unités de sens correspondent à des unités narratives qui sont liées à la même idée et qui sont signifiantes, c'est-à-dire que chaque unité prise de manière indépendante a une signification (Paillé & Mucchielli, 2016). Cette étape nous a également permis de nous familiariser davantage avec le contenu. C'est ensuite que le travail de thématisation a pu commencer. Un thème se définit comme un ensemble de mots qui déterminent ce qui est abordé dans chaque unité narrative (Paillé & Mucchielli, 2016). Comme beaucoup d'entrevues étaient à analyser, nous avons utilisé un logiciel d'analyse qualitative pour procéder à la codification, soit *TAMS Analyzer*. En utilisant la thématisation continue (Paillé & Mucchielli, 2016), nous avons identifié les thèmes et sous-thèmes au fil des verbatims, pour ensuite regrouper les thèmes sous des catégories et des rubriques. Cette méthode ascendante, des thèmes vers les rubriques, nous a permis de rester le plus près possible du discours et de la pensée de chaque participante*. Ce processus étant itératif, nous avons débuté par analyser de façon verticale les cinq entretiens avec le plus de contenu pour avoir une meilleure idée des thèmes importants. Après ces analyses, nous sommes retournées à la codification pour mieux

adapter les thèmes. Ensuite, nous avons replongé dans la codification des verbatims en faisant des allers-retours avec les autres entrevues lorsque nécessaires. La thématisation a donc été systématique.

C'est une fois que l'analyse verticale a été complétée que l'analyse transversale a pu débiter, en faisant la construction d'un arbre thématique (Paillé & Mucchielli, 2016). Le travail de confrontation du matériau a permis d'établir les thématiques récurrentes, exceptionnelles, les convergences et divergences, les ressemblances et différences, et de cette façon dégager les tendances au sein des discours, en rapport à la problématique de recherche. Cette étape de la recherche a été laborieuse et plusieurs allées et venues ont été effectuées entre la thématisation et la confrontation des thèmes. Plusieurs tentatives ont été accomplies pour construire un arbre thématique fidèle au discours des interviewées*, tout en considérant les objectifs de la recherche et la problématique dans laquelle ils s'inscrivent.

4. Considérations éthiques

Toute recherche scientifique vient avec des considérations éthiques pour les personnes participantes. Afin de s'assurer du consentement à la participation à la recherche et des modalités prescrites par celles-ci (enregistrement de la bande audio des entretiens, transcription des verbatims, conservation des données), un formulaire de consentement a été signé par chaque participante*¹⁸. Celui-ci était transmis préalablement et revu au début de la rencontre pour s'assurer de leur compréhension. Nous avons donc pris un temps pour échanger sur les objectifs de la recherche, l'implication dans la recherche, les intérêts à participer de même que sur leurs questionnements. À tout moment, celles-ci* pouvaient décider de ne pas répondre à une question et se retirer de la recherche.

Dans le cadre de cette démarche, un élément important à prendre en compte a été la confidentialité des participantes*. Afin de préserver celle-ci, les résultats des entretiens ont été anonymisés dans l'objectif qu'il soit impossible de reconnaître une participante* par les expériences rapportées dans la présentation des résultats. Les noms ont également tous été

¹⁸ Pour consulter le formulaire de consentement, veuillez vous référer à l'*Annexe 3 – Formulaire de consentement*.

modifiés pour préserver la confidentialité, mais aussi par souci de personnalisation des témoignages.

5. Forces et limites de la démarche

5.1. Forces

Tout d'abord, l'échantillonnage comporte des forces qui sont significatives dans la validité de la recherche. En effet, le nombre d'individus composant l'échantillon est considérable. Au cours de la collecte de données, après plus de la moitié des entretiens, les thématiques abordées par les participantes* étaient redondantes, ce qui a été un signal de saturation. Ceci est un indicateur que les participantes* étaient représentatives d'un groupe social dont elles* font partie, c'est-à-dire des femmes militantes qui ont vécu des interactions conflictuelles avec la police dans le cadre d'action de protestation. L'homogénéité de l'échantillon a donc permis d'en arriver à cette saturation et donne de la validité aux résultats.

5.2. Limites

Toutefois, l'échantillonnage comporte aussi quelques faiblesses qui limitent la portée des résultats. La majorité des femmes* composant l'échantillon étant de jeunes femmes* blanches et scolarisées, elles* sont porteuses de caractéristiques sociales spécifiques. Il ne serait pas possible de dire que le vécu de ces femmes est représentatif du vécu des femmes portant d'autres caractéristiques sociales, par exemple de celui des militantes racialisées, non scolarisées, d'orientations ou d'identités de genre différentes. Le manque de diversification interne en ce qui a trait aux caractéristiques sociologiques des individus est entre autres lié à la prise de contact pour rejoindre des participantes* potentielles. Comme *Facebook* a été un outil de recherche important et que le partage de notre appel de participation s'est effectué à travers notre page personnelle et celle de notre entourage, nous avons dû rejoindre essentiellement des femmes de notre groupe social. Les groupes militants ayant diffusé mon appel de participation, cela a été une façon d'avoir une plus grande portée pour rejoindre des femmes de tout horizon. Cependant, cela amène un questionnement sur la composition des groupes militants contactés

notamment sur le plan racial ou de minorité de genre. Il faudrait aussi se pencher sur les questions sociologiques menant au fait que les individus vivant plusieurs rapports de domination simultanément n'ont pas été rejoints par ma recherche. Les ressources n'étant pas équivalentes pour toutes personnes, une telle participation à une recherche nécessite un investissement de temps. Une personne défavorisée sur le plan financier peut par exemple investir tout son temps à l'emploi afin de subvenir à ses besoins (Sprague, 2005). Ainsi, une critique pouvant être apportée à cette recherche serait qu'elle est basée sur une remise en question des rapports de domination vécue par les femmes blanches scolarisées. Pour une plus grande compréhension de la question du vécu des femmes militantes dans leur interaction avec la police, une méthode de recherche suivant les principes de l'intersectionnalité permettrait d'avoir une meilleure représentativité de l'expérience de toutes les femmes.

CHAPITRE 3 – PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Le présent chapitre sera consacré à la présentation des résultats émergents de la rencontre des dix-neuf militantes* ayant participé à la recherche. Les résultats permettront de mettre en lumière le vécu des femmes* dans leurs interactions avec la police dans le cadre d'actions de protestation, tout en s'interrogeant si le genre féminin est venu influencer les interactions qu'elles* ont eues avec les forces de l'ordre. Plus spécifiquement, cette étude s'interroge sur l'expérience de ces femmes* au sein des milieux militants et en action de protestation afin de ressortir les particularités de leur mobilisation qui peuvent être reliées au genre. Cela permettra de restituer l'expérience des militantes* tout en comprenant dans quelle mesure les interactions qu'elles* ont avec les policiers et policières sont influencées par le fait qu'elles soient des femmes* ou perçues comme telles. Finalement, il s'agira de saisir les effets sur leur vie quotidienne, mais aussi sur leur mobilisation. Trois principales rubriques, celles de l'univers militant des femmes*, des interactions avec la police et des conséquences de ces interactions, seront divisées en diverses thématiques et permettront de répondre à ces objectifs de recherche. Au fil de ce chapitre, les principales contributions de ce mémoire seront également identifiées et discutées.

1. L'univers militant des femmes*

Les dix-neuf participantes* sont issues de milieux militants relativement diversifiés (étudiant, féministe, contre la brutalité policière, environnementale, antiraciste, anticapitaliste, etc.). Plusieurs thématiques sont revenues de manière récurrente dans les discours autour de l'univers militant, notamment les réalités des femmes au sein de ce milieu ou encore la place du genre au sein des mobilisations. Cette section du chapitre visera à restituer leur expérience de mobilisation afin de comprendre si des particularités sont présentes par rapport au genre. Cela permettra de comprendre si ultimement les réalités des femmes* dans ce milieu influent sur leur interaction avec la police.

1.1. La place des femmes* au sein des milieux militants

Les militantes* interviewées dans le cadre de cette recherche ont exprimé tout un univers de perceptions quant aux rapports sociaux de genre vécus au sein du milieu militant. Cela vient construire leur expérience de mobilisation autant en ce qui concerne leur implication au sein de diverses organisations que leur expérience dans le cadre d'action de protestation. De plus, comme il sera vu, cela vient influencer leur rapport avec les forces de l'ordre dans ce contexte.

1.1.1. Rôles et tâches au sein d'organisation militante

La présentation de l'échantillon des participantes* a permis d'illustrer que celles-ci* ont été impliquées à différents niveaux d'action militante, certaines* au sein d'exécutif d'association étudiante, d'autres au sein de collectifs et organisations militantes et d'autres comme membre satellite de ces groupes. En regard de leurs expériences, différentes thématiques ressortent quant à la perception de la place des femmes au sein de ces milieux. Tout d'abord, un premier élément récurrent au sein de leur discours se rapporte aux tâches effectuées par les femmes dans les organisations, tâches qui seraient divisées de manière genrée. Pour certaines*, cela passe autant par les aspects organisationnels des congrès militants (planification de la nourriture, ménage après rencontre, etc.), que la planification d'une réunion pour laquelle elles* ont en charge d'imprimer et d'apporter les documents nécessaires ou encore dans la planification d'une action de protestation. Emma, Chloé, Laurence et plusieurs autres militantes se sont exprimées à ce sujet. Emma, qui s'est impliquée à divers niveaux d'association étudiante dit, à propos de la division genrée des tâches militantes :

« Tu le vois tout suite dans les camps de formation et les congrès, pendant que les filles font la vaisselle, les gars ont des discussions politiques. [Quand il y a] un gars qui va faire la vaisselle, tout à coup il aide et il est tellement fin ! Pis tsé, elles ne sont pas si fines les filles qui font la vaisselle, mais le gars, lui, il s'est donné ! »

– Emma

Pour Viola, cette expérience de division genrée du travail militant s'est vécue dans la planification de sa défense devant la justice où elle préparait des rencontres et s'occupait de l'organisation des suivis dans son groupe. Elle s'exprime à ce sujet :

« L'autre truc que je trouve genré, c'est vraiment plus les filles qui prennent le lead de l'organisation. Organiser des rencontres, faire des suivis, des rapports écrits. Y'a une

filles qui est beaucoup impliquée, moi aussi j'ai déjà pris le lead. Pis les gars beaucoup moins... »

– Viola

Ainsi, elles* notent une inégalité dans l'exécution de ces tâches, qui relèvent des attentes exigées envers les femmes. De plus, ce travail militant, qui demande du temps et de la préparation, laisse les femmes* en arrière-plan de l'implication militante. C'est ce qu'elles évoquent comme l'invisibilisation du travail militant et qu'elles perçoivent comme une utilisation, par les hommes, du travail qu'elles effectuent. Cette division genrée des rôles et tâches militante écarte ces femmes* pour les mettre en second plan, ce qui permet à leur homologue masculin de bénéficier de la reconnaissance rattachée aux actions militantes. Le vécu de Kimberly est parlant à ce sujet :

« Tu sais, moi j'ai fait beaucoup de choses dans beaucoup d'organisations et tout ce travail a été complètement invisibilisé. Il a été utilisé par des hommes qui se sont fait reconnaître des choses qui au final, c'était moi et d'autres femmes qui étaient à la base de ça. Pis pas parce que je veux de la reconnaissance, mais parce que ça me fait chier que lui en cherche. »

– Kimberly

Les hommes militants s'approprieraient le travail effectué par autrui ce qui leur permettrait de bénéficier de plus de pouvoir, de visibilité, de reconnaissance et de capital. Tel que vu lors de la recension des écrits, cette division genrée s'étend même aux comités ou aux actions organisés par les hommes et les femmes, les préférences étant guidées par la socialisation de genre des individus (Fillieule, 2009). Ainsi, tout ce qui est relié aux caractéristiques attendues des femmes comme la douceur, l'empathie, l'écoute, de prendre soin des autres se reflète aussi dans les comités dans lesquels elles s'impliquent, mais aussi les rôles qu'elles ont en action. Dans ces gestes, ces militantes* performent leur genre. Les pensées de Pascale et Laurence sont éloquentes à ce sujet :

« Les vigiles de solidarité, c'est qui qui s'occupaient de ça? C'était des femmes. Même dans différents blacks bloc auxquels j'ai participé, qui s'occupaient des soins paramédicaux, de la surveillance en parallèle? Qui n'était pas la personne qui pétait des vitres? Je ne suis pas en train de dire qu'il n'y avait absolument pas de femmes qui le faisaient, mais c'est qui qui faisait ce travail invisible là? De manière générale, quand tu vas dans les assemblées, bien souvent la personne qui va faire la prise de note, ça va être une femme, la gardienne du senti, parce qu'on dit gardienne du senti, bin ça va être

une femme, tout l'éthique du care¹⁹, c'est surtout des femmes. »

– Pascale

« En organisant l'action [directe] que j'avais faite, on était un groupe de femmes seulement [...]. Pis c'était différent dans le sens qu'on a tendance à avoir des pratiques plus d'écoute. Dans ces réunions-là, on se donnait la parole, à tout le monde tandis que dans l'organisation en mixité bin souvent les hommes vont avoir tendance à intervenir davantage pis à couper davantage les gens. Mais tsé c'est des pratiques qu'on essaie de déconstruire, mais c'est quand même présent. »

– Laurence

Ces résultats viennent aussi appuyer la littérature sur l'invisibilisation du travail militant des femmes et de son aspect genré (Blais, 2008; Fillieule 2009). Toutefois, bien que cette perception soit partagée par plusieurs, une participante croit que de plus en plus de considérations sont faites aux femmes dans le milieu militant et que les tâches sont réparties de manière équitable. De plus, quelques militantes nuancent cette idée en disant que la division des tâches n'est pas toujours déterminée par le genre, mais que ce sont plutôt des tendances qu'elles ont perçues et senties.

Par ailleurs, outre la division sexuelle du travail militant, les femmes* interviewées développent un discours sur la place prise par les femmes dans les organisations. Celles qui se sont exprimées sur le sujet disent que les hommes militants occupent bien souvent les rôles de *leader*, de porte-parole d'organisation, qu'ils prennent davantage la parole dans les réunions, assemblées générales, etc. C'est pourquoi certaines associations ont mis en place des structures afin de solliciter la participation des femmes. Emma et Eve expliquent que dans leur organisation, chaque comité doit être composé d'un nombre minimal de femmes et que la prise de paroles est régulée afin qu'elles aient aussi la chance de s'exprimer. Le désavantage d'une telle pratique, selon Eve, est qu'au sein de son organisation militante, qui milite pour les droits des travailleurs et travailleuses, elle devenait « *la femme de service* ». Or, comme peu de femmes s'impliquent de manière active dans son organisation, cela amène une charge supplémentaire sur celles-ci puisque les comités doivent être paritaires. Des rapports de domination persistent donc au sein de ces milieux malgré la conscientisation aux enjeux d'égalité de genre et structurent le militantisme des participantes*.

¹⁹ *Le care*, tel qu'exprimé par Pascale, est une pratique militante qui consiste à prendre du temps pour parler des émotions et du vécu suite aux actions de protestation ou autres.

1.1.2. Rôles et tâches au sein d'action de protestation

Une première thématique récurrente par rapport aux réalités de l'action de protestation est le machisme ambiant au sein du milieu militant. Le machisme décrit par ces femmes* relève d'une atmosphère de compétition, de l'importance accordée à la virilité, de la valorisation de l'action, de même que par la pression à faire des actions radicales* ou de confronter la police. Ce machisme s'est exprimé également à travers les attitudes et les comportements d'hommes militants notamment lors des actions de protestation et les positions occupées par les militantes et militants lors de celles-ci. Notons que ce sont les femmes* qui se sont impliquées dans les milieux militants à tendance anarchiste qui ont expérimenté davantage ce machisme. Ceci pourrait être dû au fait que ces milieux semblent être majoritairement masculins et que leur répertoire d'action est entre autres tourné vers l'action, la confrontation et parfois l'utilisation de la violence. Il semblerait qu'une certaine masculinité est importante dans la construction culturelle de ces milieux, qui a des impacts sur ses membres. Ces femmes* critiquent également les agressions sexuelles au sein du milieu militant et la difficulté de recevoir cette critique pour leur camarade masculin. Comme ces femmes* l'apportent, ceci est d'autant plus ironique que certains de ces milieux se proclament proféministes. De plus, une faible majorité de militantes* ont noté que les hommes avaient tendance à se placer au-devant lors de manifestation et à chercher la confrontation avec la police. Elles* notent que les hommes militants semblent menés par l'adrénaline et le désir de l'action. À ce propos, Angela parle de son expérience:

« So I think in protest there is macho. So when you have a bunch of communist and anarchist at a front of a protest, it's often men. [...] Like the guys and the protesters are little worked up. I think they're very humps, like very macho, like "rawww"! That creates a lot of mistakes and puts a lot of people in danger. »

– Angela

Cet extrait vient appuyer ce que les militantes* pensent. Elles* perçoivent que le fait de vouloir aller au-devant et de confronter la police est une façon de se prouver aux yeux de la communauté militante, de se valoriser par le fait de subir de la répression policière et ainsi d'obtenir de la reconnaissance. Plusieurs d'entre elles* parlent de ces attitudes et comportements comme étant les *dude being dude* ou les super-militants, pour faire référence au caractère héroïque derrière ces comportements. L'entretien de Judith est évocateur sur cette question : « *C'est sur que y'a comme toujours des dudes vraiment dude comme je dis (rire) qui font leur show off sur le front*

line et qui veulent que tout le monde sache qu'ils sont genre vraiment nice pis qui lead les affaires. » Toutefois, des perceptions divergentes se sont exprimées chez certaines femmes. Une d'entre elles* croit que les comportements de chacun ne sont pas différenciés. Pour une autre, il y a plutôt une différence dans le type de confrontation exercée par chacun et chacune : les hommes seraient plus dans la confrontation physique alors que les femmes seraient plus dans la confrontation verbale.

Dans un autre ordre d'idée, au-delà de leur perception des comportements militants lors d'action de protestation, les participantes* ont évoqué leurs propres attitudes et comportements. Un premier élément saillant relève des rôles qu'elles* ont occupés. Tout d'abord, une partie d'entre elles se sont désignées comme étant « *médic en manif* ». Ce rôle consiste à aider les individus qui sont blessés ou qui présentent des difficultés majoritairement dans les moments où il y avait confrontation entre la police et le groupe. Pour certaines*, cela les a amenées à aller au-devant, près des confrontations, afin d'aider ceux et celles qui se blessaient. Pour une participante, Simone, ce rôle est particulièrement féminin puisqu'il implique d'aider et de soigner les autres. Toutefois, la présence des femmes* au-devant des lignes de confrontation n'est pas exclusivement liée à un rôle de « *médic en manif* ». Une petite partie d'entre elles* se disent plutôt dans la protection des manifestantes et manifestants ou dans les actions offensives pour déjouer la police et se positionnent en confrontation de manière consciente et désirée. C'est d'ailleurs le cas de Christine : « *Moi quand je fais la manif, je suis « on front ». Si les flics commencent à charger, je ne vais pas m'asseoir et faire des signes de peace (rire). Je me protège et me défends.* » À l'inverse, une partie d'entre elles* vont plutôt éviter de se retrouver en avant de la foule et vont rester en arrière du groupe pour différentes raisons. Certaines* disent avoir peur alors que d'autres trouvent cela dangereux et que cela constitue leur limite. Pour deux femmes, Eve et Kimberly, ceci est entre autres lié au fait que physiquement, elles sont de petite taille, et que cela les met davantage en danger. Finalement, certaines ont recours à une confrontation verbale avec les policiers (plutôt que physique) ou encore s'occupent d'informer les manifestants et manifestantes de leurs droits lorsqu'il y a des arrestations.

Afin de contraster avec la thématique précédente sur les perceptions du machisme au sein du milieu militant, la présence au-devant des manifestations est divisée au sein de l'échantillon des femmes*. Certaines* prennent part aux confrontations, d'autres se positionnent à l'avant, sans

être dans une attitude d'attaque, alors que d'autres évitent de s'y retrouver. Comme l'un des critères d'échantillonnage était d'avoir vécu plusieurs interactions conflictuelles avec la police, un certain biais est présent dans ces résultats. En effet, bien que les militantes* perçoivent que ce sont davantage les hommes militants qui sont au-devant, en réalité environ la moitié des femmes* de l'échantillon se sont retrouvées* au cœur des confrontations avec la police dans les manifestations en fonction de leurs idéologies, leur tempérament et leur répertoire d'action. Il était donc plus propice pour les militantes* de l'échantillon d'avoir vécu ce genre d'expérience considérant les critères d'échantillonnage. Pour remémorer ce qui a été expliqué au chapitre précédent, ces militantes* ne représentent pas la norme en matière d'implication des femmes en action de protestation étant donné l'ampleur de leur expérience militante. Cependant, comme elles possèdent une expérience militante importante, elles* ont pu observer de manière répétée la place qui était dévolue aux femmes dans ce cadre.

1.1.3. Féminisme et non-mixité

La non-mixité, qui est un mode d'organisation où des individus vivant les mêmes oppressions s'organisent ensemble, a été adoptée pour une majorité des femmes* de l'échantillon. Celle-ci s'est effectuée dans le cadre d'actions de protestation, comme des actions directes ou des manifestations, mais également par leur implication au sein de divers collectifs non-mixtes. Le choix de s'organiser en non-mixité est survenu en lien avec leurs idéologies, mais aussi au sexisme qu'elles* ont vécu au sein de milieux militants mixtes. La non-mixité a été un moyen pour elles* de leur permettre de prendre leur place, de se sentir écoutées et de ne pas avoir le besoin de se justifier ou d'expliquer leur vécu. De plus, plusieurs rapportent apprécier l'atmosphère des actions non-mixte et s'y sentir plus en sécurité puisque l'attitude machiste des hommes n'y est pas présente et que les femmes se concertent davantage en ce qui a trait à la sécurité de chacune. Certains principes féministes qui sont à la base de l'organisation à la non-mixité sont aussi détaillés par les femmes*. Simone explique que ce type d'organisation permet aux femmes de prendre toute la place, d'être autonomes dans la construction de leur lutte, de diviser les tâches de manière équitable, mais aussi de façon à ce qu'il y ait une rotation dans celles-ci, et où une place est donnée pour exprimer ses limites et ses craintes. Ces principes visent l'empowerment des femmes. Il est également important de souligner que le féminisme est une partie intégrante des idéologies de l'ensemble des participantes*. Ces pensées se sont

développées à travers leur vécu. La théorisation de ces notions s'est produite au fil de leur expérience personnelle, dont certaines* dues à leur réalité de femmes au sein du milieu militant ; alors que pour d'autres, elle est venue suite à leur cheminement académique, s'étant dirigées vers des études féministes. D'ailleurs, certaines femmes ont fait de ces causes leur lutte première.

1.2. Les militantes et l'accès à la violence

Comme il a été vu, l'expérience des femmes* au sein d'organisation militante a été teintée de rapports de genre dans différentes facettes de leur parcours, que ce soit dans leur implication au sein d'organisations que directement sur le terrain, ce qui les a amenées bien souvent à l'arrière-plan du militantisme. Ainsi, les militantes seraient de manière générale moins exposées aux violences policières. En effet, aux yeux des participantes*, les hommes militants, notamment au sein des milieux anarchistes, ont eu plus tendance à se faire violenter et arrêter par la police en raison de leur comportement et leur position dans les actions, c'est-à-dire d'aller vers cette confrontation et être au-devant. Au-delà de la confrontation au sein des actions se trouve l'invisibilisation du travail militant effectué par les femmes qui limite également leur rapport aux forces de l'ordre puisqu'elles ne sont pas à l'avant-plan du militantisme. Leur contact semble plutôt spécifique à leur rôle. Par exemple, les participantes* faisant les soins des manifestants sont exposées à la violence, mais ne sont pas nécessairement instigatrices de celle-ci, elles* n'ont donc pas le même rapport que ces militants qui sont à la recherche de pouvoir et de reconnaissance.

Ceci nous amène à la question de l'accès à la violence par les femmes dans leur répertoire d'action militante. Les résultats cités précédemment nous portent à croire que les rapports de genre viennent nier leur possibilité de recourir à l'utilisation de la violence dans leur pratique militante et ainsi d'obtenir la reconnaissance qui y est associée au sein de ce milieu. Cette violence, qui est possible et valorisée pour leur camarade masculin, est difficilement accessible à celles-ci* puisque les rôles et tâches, qui sont attribués en fonction du genre, les en écartent. Toutefois, cette violence n'est pas inatteignable. En effet, et cela semble être dû au critère de l'échantillonnage, près de la moitié des militantes* se sont retrouvées au-devant des actions, à utiliser des tactiques de confrontations physiques et verbales (briser les lignes de policiers, tenter

de les faire partir, les insulter, etc.), participer à des black bloc, ou encore parfois commettre des gestes illégaux. Actions qui sont teintées d'une violence et qui les rendent sujettes* à la brutalité policière. Ces femmes* sont tout de même conscientes qu'elles* ne représentent pas la militante moyenne. Par rapport à cette utilisation de tactiques confrontationnelles, certaines* nuancent quand même l'attitude adoptée par les femmes qui ne serait pas empreinte du machisme qu'elles ont perçu chez les hommes. Par rapport à la différence dans l'attitude, Judith s'exprime de cette façon :

« Je trouve ça important de confronter la police, mais de le faire [de façon sécuritaire]... [Mon ami] il n'était pas masqué, il était super facilement reconnaissable, c'était genre juste sa photo partout [...]. Si tu veux être une star et avoir ta photo sur tous les journaux, c'est « fine », mais assume ! (Rire) Je pense que j'ai moins vu ça chez des femmes. De comme être justement sur des pages de photos de journaux parce qu'elles se sont mises en « front line » en gueulant. Même si y'a plein de femmes qui vont « front line » en gueulant, on dirait que le vibe pis la façon de le faire est un peu différente ».

– Judith

L'attitude des hommes dans la façon de confronter vise à obtenir une reconnaissance dans les gestes posés et représente l'idée du machisme pour les participantes. Par le fait même, ces individus qui adoptent ces attitudes sont plus facilement identifiables par les forces de l'ordre puisqu'ils sont remarqués. Par ailleurs, Judith poursuit en disant que les femmes qui utilisent ces tactiques militantes seraient plutôt perçues comme des hystériques que des femmes révolutionnaires, comparativement à leur homologue masculin. Afin de pousser ces raisonnements, il aurait été effectivement intéressant d'avoir une idée de la manière dont ces femmes qui emploient la violence dans leur mobilisation sont perçues par la société, mais elle est la seule qui a développé un discours sur la question. Pour approfondir et ainsi compléter la réflexion autour du droit d'accès à la violence par les femmes, d'autres éléments seront développés dans la section sur les interactions avec la police.

2. Les interactions entre les militantes* et la police

Cette partie va nous permettre de plonger directement dans la question des interactions avec la police, telles qu'expérimentées par les militantes*. La majorité des participantes* ayant

pris part aux mobilisations sociales de la grève étudiante de 2012, plusieurs d'entre elles* y ont vécu des moments marquants en regard de l'institution policière considérant que les interventions étaient fréquentes à cette période. Deux niveaux d'interaction ont marqué l'expérience des femmes*, bien que les études sur le contrôle de foule mettent de l'avant cette façon particulière dont les organisations policières la conçoivent, c'est-à-dire comme une entité, un tout (Reicher, 2011). En effet, la détermination des interventions policières s'effectue selon plusieurs variables qui sont, entre autres, tributaires des caractéristiques des groupes. La littérature démontre que cette sélectivité dans l'application d'une intervention militarisée ou de surveillance s'effectue sur la base de l'appartenance à certains groupes sociaux et à certaines idéologies, notamment celles qui présentent une plus grande menace de trouble de l'ordre public et de remise en cause du statu quo (della Porta & Reiter, 1998; Davenport et coll, 2011; Dominique-Legault, 2016; Earl et coll., 2003; Noakes et Gillham, 2006; Rafail, 2010, 2014; Wood, 2015a). Or, les expériences d'interactions individuelles entre les militantes* et la police, comme il sera vu, nous ont poussées à reconsidérer les rapports entre les organisations policières et la foule puisqu'il s'est avéré qu'à certains moments particuliers des interventions, notamment lors des arrestations, les caractéristiques individuelles des participantes* ont été déterminantes dans leur déroulement. C'est donc pourquoi la présente section sera divisée selon leurs expériences d'interactions individuelles et leurs expériences d'interventions policières au sein des groupes qui revendiquent différentes idéologies. À travers ces interactions, il sera possible d'éclaircir l'importance qu'a prise leur genre dans leur vécu.

2.1. Les interactions individuelles

À travers le discours des participantes, différents types d'interactions individuelles avec la police ont été répertoriés dans le cadre d'action de protestation. Les militantes* ont vécu des interactions physiques et verbales avec la police qui auront été marquées par le genre. Comme il sera vu, les interactions sont également accompagnées d'attitudes particulières de la part des policiers et provoquent des réactions chez les militantes*. Afin de mieux saisir leur perception quant à l'importance du genre dans l'intervention policière, nous avons posé la question suivante lors des entretiens: *pensez-vous que la police intervient différemment en fonction du genre des individus?* Les participantes* se sont exprimées de différentes manières quant à ces pratiques,

parfois convergentes ou divergentes. Une forte majorité de participantes* ont perçu que le genre vient influencer les interventions policières dans le cadre des actions de protestation, surtout dans les interactions individuelles. Elles* perçoivent qu'une discrimination est opérée pour les hommes et les femmes, mais que celle-ci est vécue de manière différente, puisque les militants et militantes ont des comportements et attitudes différents. Elles* conçoivent que les attitudes des policiers de même que les commentaires utilisés à l'égard des femmes pouvaient atteindre davantage leur statut de femmes que de militantes, alors que pour les militants, ils seraient plus la cible de violence physique. Quatre d'entre elles tenaient un discours différent sur la question. Deux comprenaient que la dimension prioritaire dans ce qui fait varier les interventions est plutôt liée à la variable des idéologies politiques qu'au genre. Alors que les deux autres n'avaient pas développé de réflexion par rapport à cela.

2.1.1. Interactions physiques

Les femmes* militantes interviewées ont toutes vécu à de nombreuses reprises des interactions conflictuelles avec la police. Ces interactions physiques ont pris différentes formes passant de l'usage de la force par les policiers à des attouchements. Pour commencer, nous présenterons les interactions qu'elles* ont vécues et les perceptions qu'elles* auront développées. Ensuite, le caractère genré de ces interactions sera analysé.

2.1.1.1. Usage de la force

Les interactions entre les femmes militantes et la police se sont produites selon différents contextes d'action de protestation. Les types d'action de protestation auxquels elles* ont pris part varient de manifestations à des occupations de différents bâtiments, des blocages de bureaux et de routes, etc. Selon le contexte social dans lequel prenait part les actions, le déploiement policier prévu pour contrôler les groupes manifestants différait. En effet, celles-ci* ont observé une augmentation de la répression dans la foulée du printemps 2012.

Une première forme d'interaction physique éprouvée par les femmes* s'est produite dans le cadre des interventions policières auprès des groupes. Celles-ci prennent part lorsque la police décide d'intervenir auprès de la foule afin de l'encadrer ou de disperser les individus manifestants, en employant la force physique ou en faisant l'utilisation d'armes à létalité réduite.

Ces interventions policières étaient systématiquement perçues comme disproportionnées et injustifiées. Les militantes* sont nombreuses à avoir été poussées par les policiers et policières, à avoir reçu des coups de matraques ou de boucliers à différents niveaux du corps, provoquant diverses conséquences. Bien que l'intensité de la force employée à leur endroit a varié selon leurs expériences, certaines ont été frappées avec acharnement. Trois cas particuliers de l'échantillon se sont distingués au niveau de la gravité des gestes éprouvés et des conséquences engendrées par les interactions. C'est le cas d'Angela, Patricia et Christine qui se sont toutes trois fait frapper violemment par les officiers. Pour Christine, l'interaction s'est produite lors d'une arrestation isolée à son endroit pendant une manifestation. Cette dernière dit s'être fait prendre par les policiers à l'écart de la foule : « [...] ils m'ont ramassé [...] puis ils m'ont rentré dedans et ils m'ont envoyé à l'hôpital [...] ». Pour Angela, l'interaction s'est produite lors d'une manifestation de soir à Montréal; elle parle de cette interaction comme quelque chose de traumatisant :

« [...] There was a police intervention to disperse [the manif], so I hid as not to get beat up and then I came out and I was alone and it was all [police officers] [...] I was confronting them in the streets and then a cop [...] attacked me from behind. I had damage on my arm, concussion and contusions on my knees. »

– Angela

Quant à Patricia, la violence qu'elle a subie de la part des policiers s'est produite dans une manifestation en 2012 qui était familiale. Pour elle, cet événement est un moment marquant dans son parcours, entre autres à cause des conséquences que cela lui a causées :

« Sinon y'a une manif en 2012 où j'ai été... tabassée. Comme plein d'autres gens. Mais j'ai fait une fausse couche suite à cela. [...] J'ai reçu des coups de matraque. Ils m'ont pitché à terre, donné des coups de matraque, des coups de pieds dans le ventre, même si je criais que j'étais enceinte [...] Ils s'en foutaient. »

– Patricia

Les expériences vécues par ces trois femmes montrent l'usage excessif de force utilisée par la police à l'encontre des manifestantes. Celles-ci parlent notamment d'interactions qui ont été traumatisantes dans leur parcours et qui ont amené des répercussions physiques et psychologiques sur elles. D'ailleurs, pour une, cela a eu pour effet d'amener un recul de la participation aux actions de protestation et de son implication au sein de groupes militants.

Tandis que les deux autres sont restées actives autant dans les collectifs qu'en action de protestation.

Une autre forme d'interaction physique qui a été vécue par les militantes s'est produite lorsque la police utilisait des armes létales ou à létalité réduite, causant parfois des blessures. C'est le cas de Pascale qui a déjà reçu une balle de plastique directement sur elle alors que la police intervenait auprès de la foule, créant d'un seul coup un gros hématome. Celle-ci s'est rendue à l'hôpital puisqu'elle pensait qu'elle avait une côte cassée. Pour Emma, c'est plutôt l'utilisation du poivre de Cayenne qui a été marquante. Lors d'une manifestation, la police est intervenue directement à son endroit alors qu'elle ne présentait aucun danger :

« Je me rappelle, pendant cette manif là, j'étais sur le trottoir, j'attendais pour donner une entrevue [...]. Pis j'ai vu la [police] arriver, donc je me suis retournée vers la fille pour lui dire qu'il faudrait qu'on se déplace parce que [la police] s'en venait, pis quand je me suis retournée, y'a un policier qui était dans ma face, il a pris son poivre de Cayenne pis il m'a poivré directe dans les yeux. Genre c'était moi qui visait de même la. »

– Emma

En décrivant les effets du poivre, elle nomme que ses yeux et son visage entier brûlait. Cet extrait de l'entrevue d'Emma est également éclairant quant aux sentiments d'injustice et d'incompréhension ressentis par les participantes* par rapport aux interventions policières qu'elles* jugent disproportionnées et injustifiées à l'endroit des groupes manifestants. Outre ces armes à létalité réduite, la menace d'utilisation d'arme létale a été vécue par une militante. S'inscrivant dans un contexte où la police faisait une arrestation de masse dans le cadre d'une manifestation étudiante en 2015 à Québec, la police est intervenue de manière disproportionnée auprès du groupe selon la perception de la militante. Cette expérience a été traumatisante pour elle dans son entièreté. Lors de l'arrestation, elle s'est approchée, avec une amie, d'une policière afin de poser des questions sur la manière dont ils allaient procéder pour l'arrestation. C'est à ce moment qu'un policier les a menacées avec une arme :

« Se faire pointer un gun dans la face par des flics, je vais m'en rappeler toute ma vie je pense [...]. On était peut-être à deux mètres de la policière et y'a un policier qui a surgi derrière nous et qui nous a pointé son gun en pleine face. [...] On voulait juste demander à la policière comment ça marche. [...] On n'était pas menaçante et on marchait super doucement. C'est complètement disproportionné comme tout ce qui s'est passé ce soir-là. »

Par ces expériences, il est possible de constater que les interactions physiques que les femmes* vivent avec les forces de l'ordre dans le contexte de protestation prennent différentes formes lorsqu'ils interviennent que ce soit de corps à corps ou via l'utilisation d'armes. Un autre élément important à soulever est que ce genre de contact a été vécu à de nombreuses reprises par les militantes*, provoquant un changement de perception et une cristallisation de certaines idéologies par rapport à l'institution policière. Pour une majorité d'entre elles*, ces interactions ont été marquantes dans leur parcours et ont provoqué chez elles* différentes émotions, leur montrant la force que l'institution policière est capable de déployer à l'endroit des groupes et individus qui présentent leur mécontentement.

Toutefois, si l'on questionne la nature genrée de ces gestes, il est difficile d'avancer qu'une distinction est présente selon le genre des individus. Sur cette question, les discours des militantes* ne s'accordent pas. Pour certaines, les endroits où les hommes et femmes se sont fait frapper lorsque la police utilisait la force étaient liés au genre. Simone a même dit que : *« Physiquement, je voyais la différence à l'endroit qu'il nous frappait. C'est bizarre parce que c'est quelque chose qui m'a marqué...Les polices frappaient beaucoup les hommes aux genoux. Les femmes, c'était dans le ventre, ça m'a frappé ça. »* Elle ajoute que de frapper les femmes au ventre est de frapper les femmes dans l'espace de reproduction. Lorsque l'on considère qu'une militante a effectivement fait une fausse couche après avoir reçu des coups, cette perception prend son sens. Un symbolisme important est présent derrière cette forme d'interaction entre les femmes et les hommes, mais encore plus dans un contexte où cette violence prend place dans l'espace public entre les militantes* et les représentants de l'autorité. Le ventre, étant l'espace de reproduction des femmes, il est représentatif de ce qui les caractérise, dans une vision essentialiste du corps. Dans cette logique, les coups au ventre deviennent une attaque portée contre les femmes. Perpétrés par un homme, ces coups peuvent être interprétés comme un rétablissement de leur position de domination à leur égard. Prenant acte dans un espace qui est public, par les représentants de l'ordre, elle évoque symboliquement une violence étatique qui (ré)affirme la place des femmes dans la société. Par cette interaction, l'on constate également que les policiers performent leur genre et correspondent ainsi à l'idéal de la masculinité hégémonique. À l'inverse, d'autres militantes* ne font pas la distinction entre ce que les

militantes et militants ont reçu comme traitement de la part de la police en disant que les policiers frappent autant les hommes que les femmes lorsqu'il s'agit d'utiliser la force auprès du groupe. Bien qu'il ne soit pas possible de voir une influence claire du genre dans l'emploi de la force utilisée auprès des femmes, les conséquences reçues chez elles peuvent être genrées comme cela a été le cas pour Patricia. Il faudrait effectuer des études plus poussées sur la question pour comprendre si une différenciation de genre existe sur cet aspect.

2.1.1.2. Interactions sexualisées

Sur une autre dimension, les militantes* ont rapporté avoir vécu des interactions physiques sexualisées où des attouchements ont été posés par la police. Ces interactions se sont produites dans la mêlée, à des moments où il y avait un contact direct entre la police et les militantes* ou encore lors d'arrestation. Cela s'est reflété dans les gestes posés, mais aussi dans l'attitude des policiers. Sans être toujours sexuellement explicites, ces interactions dénotaient d'un rapport particulier au corps des femmes* et d'une attitude machiste de la part des policiers. Des effleurements de seins, de hanches, des contacts s'attardant longuement sur certaines parties du corps ou encore des contacts non désirés ont été répertoriés. Pour Aurélie, cela s'est produit lors d'une manifestation qui s'est terminée en arrestation de masse. Les policiers qui procédaient à son arrestation l'ont menottée et déplacée de force. Ses bras étant derrière son dos, une de ses mains est entrée sous le protecteur de genou du policier puisqu'il contrôlait son bras. La participante explique que le policier a fait un commentaire « *louche* » sur le fait qu'elle avait voulu que son bras touche sa cuisse. Aurélie a donc dit: « *J'ai l'impression qu'ils faisaient exprès d'en faire plus. Son comportement transparaissait le fait d'être macho [...]. J'ai pas l'impression qu'il ferait ça à un homme [...].* » L'intention derrière les gestes vécus par la militante n'était pas clairement sexuelle, mais l'attitude des policiers derrière ces comportements amenait ce questionnement.

Ce sont les expériences de Pascale et Charlie qui apparaissent les plus éloquentes à ce sujet. Lors d'arrestation de masse, les policiers qui procédaient à leur arrestation leur ont fait croire qu'ils allaient effectuer une fouille alors que de manière générale, ce sont les femmes policières qui exercent les fouilles sur les femmes. Les attitudes adoptées par ceux-ci s'apparentaient à de

la séduction et de la prédation et impliquaient un caractère sexuel. Ils ont fait croire qu'ils allaient poser un geste ou ont littéralement touché les militantes*. Cela a été le cas de Pascale :

« C'était un flic. [...] Il me dit : "Laisse-moi m'occuper de toi [...] Aweille, calme-toi un peu" et il commençait juste à me déshabiller... Bien, me déshabiller, j'avais une veste et il commençait à défaire les boutons et bon, on voyait légèrement mon décolleté [...]. »

– Pascale

Pour Charlie, ce rapport a aussi été présent. Bien que le policier n'ait pas porté de geste à son endroit, celui-ci lui a fait croire qu'il allait en poser. La situation s'est aussi produite dans le cadre d'une arrestation de masse. Le policier voulant l'identifier, lui a demandé ses cartes d'identité, qui était dans son soutien-gorge. À ce moment, le policier lui a dit :

« Ah my god, j'ai pogné le jackpo t ». Charlie poursuit comme suit : « Il me prend et je commence à capoter. [...] Il m'amène dans le milieu d'un cercle où il y a comme plein de policiers et il dit: "Vous savez pas quoi, elle a mis ses cartes d'identité dans sa brassière, c'est qui qui veut la fouiller". »

– Charlie

Finalement, c'est une policière qui est venue poursuivre l'arrestation. Pour ces deux militantes*, ces expériences ont été marquantes. Elles* relatent toutes* deux le sentiment d'impuissance et de vulnérabilité qui s'est accompagné de ces gestes. Cette impuissance est liée au fait qu'elles étaient menottées, que les attitudes menaçantes provenaient de la police qui était en situation de pouvoir et qu'elles avaient peur d'avoir une plus grande contravention si elles* argumentaient. Leur pouvoir d'action et d'affirmation était limité par le statut du (des) policier(s) qui leur faisai(en)t face. De plus, pour Charlie, cela s'est accompagné d'un sentiment de peur d'être victime d'une agression sexuelle.

2.1.2. Interactions verbales

Les interactions individuelles prennent aussi la forme de paroles et d'attitudes exprimées par les forces de l'ordre lorsque des interventions policières ont lieu auprès des groupes. Les échanges entre les militantes* et la police ont pris place à différents moments lors des actions des protestations. Parfois lorsque le groupe marchait à côté d'une formation policière ou encore lors des arrestations de masse. Avant tout, il est important de souligner que les interactions vécues entre les manifestantes* et la police n'ont pas toutes été conflictuelles ou traumatisantes. Parfois, certaines* allaient à la rencontre de policiers et policières afin de les questionner pour

tenter de leur faire comprendre leur point de vue, mais sans que cela ne soit fructueux. D'autres évitaient à tout prix d'entrer en contact avec eux et elles. Certaines* ont également eu un traitement respectueux, lors d'arrestations notamment, ce qui était surprenant pour elles*. C'est ce que Viola a vécu:

« [...] Y'était gentil (rire). C'est cave la, mais mon policier était bin chill (rire) [...] À ce moment-là, j'étais troublée, en pleurs et je dis : "Vous avez pas le droit de faire ça." Faque la, il me ramasse pis il [le policier] me dit genre : "Je te ferai pas mal." C'est pour ça que je te dis qu'il était pas méchant dans mon souvenir. »

– Viola

C'est également le cas d'Andréa qui explique que les policiers et policières qui ont procédé à son arrestation lors d'une contre-manifestation pro-choix ont été sympathiques avec elle et ses camarades qui l'ont suivie jusqu'au poste de police : *« À ce moment-là, les flics étaient bizarrement sympas. »* Elle a notamment demandé de se faire desserrer les menottes puisque cela lui faisait mal et le policier a accepté. Ce contact respectueux avec des policiers et policières a été une source de surprise pour ces militantes. Considérant la quantité de contacts négatifs qu'elles* ont vécu, de même que leur perception négative de cette institution, cela pourrait expliquer cette réaction de la part de ces manifestantes*. Pour la suite de cette section, les éléments particuliers qui ressortent des échanges seront classés selon les propos et les attitudes tenus par la police à l'encontre des manifestantes*.

2.1.2.1. Le paternalisme genré

Plusieurs militantes* ont rapporté des propos et des attitudes paternalistes de la part de policiers. D'entrée de jeu, il est nécessaire de distinguer le paternalisme dont elles* ont été la cible par rapport au paternalisme exprimé à l'endroit des étudiantes et étudiants. En effet, certaines études ont établi que le paternalisme était présent dans les relations entre la communauté militante étudiante et la police liée à ce statut, dans lequel ceux et celles-ci se sont fait infantiliser par les forces de l'ordre (Dominique-Legault, 2016; Dupuis-Déri, 2013b). La majorité des participantes* ont évoqué ce type d'attitude paternaliste à l'endroit des étudiants et étudiantes, mais comme cela n'est pas le propos de ce travail, nous n'aborderons pas plus en détail cette question. Une forme de paternalisme lié au statut de femmes semble tout de même émerger des résultats. Il s'agit de la perception qu'ont eu les policières et policiers à l'endroit

des militantes* comme victimes des hommes qui les auraient amadouées dans des actions considérées radicales ou encore des propos et attitudes de protection.

Tout d'abord, les femmes* ont été mises en position de victime par les propos et attitudes de la police, les amenant à se sentir diminuées dans leur intégrité politique. Entre autres Simone, Judith, Margot, Marie et Laurence ont rapporté que lors d'arrestations, les policiers les percevaient comme des jeunes filles victimes et qu'elles n'avaient pas pris la décision par elles-mêmes* de participer aux actions des protestations, parfois illégales. Les extraits suivants des entrevues de Simone et Judith sont particulièrement éclairants :

« Quand nous on s'est fait arrêté, on était trois femmes et un homme. [...] Les policiers avaient présupposé eux-mêmes que c'était l'homme le leader du groupe. Les questions étaient toutes orientées pour nous autres : "Qu'est-ce que vont penser tes parents ? On sait que tu es embarquée là-dedans un peu contre ton gré [...]." »

— Simone

« Il [le policier] s'excusait presque de nous avoir arrêtées pis il était comme : "[...]c'est plate que ce soit tombé sur vous. Vous n'avez pas l'air violentes. Il faut comprendre que quand la police donne des ordres, il faut les écouter. Pis quand vous voyez qu'il y a du grabuge, éloignez-vous, écoutez les conseils de la police, mettez-vous à l'abri, si vous voyez qu'il y a des gens masqués, restez loin d'eux (Rire)". Super condescendant ! Comme si on était des pauvres tites filles qui s'étaient retrouvées là par hasard, pis qu'on était dont bin connes ! (Rire). J'étais genre : "Wow, ok!" »

— Judith

Les questions et commentaires émis par les policiers réfèrent au fait qu'une femme ne peut être à l'origine d'une action politique et qu'elle ne peut qu'être une victime, manipulée par un homme. Cela est aussi évocateur quant à la perception de la menace et du risque que les femmes posent dans la société. En effet, les policiers impliqués dans ces interactions ne présupposent pas que les militantes* aient pu recourir à la violence et ne perçoivent pas ce potentiel chez elles*, alors que les actions posées étaient conscientes et réfléchies. Ainsi, la nature politique de leur geste et le choix rationnel des militantes ne sont point reconnus par les forces de l'ordre. Ceci vient d'ailleurs alimenter la réflexion quant à la possibilité pour les femmes d'utiliser ce moyen dans leur action. Les femmes militantes, qui se retrouvent peu dans les rôles de leadership au sein des mobilisations, de même que dans des positions de confrontation lors d'action de protestation, sont en plus délégitimées par la police dans leur action politique. Les femmes militantes se voient ainsi privées de cette reconnaissance liée à l'utilisation de tactiques

de confrontation, mais aussi de la valorisation associée aux vécus de répression policière présente au sein de certains milieux militants. Elles sont donc exclues de cette forme de prestige qui est possible pour leur camarade. Il faut comprendre que les femmes* réclament d'être reconnues politiquement par les membres des forces de l'ordre de même qu'auprès de leur collègue militant. Pourtant, certaines femmes ont bel et bien été durement frappées dans leur interaction avec la police. Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette différence? Ces femmes, qui utilisaient des tactiques confrontationnelles avec les forces de l'ordre, ont-elles été touchées parce qu'elles manifestaient trop leur présence?

Pour d'autres manifestantes*, le paternalisme a plutôt été vécu comme un désir de protection. C'est ce qu'a vécu Angela lors d'une arrestation de masse, où un policier qu'elle avait déjà croisé dans d'autres manifestations lui a laissé la possibilité de s'asseoir dans le camion de police afin qu'elle n'ait pas froid. Percevoir les femmes comme des victimes entraîne une perception de besoin de protection et cela se transpose dans les commentaires et attitudes des policiers à leur endroit. Pour la majorité des militantes*, l'aspect genré de ces deux formes de paternalisme est clair. Plus de la moitié des participantes ne se sont pas senties prises au sérieux dans leur action politique et ont senti qu'elles étaient considérées comme des victimes plutôt que des actrices politiques. À l'instar des constructions sociales relatives aux femmes, l'affirmation du désaccord, la prise d'action (violente ou non) pour manifester ce désaccord, de même que la démonstration de la colère, ne sont pas des caractéristiques dans lesquelles les femmes ont été socialisées et cela se transpose dans les interactions entre les forces de l'ordre et les femmes militantes.

2.1.2.2. Séduction et références au corps

Outre les propos paternalistes dont elles ont été la cible, toute une gamme de commentaires à propos de leur apparence et de leur corps a été reçue et les policiers ont tenu des attitudes de séduction à leur endroit. Pour Pascale, ces propos étaient : « *Avec toi, je vais être gentil [...]. Une belle fille comme toi ne devrait pas parler de même.* » Pour Angela, cela a été : « *You look prettier when you smile.* » Ces attitudes se confirment d'autant plus par d'autres interactions relatées par Angela où elle s'est fait proposer d'aller en rendez-vous entre trois et

quatre fois par des policiers dans des manifestations. Expériences qui ont également été vécues par quelques-unes de ses amies.

À l'inverse, certaines militantes ont plutôt été la cible de commentaires sexistes dénigrants de la part des policiers. Ces commentaires étaient reliés au fait d'être une femme, mais constituaient aussi des propos homophobes, ce qui a été particulièrement le cas lors d'une manifestation non-mixte à Montréal. Patricia nomme qu'au cours d'une autre manifestation, la police montée a fait semblant de cravacher les manifestantes et « *faisait des calls pornos à fond* ». Finalement, quelques militantes ont reçu des insultes de la part des policiers et policières reliées à leur apparence physique. À cet effet, Kimberly et Eve ont remarqué que les insultes dont elles ont été la cible comportaient souvent le mot « petite », caractéristique liée à leur constitution. Dans la même lignée, d'autres militantes* ont reçu des insultes, telles que « *Esti de nounoune* » (Margot) à « *Conne, bitch* » (Angela), etc. Finalement, une majorité de militantes* ont évoqué des attitudes condescendantes, méprisantes et d'acharnement dans les propos des policiers et policières. Ces attitudes sont venues construire les interactions autant physiques que verbales et ont contribué à alimenter différentes perceptions qu'elles avaient de la police.

2.1.3. Analyse des interactions individualisées

2.1.3.1. Rapports genrés : éléments de compréhension

À lumière de ce qui vient d'être présenté sur les interactions individuelles entre la police et les militantes*, il est possible de faire certaines constatations quant à la nature genrée de ces interactions. Le genre féminin vient effectivement influencer les relations entre les femmes* et la police et celles-ci sont caractérisées par des rapports sexualisés, sexistes et des attitudes paternalistes et machistes.

Une première forme de rapport genré transparait dans les discours des participantes* qui ont vécu des insultes et commentaires sexistes de la police, directement en lien avec les caractéristiques des femmes. Contrairement à leur camarade militant, les attaques dirigées envers elles* visaient plutôt le genre ou l'orientation sexuelle plutôt que la dimension politique de leur geste. Pour ce qui est des rapports sexualisés, ceux-ci ont été présents autant dans leurs interactions physiques, verbales que dans l'attitude des policiers. Un continuum semble

d'ailleurs présent au sein de ces interactions débutant par des attitudes machistes, à de la séduction ou des effleurements, jusqu'aux menaces d'attouchement et d'attouchements. Les cas de Charlie et de Pascale sont centraux dans la compréhension des rapports sexualisés existants entre les militantes* et la police puisque les agents de police se sont permis des menaces, mais aussi des gestes, ce qui est démonstratif de leur pouvoir. Ce sont des attitudes de prédation qui ont été adoptées à leur endroit. Il est d'ailleurs possible de lier le vécu de ces femmes* à la littérature puisque leurs expériences rejoignent les rapports de domination que les femmes vivent dans la société, et ce, tout particulièrement dans leur contact avec l'institution policière. Ces rapports sexualisés éprouvés par certaines* peuvent être compris dans le continuum du concept de *terrorisme sexuel* de Sheffield (1989), rejoignant également les propos de Filteau (2009) sur les expériences des femmes militantes mexicaines à San Salvador Atenco, en 2006. Le terrorisme sexuel (Sheffield, 1989), pour rappeler sa définition, consiste à la propagation de la peur, du contrôle et de la domination des femmes par les menaces de violence sexuelle. La peur induite par cette menace agit comme forme de contrôle social pour les femmes (Sheffield, 1989). Bien qu'aucune femme de l'échantillon n'ait rapporté avoir vécu d'agression sexuelle, ce qui a été le cas des militantes mexicaines (Filteau, 2009), les attitudes de séduction des policiers, les blagues sur l'apparence corporelle et sur la possibilité de ces hommes de faire des attouchements sexuels ont amené les participantes* à vivre ces interactions dans un climat de peur, lié à la possibilité d'être victimisée. D'ailleurs, ceci a eu des conséquences considérables sur les perceptions des manifestantes*. Ces interactions ont eu pour effets d'envoyer un message à ces militantes*, réaffirmant le système de domination dans lequel elles se trouvent, mais aussi en leur montrant que des individus, qui détiennent beaucoup de pouvoir en regard de leur fonction, utilisent et perpétuent ce système. En d'autres mots, ce système permet la perpétration de ces comportements (Dupuis-Déri, 2009; Kraska & Kappeler, 1995).

Lorsque l'on compare les expériences des militantes* aux expériences répertoriées par les femmes dans leur contact à la police, on remarque effectivement que des interactions sexistes semblables se produisent. Les récits rapportés dans les études mentionnent des violences sexuelles vécues par les femmes (Kraska & Kappeler, 1995) ou encore des attitudes de jugement et stéréotypées par rapport aux femmes victimes (Maier, 2008; Page, 2007; Stewart, Langan & Hannem, 2013). Les femmes, dans leur rapport à cette institution, sont perçues selon les

stéréotypes liés au genre et doivent agir selon les attentes consignées pour elles. Les interactions vécues par les militantes* témoignent de la manière dont ces perceptions sont incarnées et ensuite performées en pratique produisant ce sexisme, mais également les conceptions rigides quant aux genres et leur rôle associé (Page, 2007).

2.1.3.2. La discrétion policière : au cœur de la gestion de foule

Maintenant que nous avons élaboré une compréhension de ces rapports genrés, nous tenterons de comprendre ce qui soutient leur apparition. Les expériences d'interactions individuelles vécues par les femmes*, qui ont été influencées par leur genre, permettent de repenser cette façon que les organes policiers en gestion de foule ont de concevoir la foule. Les policiers et policières, à certains moments spécifiques des interventions auprès des groupes, ont effectivement pu faire varier l'issue des interactions avec les militants et militantes. C'est dans ce que ces interactions nous apprennent que se situe la première contribution de ce mémoire.

Les écrits de Monjardet (1996, 2007) sur le mode de fonctionnement de la police en ce qui a trait à la prise de décision apportent plusieurs éléments de compréhension. Le travail policier est caractérisé par une grande autonomie dans la prise de décision des agents et agentes qui sont sur le terrain. Monjardet (1996) a d'ailleurs défini celle-ci comme une des principales caractéristiques des organisations policières, en introduisant le concept d'inversion hiérarchique. Son concept désigne un processus selon lequel les initiatives importantes au sein de l'institution policière partent de la base, donc des policières et policiers, puisqu'ils bénéficient d'une autonomie dans l'application des règles et de la loi. Ces agents sont d'ailleurs valorisés par leur initiative, leur jugement, leur capacité d'adaptation et leurs connaissances lors des situations nécessitant une grande autonomie (Monjardet, 2007). Au sein des organisations policières, le pouvoir appartient davantage aux officiers qu'à la direction. Toutefois, il a été souligné dans la littérature que selon certaines circonstances, la discrétion policière disparaît et les prises de décision se font tout en haut de la hiérarchie, ce qui est le cas en gestion de foule. C'est pour des raisons opérationnelles que le pouvoir de discrétion est limité dans les interventions de contrôle de foule. En effet, les modes de fonctionnement de ces unités, contrairement aux patrouilles, se basent plutôt sur une réduction des techniques individuelles, le développement d'une discipline collective et un encadrement serré, dans l'objectif d'une

meilleure capacité opérationnelle (Monjardet, 2007). Ces modalités permettant l'atteinte de cet objectif. Par ce fonctionnement efficace, la hiérarchie est légitimée et maintenue par les membres de ces escouades (Monjardet, 2007). C'est ce que Monjardet définit comme la continuité hiérarchique (1996 ; 2007). C'est à ce sujet que les expériences des participantes* nous permettent de reconsidérer la place de ce mode de fonctionnement en gestion de foule. Celles-ci* ayant vécu des rapports genrés dans leur contact individualisé avec les policiers, nous apprenons que malgré les contraintes opérationnelles qui réduisent l'autonomie du policier dans le maintien de l'ordre, le pouvoir de discrétion peut tout de même s'exprimer. Lors d'une interaction individualisée – pendant une arrestation par exemple – cette discrétion leur permet de faire varier la nature de leur intervention, mais également leur niveau de violence. En d'autres mots, le contrôle de foule ne relève pas uniquement de la continuité hiérarchique, mais aussi de l'inversion hiérarchique.

Considérant le caractère central de la discrétion policière, à certains moments clés des interventions, il devient primordial que les études sur la gestion des foules élargissent leur réflexion sur ces interventions microsociologiques. À travers cette discrétion se manifestent les valeurs du groupe social de ces acteurs. Cette culture machiste dans laquelle évoluent les membres du corps policier, où la masculinité est valorisée (Loftus, 2009, 2010; Rabe-Hemp, 2009) caractérise les relations qu'ils ont avec les femmes militantes. Il va sans dire que si le genre féminin a conduit ces femmes* à vivre des interactions discriminatoires, il serait possible de faire l'hypothèse qu'il en sera de même pour ceux et celles qui présentent d'autres caractéristiques sociales, mais surtout ceux et celles qui se retrouvent à l'intersection de plusieurs catégories de pouvoir. En ce sens, mettre la loupe sur les interactions individualisées nous permettrait de mieux comprendre les réalités des militants et militantes qui appartiennent à des groupes racialisés, de minorités religieuses, d'identité de genre et/ou d'orientation sexuelle non-hétérosexuelle, etc. D'ailleurs, comme Wood (2007) l'a apporté, les arrestations en contexte de protestation qui mènent à la détention ou l'incarcération des individus n'ont pas les mêmes impacts pour les hommes noirs que pour les hommes blancs. Dans un contexte où les conflits sociaux sont de plus en plus judiciairisés, il est important de se questionner sur la manière dont est appliquée cette discrétion en gestion de foule lors des contacts individualisés avec les individus qui manifestent puisque cela peut avoir des impacts considérables sur eux.

En conclusion, les interactions individualisées qu'ont vécues les militantes* avec la police en contexte de protestation ont divergé dans leur nature. Par contre, il convient de préciser que ce ne sont pas tous les contacts qui ont été influencés par le genre et que des recherches plus approfondies sur certains aspects du vécu des militantes permettraient d'avoir un portrait plus clair de son importance, notamment en ce qui a trait à l'emploi de la force à l'encontre des femmes. En ce qui concerne les rapports spécifiques, ce sont les attitudes machistes, paternalistes, le rapport de séduction et les interactions sexualisées qui ont été révélateurs du genre. Il est possible d'inscrire ces rapports, notamment dans le continuum de terrorisme sexuel de Sheffield (1989) de même que dans les études sur les interventions policières auprès des femmes qui empreintes de sexisme et de stéréotype par rapport au genre. Ces interactions individualisées nous amènent également à reconsidérer la place du pouvoir discrétionnaire des policiers et policières en gestion de foule.

2.2. Les interventions auprès des groupes

Plusieurs indicateurs ont semblé prendre une place importante dans la détermination des tactiques employées auprès des groupes. C'est lors de certains événements particuliers que les interventions policières se sont fait l'écho d'une relation particulière au genre. Pour mieux la comprendre, nous présenterons les cas de manifestations féministes mixtes et non-mixtes qui ont reçu un traitement différentiel de la part de la police. Cela nous mènera à soumettre deux questionnements: le poids des idéologies féministes dans la variation du style de gestion de foule et l'importance du genre dans le déroulement des interactions entre les femmes et la police lorsqu'elles sont au sein de groupes majoritairement composés de femmes ou en non-mixité²⁰. Toutes les participantes*, sauf trois, se sont mobilisées en non-mixité et, selon leurs expériences, des nuances existent dans les interventions policières dans ce type de situation.

²⁰ La non-mixité réfère au fait que certains individus choisissent de se mobiliser uniquement avec d'autres personnes vivant une domination commune. Dans cette recherche, la non-mixité renvoie aux groupes de femmes qui s'organisent ou participent à des actions de protestation où il y a uniquement des femmes ou d'autres personnes vivant la même domination.

2.2.1. Idéologie et composition des groupes

Un thème récurrent dans le discours des femmes* concerne la variation des interventions policières qui seront plus ou moins répressives auprès de certains groupes. Plusieurs sont d'avis qu'une fois que la police décide d'intervenir, les méthodes et la force utilisées sont indifférenciées pour les militants et militantes. Une partie des militantes* s'entendent sur le fait que ce serait l'identité politique qui amène l'intervention répressive de la police. Les propos de Kimberly permettent de mieux comprendre ce qu'il en est : « [...] quand les gens sont habillés en black bloc, je ne pense pas qu'y'a vraiment distinction, je pense que dans ces moments-là, ils [la police] fessent égal. ».

Ainsi, dans un groupe, le genre pourrait avoir tendance à disparaître et les idéologies politiques prônées par les groupes influenceraient la façon dont la police déploiera ses forces. En effet, les manifestantes* ont également expérimenté à de multiples reprises une diversité des tactiques policières, notamment des stratégies militarisées (Wood, 2015a) ou de l'incapacitation stratégique (Noakes et coll., 2005), dans le cadre de manifestations spécifiques. Les militantes* se sont exprimées sur le fait que certaines manifestations ou certains groupes militants ont été systématiquement ciblés par les forces de l'ordre, telles que les manifestations du 15 mars contre la brutalité policière, organisées par le COBP, le 1^{er} mai anticapitaliste de la CLAC, à Montréal, ou encore des manifestations étudiantes. Lors de son entrevue, Aurélie explique que les manifestations du COBP et de la CLAC, de 2013 à 2015, auxquelles elle a participé se sont terminées en arrestation. Une majorité de militantes perçoivent effectivement qu'un profilage s'effectue auprès des groupes qui présentent des idéologies à tendance anarchiste et que cela amène une intervention plus répressive à leur endroit. Aurélie poursuit sur ce sujet en disant que les policiers, selon les groupes, n'amènent pas leur arsenal complet :

« Pis il l'amène [leur arsenal] pour certaines manifs qui vont être mixtes parce que ce sont des groupes qui vont avoir été ciblés. Faque, ça va être soit brutalité policière, anticapitaliste ou cause étudiante. [...] Ça va être dans leur profilage politique, ils vont avoir ciblé des groupes pis on peut clairement voir que y'a une différence dans leur comportement, dans leur intervention. »

– Aurélie

Les interactions conflictuelles avec la police semblent donc être également construites selon les revendications des groupes dans lesquels elles se mobilisent. Ces résultats abondent dans le

même sens que la littérature sur le sujet stipulant que l'idéologie des groupes est un facteur central dans la détermination des interventions policières (della Porta & Reiter, 1998; Davenport et coll, 2011; Dominique-Legault, 2016; Earl et coll., 2003; Noakes et Gillam, 2006; Rafail, 2010, 2014; Wood, 2015a), et plus précisément les idéologies de gauche (Dominique-Legault, 2016). S'il est clair que l'idéologie détient un caractère central, cela ne nous informe toutefois pas sur l'importance du genre ou des idéologies féministes en particulier sur le style adopté par la police à l'encontre des individus qui manifestent. C'est ce que nous allons aborder maintenant.

2.2.1.1. Manifestations féministes

Il a émergé du discours des participantes* que les revendications féministes provoquent des réactions distinctives de la part de la police. Un premier élément est relié au déploiement policier prévu pour les actions de protestation associées à une idéologie féministe (que ce soit du fait de leur composition et/ou de la nature de leurs revendications). Une partie des militantes* ont constaté que le déploiement policier lors des actions féministes était minime, c'est-à-dire que les forces de l'ordre décidaient de ne pas amener leur arsenal complet. Les extraits des entrevues de Marie et Pascale sont parlants à ce sujet :

« C'est drôle, la première chose que j'ai envie de dire c'est que c'est clairement des manifs où y'a pas d'arrestation. Par exemple, on se rappelle de polytechnique, on dénonce la violence faite aux femmes et y'a comme une p'tite voiture de police en avant, une p'tite derrière pis that's it. Avec aucune arrestation. Beaucoup moins de violence que des choses qui se sont passées pendant le printemps étudiant. »

– Marie

À propos d'une manifestation qui dénonçait les agressions sexuelles à l'Université Laval, Pascale dit :

« [...] Maintenant, avant chaque manif, je fais un peu le tour aux alentours pour voir à quel point y'a une présence policière ou non [...]. Je pense que j'ai vu un char d'antiémeute au loin, mais un et je ne pourrais pas le confirmer à 100%. Y'avait une présence, mais pas plus qu'il fallait, faque j'ai l'impression que c'est pas pris autant au sérieux. »

– Pascale

Cela étant dit, en contradiction avec ce qui vient d'être rapporté, certaines manifestations féministes ont été la cible d'un grand déploiement policier. Par exemple, Pascale affirme qu'en 2012, elle devait participer à une action féministe lors du Grand Prix et son groupe s'est fait

arrêter de manière préventive. Toujours en 2012, une manifestation féministe avait eu lieu à Québec et s'était terminée par des arrestations, selon les propos de Patricia. D'ailleurs, cette manifestation est une figure d'exception, qui mérite d'être abordée en regard du déroulement particulier de l'évènement. Comme Patricia l'a rapporté, cette manifestation a été durement réprimée, se terminant en arrestation de masse. Les interventions vécues par le groupe, de même que les interactions individuelles avec la police ont été influencées par le genre des individus, mais aussi leur âge. Patricia explique que cette manifestation était composée de femmes, jeunes comme âgées, et d'hommes. Malgré cette composition diverse, la police a arrêté tout le monde, incluant des femmes âgées, des femmes avec des handicaps et des passants. De plus, il semble y avoir eu un double traitement de genre, c'est-à-dire un traitement spécifique pour les hommes et spécifique pour les femmes. Pour les hommes, lorsqu'ils ont procédé à l'arrestation, ceux-ci se sont fait violenter physiquement, mais aussi verbalement, les propos des policiers visant à les démasculiniser. Le fait d'atteindre la masculinité des hommes dans le contexte d'action de protestation a été une expérience que d'autres participantes ont été témoins, comme Andréa et Angela. Patricia mentionne que les policiers tenaient un discours particulier par rapport aux hommes : « *Je me souviens plus des insultes exactes, mais qui voulaient dire : "T'es efféminé".* » ou comme « *Tu n'es pas un vrai homme parce que tu es dans une manif féministe.* » ». En ce qui a trait aux femmes, des différences ont aussi été perçues. Tout d'abord, bien que la police ait arrêté des femmes plus âgées, Patricia nomme que les policiers voulaient leur offrir plus de confort en considération de leur âge.

« Pour les femmes, on était comme 80 à se faire arrêter pis y'en avait au moins une vingtaine de genre over 50 ans. Le fait que c'était des femmes plus âgées, elles étaient traitées comme "Madame, venez, on va vous passer en premier [...] on s'excuse si vous étiez là." Y'a des femmes qui ne voulaient pas tout de suite rentrer au chaud dans le bus parce que leur fille était dehors. »

– Patricia

Dans cet extrait, il est également possible de constater l'attitude courtoise et protectrice envers ces femmes plus âgées. Pour ce qui est des jeunes femmes, une gestion différentielle a également été notée par Patricia. Les jeunes femmes qui étaient en apparence douces et gentilles avaient droit à des attitudes paternalistes de la part des agents de police, qui percevaient que les femmes s'étaient fait manipuler, alors que les femmes à la tête de la bannière, identifiées comme des militantes, ont vécu une plus grande répression.

« Pis après ça y'avait les jeunes, bin les jeunes femmes qui faisaient leurs gentilles jeunes femmes qui étaient vraiment traitées comme genre : "Je vais vous apprendre c'est quoi la vie, je vais vous donner une chance, c'est parce que vous ne comprenez pas, vous avez été influencée [...]." Faque y'avait cette partie-là et moi... les femmes ciblées comme militantes, qu'ils avaient déjà vues dans les manifs ou qui était à la tête, qui tenaient la bannière, bin nous on était traitée comme des moins que rien [...] comme des féministes frustrées. »

– Patricia

Un clivage semble donc être exercé au sein même des groupes féministes et les interactions vécues par les femmes relèvent des mêmes interactions qui ont été discutées dans le cadre des interactions individuelles. Les militantes y ont été traitées en fonction de leur genre, mais aussi selon leur manière de manifester leur idéologie. D'autres ont rapporté le même type d'insultes genrées auprès des hommes et des femmes, de même que des allusions sexuelles auprès des femmes.

2.2.1.2. Manifestations non-mixtes

Un deuxième aspect relié au groupe dans lequel le genre s'est avéré significatif pour l'intervention policière concerne l'organisation des femmes en non-mixité. Les deux manifestations féministes non-mixtes dans lesquelles elles* ont majoritairement participé ont été la cible d'intervention distincte des policiers, celle du 7 avril 2015 à Montréal ayant donné lieu à des affrontements violents, contrairement à celles du 7 mars 2014 qui s'est déroulée sans accroc majeur. Les deux manifestations avaient pourtant approximativement le même nombre de femmes*, ont eu lieu le soir et au même endroit à Montréal, et pour des causes semblables. Celle de 2014 dénonçait la culture du viol (Benoit, 2014 ; COBP, 2014 ; MichelleInMontreal, 2014) et celle de 2015, les mesures d'austérité touchant particulièrement les femmes (COBP, 2015 ; GAPPAsquad, 2015 ; https://www.facebook.com/events/400407826806641/?active_tab=discussion ; Fortin-Gauthier, 2015). La manifestation de 2014 n'avait pas donné son itinéraire. Nous n'avons pas l'information quant à la deuxième, mais nous faisons l'hypothèse que non puisque les deux événements ont été organisés par des collectifs revendiquant sensiblement les mêmes idéologies, c'est-à-dire des collectifs féministes radicaux. Celle du 7 mars 2014 a été organisée en collaboration avec le Montréal Sisterhood, le comité femmes du Collectif libertaire de

Montréal et le collectif *Les sorcières*. Celle du 7 avril 2015 a été organisée par les Hyènes en jupons. Les participantes ont d'ailleurs discuté abondamment de ces manifestations.

Une première thématique relevée par les entrevues des participantes* est reliée au déploiement policier prévu pour ces manifestations. Les militantes* affirment que pour l'une, la police n'avait prévu que peu d'effectifs pour assurer le contrôle de la foule. À propos de la manifestation du 7 mars 2014, l'extrait d'entrevue d'Aurélie est éloquent à ce sujet : « *Donc ce que j'avais remarqué, c'est qu'il n'y a pas de gros déploiements policiers dans la manif non-mixte. C'était juste des policiers à vélo. Pis peut-être une ou deux patrouilles.* » Les militantes ont pu marcher pendant plusieurs heures et la police a demandé la dispersion après un certain temps. Pour une partie des participantes*, le faible déploiement policier pour venir gérer ces manifestations est perçu comme un manque de prise au sérieux des femmes dans leur mobilisation.

À l'inverse, la manifestation non-mixte du 7 avril 2015 avait vu un déploiement complet de l'arsenal policier. Pour les militantes* qui y ont participé, elles* ont déclaré que la police avait un grand contrôle sur le groupe, les obligeant à négocier à chaque coin de rue afin de pouvoir aller plus loin. Les militantes rapportent également l'usage de la force à l'endroit du groupe. Les policiers ont fait l'emploi de gaz lacrymogène, de poivre de Cayenne et ont aussi chargé la foule de manifestantes*. Charges qui ont amené une des participantes à être hospitalisée suite à des blessures. Une autre s'exprime sur la violence qui était présente lors de cette manifestation : « *J'ai une amie qui s'était fait défoncer le crâne, pis même encore là, il faut qu'elle aille à l'hôpital. Une autre amie a eu des os, au niveau du cou, qui ont été cassés. Ça avait été tellement violent* » (Pascale). D'ailleurs, lors de cette manifestation, une participante s'est fait arrêter par les policiers, arrestation lors de laquelle ils ont utilisé la force et pour laquelle elle garde toujours des blessures. Ainsi, par ces extraits il est possible de mieux comprendre l'ampleur du déploiement policier à l'égard de cette manifestation féministe non-mixte, de même que de l'intensité de l'usage de la force contre le groupe, qui n'a pas été la même dans les deux cas.

Outre l'aspect physique, des particularités au niveau des interactions verbales sont apparues dans les expériences des femmes*. En effet, celles qui ont participé à ces manifestations disent que diverses insultes sexistes et machistes ont été prononcées à l'encontre des militantes* de la part des policiers qui les ont traitées de : « *Sales féministes frustrées, lesbiennes mal baisées,*

bitch. » (Patricia). Les militantes* perçoivent que ces propos étaient utilisés pour discréditer les femmes et leur message. Les participantes affirment également que les policiers leur disaient de retourner faire la vaisselle, d'être obéissantes ou encore qu'elles avaient du sable dans le vagin. Lors de la manifestation du 7 avril 2015, Viola a même entendu un policier tenir des propos sexistes à l'endroit de ses collègues policières : « *Appelez donc une femme [policière] pour qu'elle vienne leur parler, il faut bien qu'elles servent à quelque chose.* » Les mots utilisés dans ces interactions témoignent de la manière dont la masculinité est incarnée par ces hommes et performée à travers leurs discours, mais aussi du sexisme présent au sein du corps professionnel. Pour finir, en ce qui a trait aux manifestations non-mixtes, une partie des participantes* interviewées partagent l'idée selon laquelle le genre vient effectivement influencer leur intervention. D'une part, plus de la moitié disent qu'elles ne sont pas prises au sérieux. Comme Christine le rapporte :

« Les seules fois que j'ai vu des barrages d'antiémeutes cassés c'était dans des manif non-mixtes, parce que les flics s'attendent pas à ça, ils mettent moins de policiers [...] à place que ça soit 10 antiémeutes, ça va être 5 flics habillés en dossard jaune. »

– Christine

Il semble que les policiers ne s'attendent point à ce que les femmes adoptent des attitudes de confrontation ou fassent usage de violence et cela influence leur façon d'intervenir. D'autres font plutôt mention que la police utilisera des attitudes, des gestes ou des insultes qui viseront spécifiquement à dénigrer l'identité de femmes. Le genre devient la cible des interactions de la police et est utilisé comme un outil de répression. Ce sont spécifiquement les propos d'Angela:

« I think that they target gender, they use gender like an insult, like a weapon on the group [in a non-mixt manif]. [...] They wouldn't face anyone I think, in the same way if we're marching intentionally as a group of women, for a cause that's for women. So I think they engage with the group less individually and less as we're individuals in the group and rather more like there is one mass organism with like women's issue. »

– Angela

Quand les groupes sont composés de femmes, le genre devient un outil pour s'attaquer au groupe, plus qu'à l'individu au sein du groupe. Par rapport aux propos et attitudes des policiers à l'endroit des femmes dans ces événements, Angela ajoute : « *It was like pointing and laughing at the women. Kind of making jokes of womens rights [...] the message of women's right [...].* » Les propos et attitudes tenus par les policières et policiers visent donc à dénigrer le groupe social

entier, considérant qu'ils sont prononcés lorsque les femmes militent pour l'amélioration de leur propre condition. Ce qui est intéressant de remarquer à travers ces résultats, c'est la façon dont la nature des interactions entre les femmes et la police ne déroge pas de son caractère genré, et ce, à tous les niveaux d'interaction.

2.2.2. Quelle place pour les idéologies féministes ?

Plusieurs éléments demeurent à être soulevés plus en profondeur maintenant que ces manifestations ont été présentées. La première question relève de l'influence des idéologies féministes sur la détermination des styles de gestion de foule alors que la deuxième concerne la place prise par le genre dans le déroulement des interactions entre les femmes au sein des groupes féministes et/ou non-mixtes avec les forces de l'ordre. En regard des résultats, il est impossible de statuer clairement que le genre est un facteur prédictif de l'intervention policière en gestion de foules. Par contre, les expériences des femmes* qui se sont rassemblées plus particulièrement autour d'enjeux féministes et en non-mixité nous permettent de relever certaines nuances. Les résultats, précédemment présentés, nous permettent de comprendre que l'appréhension des actions de protestation féministes et/ou non-mixtes varie, pouvant être réprimées ou ne susciter – ce qui est la perception la plus partagée par les participantes – qu'un faible intérêt pour les forces de l'ordre. Cela fait émerger un questionnement important : qu'est-ce qui pourrait expliquer ces variations entre des manifestations qui défendent les mêmes causes? Plus encore, comment peut-on comprendre le rôle des idéologies féministes dans l'influence des styles de gestion de foule?

Comme les participantes* l'ont relaté, de manière générale les actions de protestation aux idéologies féministes ne sont pas perçues de manière menaçante par les forces de l'ordre et les femmes* ne s'y sentent pas prises au sérieux. Certaines de ces manifestations ont tout de même été violemment gérées, comme la manifestation féministe de Québec, en 2012, et la manifestation non-mixte à Montréal, en 2015. Lorsque l'on se penche davantage sur ces événements, il semblerait que d'autres dimensions relatives au groupe pourraient être à l'origine des interventions répressives de la part des forces de l'ordre, notamment celle de la perception de la police de la radicalité des groupes ou actions utilisées. C'est ce que pense Patricia. Elle perçoit que le collectif féministe à l'origine de la manifestation peut faire varier le style de

gestion appliqué auprès des groupes : « *Les Sorcières* pis le *Sisterhood*, quand on a fait la manif non-mixte comparée à la FFQ quand elles font la manif non-mixte, tsé ce n'est pas du tout la même approche ou la même intervention qui va être là ». Le collectif *Les Sorcières* et le *Sisterhood* étant des collectifs féministes radicaux, cette participante fait le parallèle avec la Fédération des femmes du Québec, qui n'ont pas le même répertoire d'action ni les mêmes approches par rapport au féminisme. Toutefois, cette hypothèse ne peut pas être entièrement satisfaisante, considérant que les deux manifestations non-mixtes discutées ici ont donné lieu à des styles de gestion de foule différents, alors même que les collectifs organisateurs se définissent de manière semblable. Une hypothèse alternative serait que les manifestations féministes et/ou non-mixtes qui ont été sévèrement traitées se sont déroulées dans des contextes sociaux de mobilisation étudiante, le printemps 2012 et le printemps 2015, ce qui pourrait influencer la perception qu'ont eue les organisations policières de ces événements. Les manifestations étudiantes étant considérées comme marginales, anarchistes et radicales (Dominique-Legault, 2016), il serait possible de croire que les collectifs militants qui présentent cette même radicalité dans leur définition seraient plus susceptibles d'être la cible du même traitement que ces manifestations. Alors que certains groupes militants, comme la CLAC ou le COBP, verront systématiquement l'arsenal complet de la police être déployé pour contrôler leur manifestation, cela ne semble pas être le cas pour tous. En résumé, les actions de protestation aux revendications féministes étant perçues comme non menaçantes en règle générale, ce serait plutôt le niveau de radicalité des groupes, tel qu'il est compris par la police, qui déterminerait les pratiques. Cette perception de la radicalité est construite selon les valeurs de la police, de ses connaissances par rapport aux mouvements sociaux, des manifestants et manifestantes, et du contexte général de mobilisation ; et prends forme pour devenir partie prenante du savoir policier, menant parfois à des interventions de nature répressive auprès des groupes féministes et non-mixtes (della Porta & Reiter, 1998 ; Dominique-Legault, 2016).

2.3. Retour sur l'accès des militantes à la violence

Pour rappeler les principaux résultats quant aux interactions genrées vécues dans le contexte de protestation, on a vu que lors d'actions de groupe aux idéologies féministes et de groupe organisés en non-mixité, une partie des militantes* semblent percevoir qu'elles* ne sont

pas prises au sérieux. De manière générale, ces actions de protestation verraient un plus mince déploiement de l'arsenal policier. Les participantes* sont également d'avis que le genre semble devenir un outil de répression à l'endroit de leur groupe social. Au niveau de leurs interactions individuelles, le paternalisme genré tend à dénaturer le caractère politique des gestes posés, les ramenant au statut de victimes. À l'inverse, certaines interactions ou interventions rapportées par les militantes* auront montré que la police peut intervenir avec force auprès d'elles et leur groupe. Bien que minoritaire, certaines manifestations féministes et/ou non-mixtes ont été ciblées par des interventions policières préventives et répressives. Dans un même ordre d'idées, mais sur le plan individuel, certaines femmes ont été également durement frappées par les forces de l'ordre. Comment peut-on comprendre cette différenciation de traitement des militantes? D'un côté, la police semble nier que les femmes puissent employer des moyens violents, mais lorsqu'ils sont devant les faits accomplis, ils semblent traiter les femmes de façon particulière. Les interactions avec la police auront été parlantes dans l'objectif de comprendre la relation entre les femmes militantes et leur utilisation de la violence. Nous apprendrons d'ailleurs que les forces de l'ordre ont un rôle spécifique dans le maintien d'un ordre social genré.

2.3.1. Les femmes, une menace?

Nous avons relevé à plusieurs reprises que les manifestantes* ne se sentent pas prises au sérieux dans leur activité politique, que ce soit en tant qu'individu ou en tant que groupes de femmes organisés en non-mixité autour d'enjeux féministes. Qu'est-ce qui mène la police à développer ces perceptions des femmes? Comment cette perception du groupe social transparait dans leurs discours et comportements?

La littérature sur la répression des mouvements féministes nous informe sur certains processus qui peuvent mener à la construction de cette image non menaçante des femmes militantes. Observant la répression dont ces mouvements sont la cible, Ferree (2005) explique que celle-ci prend forme hors du cadre traditionnel de la rue, en faisant référence à une répression qui n'est pas nécessairement effectuée par la police lors d'action de protestation. Les processus mis en œuvre (ridiculisation, stigmatisation et mise au silence) ont pour effet de limiter l'apparition de ces groupes dans l'espace public et donc de les discréditer dans leur ensemble, ainsi que les individus qui s'y identifient. Par les propos et attitudes tenus par les officiers de police dans leur

interaction avec les militantes* (« *féministes frustrées, lesbiennes mal baisées, retournez faire la vaisselle* »), il a été possible de comprendre que la stigmatisation de leur groupe était produite, reproduite et perpétuée par les forces de l'ordre. Les discours tenus par les policiers et policières relèvent du mécanisme de la ridiculisation (Ferree, 2005), ils ont pour effet de stigmatiser le groupe entier. Ainsi, les policiers et policières semblent avoir intégré les stéréotypes de genre qui confinent les femmes à une position de victime. Cette façon de les concevoir fait partie de leur savoir et s'applique en pratique, dans les interactions individuelles, mais aussi lorsqu'il s'agit de déterminer le style de gestion de foule à employer auprès d'un groupe de femmes militantes. Dans une telle optique, on comprend que la police nie que les femmes utilisent consciemment des tactiques de confrontation dans un objectif politique. Toutefois, comment comprendre le double traitement dont les militantes* sont parfois la cible?

2.3.2. Police de l'ordre, police du genre

C'est plus particulièrement la manifestation féministe à Québec, les interactions au sein des manifestations non-mixtes et les expériences des participantes* qui ont été particulièrement touchées par la violence policière, qui nous font constater la présence d'une double démarche auprès des femmes militantes. Par cette différenciation, les officiers semblent d'une part viser le maintien de l'ordre social et le contrôle des désordres provoqués par les rassemblements, et, d'autre part, protéger un ordre social genré, en réagissant aux actes qu'ils jugent subversifs aux normes de genre.

Ces interventions de la police ont pris la forme d'une catégorisation des femmes* par rapport à l'image qu'elles projettent. Plusieurs participantes* se sont justement demandé si le fait de dégager une image plus radicale aurait augmenté l'intensité des interventions auprès d'elles. Judith se questionne en ces mots :

« Je pense que maintenant, du moment que tu as l'air anarchiste, ils s'en foutent un peu plus. Comme pour ce que je faisais et les commentaires que je passais, je pense que si j'avais été un gars, je me serais vraiment faite plus ramasser de façon plus violente (Rire). Pis je pense que des fois y'avait un peu cette distance-là surtout quand je suis habillée normalement pis qu'ils voyaient que j'étais une femme, ils osaient moins t'attaquer ou te tabasser ou ils étaient un peu réticents. [...] Je pense que si j'avais eu l'air un peu plus punk genre parce que y'a aussi ce profilage-là, par rapport à l'image. Si tu as l'air d'une gentille tite fille, ils vont se dire que t'es une gentille tite fille. »

– Judith

Cet extrait de l'entrevue de Judith nous en apprend beaucoup sur la classification effectuée par la police sur le plan du genre et de l'identité politique. Les femmes* qui représentent une image de militantes anarchistes ou les femmes* qui avaient des attitudes de confrontation ont d'ailleurs été brutalisées dans leurs contacts à la police. À l'inverse, les personnes projetant l'image de femmes douces ou âgées étaient traitées avec des attitudes paternalistes. Ce même paternalisme qui a mené les participantes* à ne pas se sentir menaçantes et à se faire discréditer dans leur action. Ainsi, c'est comme si les forces de l'ordre, dans l'analyse d'une situation auprès des femmes, procédaient à une catégorisation des *bonnes* et des *mauvaises* femmes, et des bonnes ou mauvaises militantes, étant plus clémentes avec celles qui correspondent aux images attendues d'elles, de la femme douce et docile (Fillieule, 2009).

« J'ai déjà senti une différence de traitement avec les policiers dans d'autres situations. [Quand elle est à son emploi, en tant que serveuse], je pense qu'il y en a qui vont agir de façon différente avec moi [...] Être plus courtois parce que je suis une femme comme me tenir la porte. [...] Par contre, quand je suis dans la rue, c'est plus du tout de la courtoisie que je vais ressentir. [...] Quand tu es dans la rue [en tant que femme féministe], tu mérites qu'on te remette à ta place. »

– *Andréa*

En comparaison à d'autres rôles occupés par les femmes, le rôle de militante semble être considéré comme contrevenant aux normes assignées à leur sexe. Il est clair que se mobiliser et sortir dans la rue pour crier son mécontentement sont des façons pour ces femmes* de prendre du pouvoir dans l'espace public et manifester leur droit d'y apparaître, ce qui se trouve en opposition à la place qui leur a été historiquement assignée.

L'ordre normatif qui règne au sein de la culture professionnelle policière apparaît comme un fondement dans cette catégorisation, mais aussi dans le système de peur qu'elle perpétue, puisque les valeurs qui s'y attachent orientent les actions du groupe (Chan, 1997; Herbert, 1998; Loftus, 2009, 2010). Deux éléments de la culture policière seront approfondis puisqu'ils se transposent dans les pratiques des officiers : le machisme et la masculinité et le rapport au crime et à autrui. Tout d'abord, il a été vu par la revue de la littérature que la masculinité est toujours prônée dans ce corps professionnel et valorise la domination, la force, l'agressivité, la dureté émotionnelle, la compétition et la virilité (Chan, 1997; Herbert, 1998; Loftus, 2009, 2010). Celle-ci contribue à la domination des hommes sur les femmes (Connell, 1987, 1995; Connell & Messerschmidt, 2005). Ces conceptions de la masculinité et de la féminité amènent les

officiers et officières à incarner des comportements et attitudes qui reflètent ces valeurs. Les études qui se sont penchées sur les expériences des femmes avec la police mettent effectivement de l'avant que les femmes sont plus à risque de vivre du sexisme – ce qui est notamment le cas des femmes policières (Pruvost, 2007a, 2008) – ainsi qu'être cantonnées dans un rôle de victime (Page, 2007); les résultats de notre recherche abondent dans ce sens. En effet, les interactions directes entre les policiers et les manifestantes* – de même que les manifestants* – nous permettent de constater la présence de cette masculinité au sein de cette organisation. Elles nous ont montré qu'en utilisant certaines paroles, certains gestes, certaines attitudes et par les tâches induites par leur travail, les policiers et policières performant et maintiennent une forme de masculinité idéalisée dans leur milieu (Connell, 1987, 1995). Dans un contexte où la police de gestion de foule est une police majoritairement masculine et militarisée, ces interactions caractérisées par le genre sont performatives en ce sens qu'elles réitèrent la position de domination que ces hommes détiennent sur ces femmes, mais établissent aussi la place des femmes dans la société. Que les forces de l'ordre s'attaquent à des attributs qui sont propres aux femmes (comme les coups au ventre) vient ainsi marquer un déni de leur légitimité politique et de leur capacité d'action. Il est intéressant de reconnaître que ce phénomène de répression des femmes dans la sphère publique ne se limite pas aux femmes militantes en action de protestation, mais s'étend aux femmes qui prennent position dans d'autres contextes sociaux. Selon un rapport effectué par Reporters sans frontières, c'est effectivement le cas des femmes journalistes (Reporter sans frontières, 2018). Ces journalistes, qui remettent en question les régimes autoritaires par leurs enquêtes, sont particulièrement la cible de cyberharcèlement qui prend la forme d'insultes misogynes et de menaces de mort ou de viols (Reporter sans frontière, 2018). Les femmes qui apparaissent dans l'espace public pour manifester leur opinion se voient brimées dans l'expression de leurs droits civils et politiques.

Ensuite, les recherches sur la culture policière rapportent que la police catégorise les individus selon leur respectabilité (Reiner, 1992; 2010) et que les membres demeurent suspicieux face à l'extérieur (Loftus, 2009, 2010). La police, qui gère les illégalismes, cherche à maintenir la paix sociale en contrôlant le crime et le désordre. Ce clivage est aussi appliqué en gestion des foules, où l'institution policière vise le maintien de l'ordre. Il est possible de le comprendre à travers les propos de Gillham (2011) qui explique que les organisations policières distinguent les

individus comme *bons* ou *mauvais* manifestants et déterminent leur intervention en fonction de cette catégorisation. Les mauvais manifestants qui sont considérés comme des menaces à l'ordre public, potentiellement criminels, sont donc plus susceptibles de subir des interventions répressives (Gillham, 2011). Il semblerait donc que cette dichotomie soit aussi exercée auprès des femmes* militantes*. Ce que l'on peut constater dans nos résultats, c'est que la gestion policière des femmes ne s'opère pas simplement dans une perspective de désordre social. En effet, le double traitement vécu par les femmes* nous amène à croire que c'est également leur adhésion aux normes sociales genrées qui est contrôlée dans les interactions avec la police. Face aux femmes qui manifestent avec ardeur leur désaccord, qui sont identifiées comme des militantes plus radicales, la police cherche à rétablir un ordre et à réprimer leur caractère subversif, par l'entremise d'attitudes plus méprisantes, dénigrantes et brutales auprès d'elles et de leur groupe, que vis-à-vis de manifestantes qui respectent cet ordre genré.

Cela nous amène à soulever une réflexion quant aux caractéristiques contemporaines de la culture policière. Les expériences rapportées par les militantes* mettent en exergue la pérennité des aspects machistes de cette culture, de l'isolement du groupe et la suspicion par rapport au crime. La police de gestion de foule a récemment vu un changement de sa logique d'interventions suite à l'avènement de la militarisation de la police et de l'incapacitation stratégique (Kraska, 2007; Noakes & Gillham, 2006; Wacquant, 2001; Noakes, Klocke, & Gillham, 2005; Wood, 2015a) et ces nouveaux objectifs organisationnels semblent avoir exacerbé ces caractéristiques culturelles. En effet, la militarisation des organes de gestion de foule s'inscrit dans une logique d'utilisation de la force dans la résolution des problèmes (Kraska, 2007). La valorisation de la violence, que l'on peut voir par les interventions préconisées auprès de certains groupes militants et par l'utilisation d'équipement militaire; l'importance de la virilité et de la masculinité, que l'on peut voir par leurs interactions avec les femmes militantes*, mais aussi la faible représentation des femmes policières dans ces unités, nous mènent à penser qu'elles permettent le maintien, voire même l'accentuation de l'atteinte de la masculinité hégémonique et du contrôle des désordres. Cela soutient la pensée de Bethan Loftus (2009, 2010) qui maintient que les caractéristiques classiques de la culture policière résistent à ces changements.

2.3.3. Un ordre social genré

La (ré)affirmation de cet ordre social genré à travers les instances de contrôle social et pénal des femmes qui contreviennent aux attentes sociales de leur sexe a fait l'objet d'autres études (Cardi, 2007; Perreault, 2015). Cardi (2007), dans une recherche sur la déviance féminine, soutient la thèse que l'institution pénitentiaire participe à la construction du genre et des normes sociales genrées du fait qu'elle gère différemment les femmes qui sont considérées criminelles. Cardi (2007) l'illustre notamment par l'accès inégal aux programmes pénitentiaires pour les femmes. Comme Cardi (2007) et Belknap (2007) l'ont étayé, les études sur la parité des sentences des hommes et femmes ne permettent toutefois pas de statuer clairement si les femmes reçoivent des peines plus ou moins lourdes que les hommes. Perreault (2015), qui s'est penchée sur les liens entre le contrôle pénal et la psychiatisation à Montréal de 1920 à 1950, soulève que les femmes sont davantage internées ou punies pour des questions morales, parce qu'elles ont dévié des normes sociales liées à leur genre. Ainsi, les femmes qui étaient ciblées par la justice ou la psychiatrie étaient des femmes qui contrevenaient aux attentes de mère bonne, de femme fidèle et prude ou avaient perpétré des inconduites liées à leur corps. La pénalisation ou la psychiatisation venaient donc protéger la société de conduites « immorales » effectuées par ces femmes qui transgressaient les mœurs et les normes (Perreault, 2015). Dans la lignée de ce que Cardi affirme (2007), l'ordre social doit être pensé conjointement avec l'ordre genré, puisque le contrôle social des femmes est intrinsèquement lié aux normes et attentes sociétales de genre. Pour revenir à nos propres résultats de recherche, on comprend que, dans la gestion de foule, la police semble agir différemment selon l'image que les femmes projettent et que cela envoie le message à ces militantes* qu'elles contreviennent aux normes de genre. Selon ce qui est rapporté par les participantes*, ce système de contrôle s'applique également aux hommes militants qui participent à ces manifestations féministes puisque la police fait des remarques qui visent à atteindre leur masculinité. Les hommes militants qui ont des comportements jugés féminins par la police, comme pleurer ou mettre du vernis à ongles (expérience vicariante rapportée par Andréa), sont d'une part, violemment traités par les forces de l'ordre et d'autre part, diminués de leur virilité. L'importance de ce système de préjugés est d'autant plus significative que certaines militantes* en viennent à utiliser stratégiquement les perceptions genrées et stéréotypées des policiers et policières pour se sortir

d'une situation délicate. C'est le cas de Kimberly, Charlie et Margot. Charlie, qui a voulu éviter d'avoir les menottes dans les dos lors d'une arrestation de masse, afin d'avoir plus de confort et de pouvoir aider les autres, a fait croire au policier et à la policière qui intervenaient auprès de sa personne qu'elle était enceinte et qu'elle préférait être menottée les mains devant. Ce à quoi ils ont acquiescé. Kimberly, quant à elle, apportait des vêtements de rechange dans son sac pour se changer à la fin des manifestations:

« Moi mettons après une action en 2012, mon truc préféré c'est toujours de me trainer une espèce de jupe facile à mettre. Pis j'avais toujours des collants en dessous de mes pantalons, faque j'enlevais mes pantalons, je mettais ma jupe, pis c'était ni vu ni connu. Je me mettais un grand foulard, je me détachais les cheveux pis c'était comme si j'étais une petite madame du centre-ville. »

– Kimberly

Cette stratégie employée par Kimberly lui permettait de ne plus être identifiée comme une manifestante. Même si une minorité d'entre elles* ont utilisé les représentations sociales liées aux femmes, cela montre à quel point ces considérations par rapport aux normes de genre sont ancrées dans la culture policière, comme dans la culture dominante, et connues par les militantes*. En agissant conformément à leur genre, c'est-à-dire en performant le fait d'être femme entre autres à travers leur habillement, elles* cherchent à éviter la violence de la part de la police. En regard de ce qui précède, la police nous semble donc être à la fois une police des désordres sociaux et une police de l'ordre social genré.

En conclusion, pour se remémorer ce qui a été vu à la première section de ce chapitre, une partie des participantes* a ressenti une culture machiste au sein du milieu militant où la valorisation des actions, la confrontation avec la police et le fait d'être au-devant des mobilisations sont des comportements prônés surtout par les hommes. Cela a eu des effets sur les rôles et tâches de chacun et chacune en action de protestation. Les hommes occuperaient davantage des rôles de confrontations à la police alors que les femmes, pour diverses raisons, s'y retrouveraient moins. Elles se voient dès lors exclues de cette confrontation avec les forces de l'ordre et du prestige qui y est associé. C'est lorsqu'on confronte ces réalités vécues au sein du militantisme à celles vécues en rapport avec la police que l'on peut constater que cet accès à la violence²¹ des femmes

²¹ Lorsque nous abordons l'accès à la violence des femmes, nous nous inscrivons dans la lignée de Cardi et Pruvost (2012) dans leur ouvrage *Penser la violence des femmes*, c'est-à-dire que nous ne nous positionnons pas sur

est également nié par la police, de la même manière qu'elle est contestée, invisibilisée et dénuée de son caractère politique lorsqu'utilisée dans le cadre de conflits armés (Cardi & Pruvost, 2012). Ceci permet de maintenir l'ordre social genré qui divise hiérarchiquement les sexes (Cardi & Pruvost, 2012; Chevalier, 2012; Dayan-Herzbun, 2012). Subséquemment ce « droit » à la violence semble s'inscrire dans des rapports de domination genrée. Et, paradoxalement pourrait-on dire, les deux univers – militantisme et police – se rejoignent, en ce que tous deux cherchent à réguler l'accès à la violence en limitant l'usage par les femmes.

3. Interactions conflictuelles et trajectoires militantes : les conséquences

L'analyse des conséquences sur les militantes* de leurs interactions avec la police permettra de conclure sur l'objectif général, relatif à la compréhension des interactions entre les militantes et la police en contexte de protestation. Ce chapitre sera divisé selon les impacts observés sur elles* et leurs perceptions, de même que sur leur parcours militant.

3.1. Conséquences des interactions conflictuelles

Les interactions conflictuelles avec la police ont produit des impacts physiques et psychologiques substantiels chez les participantes*, tout comme elles ont façonné leur perception de l'institution policière.

3.1.1. Conséquences physiques

L'emploi de la force ou l'utilisation d'armes à létalité réduite par la police a causé à certaines* des blessures physiques. Les blessures répertoriées par les manifestantes* ont été causées autant par les coups reçus que par les armes à létalité réduite utilisées par la police. Elles vont de l'ordre de cicatrices au niveau des poignets à cause des menottes lors d'arrestation ou encore à des hématomes importants à cause de morceau de projectiles des armes (fragments de

l'acceptabilité de celle-ci ou encore sur la promotion de celle-ci, mais plutôt sur l'accessibilité à la violence comme indicateur des rapports sociaux genrés qui existent entre les hommes et les femmes.

balles de plastique par exemple). Pour celles qui ont reçu des coups de matraque ou qui ont été prises en charge de manière isolée par la police, les conséquences ont été plus sévères. Pour trois d'entre elles, les interactions physiques violentes ont mené à leur hospitalisation et ont occasionné des traumatismes crâniens, commotions cérébrales et os cassés. Au moment de l'entrevue, ces participantes ressentaient encore les effets physiques de ces blessures puisqu'elles n'avaient toujours pas récupéré l'utilisation complète de certains membres tels que leurs bras ou leur cou. Ceci est également le cas de Laurence et d'Andréa qui ressentent encore des douleurs à leur bras suite aux arrestations dont elles ont été la cible. De plus, Patricia rapporte avoir fait une fausse couche après que la police ait fait usage de la force physique à son endroit, une conséquence qui est spécifique au fait d'être une femme. Les conséquences physiques sont également liées aux conséquences psychologiques.

3.1.2. Conséquences psychologiques

Les participantes* sont plus nombreuses à avoir rapporté des conséquences psychologiques de leurs interactions avec la police. Les militantes* qui ont été rencontrées ont été exposées à plusieurs reprises à la répression policière et pour certaines de manière répétée. Cette exposition à la répression policière dans le contexte d'action de protestation a participé au développement d'émotions et de perceptions à l'égard de l'institution policière, ce qui a eu un impact sur la cristallisation de certaines idéologies par rapport aux forces de l'ordre. Les émotions partagées qui émergent des expériences des participantes sont pour la plupart reliées à la colère, la peur, la détresse et l'impuissance.

La colère face à la police est une thématique récurrente dans le discours des participantes*. Pour celles* qui l'ont vécue, elle était autant présente dans leur quotidien que dans leur façon de se mobiliser. Une gamme de mots entourant la colère était employée telle que la haine, la rage et la frustration à l'égard des policiers et policières et de leur pratique. Une autre émotion centrale a été la peur. Le sentiment de peur ressentie par les militantes* se produisait lors des interactions conflictuelles physiques ou verbales qu'elles ont vécues de manière individuelle ou en groupe. Toutefois, ce sentiment de peur s'est propagé à l'extérieur des actions de protestation pour une partie d'entre elles*, notamment lorsqu'elles* croisaient une voiture de police dans la rue. Lors des interactions violentes avec la police, l'intensité des événements a provoqué chez elles* une

crainte pour leur propre intégrité physique ou celle des autres, une peur de mourir, de même que de l'impuissance. Pour une minorité de participantes*, ces émotions se sont développées en trouble de stress post-traumatique, en dépression et en anxiété. Et bien qu'elles n'aient pas toutes eu un état de stress post-traumatique, d'autres participantes* ont eu des symptômes s'apparentant à celui-ci, comme de l'hypervigilance, de revivre les scènes traumatisantes ou encore d'éviter ce qui rappelle le traumatisme (Brière, 1997, tiré de Wemmers, 2003). Afin de décrire le sentiment de peur présent, les expériences des femmes militantes qui ont vécu la manifestation de Victoriaville en 2012 sont éloquentes :

«[...]J'étais à Victoriaville en 2012 et ça a été l'événement le plus traumatisant de ma vie, je pense. [...] J'arrive, y'a du monde de coucher à terre partout, y'a du monde qui saigne, je suis comme "what the fuck". [...] Quand ils se sont mis à tirer [les balles de caoutchouc], ils tiraient vraiment beaucoup. Vraiment vraiment beaucoup. Moi justement je m'étais comme cachée quelque part. Il fallait qu'on se cache pour notre vie la ... »

– Kimberly

« Je me disais : "Seigneur, ça n'a pas de sens." Pis j'avais peur. J'entendais les bombes qui partaient, pis j'entendais le bruit. [...] Pis j'ai vu la fille qui a mangé la balle dans les dents, les dents éclatées tsé, je savais pas ce qui s'était passé, mais je voyais une fille qui se tenait... Pis y'avait du sang pis je me disais : "Ah my god ! La panique !" [...] Je me sentais terrorisée. »

– Emma

La manifestation de Victoriaville a été un événement où la violence était particulièrement importante. À l'inverse, pour d'autres participantes, les sentiments vécus par rapport à la police ne se sont pas cristallisés en trouble de stress post-traumatique, par exemple, et n'ont pas eu d'impact à long terme autre que sur leur perception de la police. Évidemment, certaines* militantes ont été particulièrement touchées par la violence policière, ce qui influence l'intensité des impacts émotionnels et psychologiques. Dans le cas de Charlie, qui croyait que les policiers allaient lui enlever ses vêtements, les sentiments qui ressortent sont ceux d'impuissance et d'injustice.

« Je n'ai jamais eu autant d'injustice, je me sentais tellement impuissante. [...]J'étais fucking menotté, y'aurait pu me... Tout ce que je me suis dit dans ma tête, c'est : "Je vais me faire violer dans 30 secondes." C'était juste une blague, mais sur le coup, c'était une situation qui ne se faisait pas en blague pis c'était une situation où j'étais complètement impuissante. [...] J'ai totalement perdu confiance en la police et au

ystème de justice. Et aussi, je me suis mise à avoir plus peur des gars. Surtout que les policiers ont des armes. Ça fait peur. »

– Charlie

En plus de ces sentiments, il est important de souligner que cette interaction a eu des impacts sur son rapport aux hommes, mais encore plus aux hommes policiers, à cause de cette menace planante de l'agression sexuelle. D'ailleurs, cela l'a mené à suivre des cours d'arts martiaux afin de prendre confiance en ses capacités et diminuer ses craintes. Ces sentiments – colère, peur, impuissance, injustice – ont mené la majorité des militantes* vers une perte de confiance envers l'institution policière.

Finalement, certaines conséquences ont été particulières pour deux participantes qui ont été la cible de profilage. Profilage qui s'est fait sentir au quotidien. Suite à des périodes de mobilisations intenses, ces deux participantes se faisaient suivre par la police en dehors des manifestations, se faisaient reconnaître par une majorité de policiers de leur ville, se faisaient intimider dans la rue, interpeler par leur nom, mais aussi par des informations personnelles, les policiers et policières connaissant leur adresse et même les noms de ses colocataires (pour une d'entre elles). Au sein des actions de protestation, le profilage était toujours présent pour ces femmes et a pris la forme de brutalité policière. Le fait d'être connues des forces de l'ordre faisait en sorte qu'elles étaient systématiquement ciblées. Ces deux militantes racontent que ces expériences ont été inconfortables et intrusives, qu'elles ont provoqué de la peur, mené à un déménagement et d'avoir recours à du soutien psychologique.

3.1.3. Changements de perception relativement à l'institution policière

D'entrée de jeu, il est important de souligner que l'ensemble des participantes* a développé des perceptions négatives par rapport à l'institution policière et pour certaines*, cela s'est produit très tôt dans leur parcours militant.

La première thématique fréquente à ce sujet est associée à la perception du rôle de la police. La plupart des militantes* interviewées ont été marquées par leur première expérience d'interaction violente, c'est-à-dire la première fois qu'elle voyait la police utiliser la force auprès d'un groupe de manifestantes et manifestants. Ces premiers contacts avec la répression policière ont été pour

elles* une prise de conscience sur le rôle « réel » de la police et ont eu des impacts sur leur représentation de celle-ci. À cet effet, Laurence explique :

« Mon point de vue sur les policiers a été “triggerer” quand j’ai participé à une manif action en 2011. C’est la première fois que j’ai vu de la brutalité policière et j’avais amené ma petite sœur, qui a été traumatisée... mais pas moi. Pour moi, ça a participé à mon point de vue actuel par rapport aux policiers. C’est à partir de ce moment-là que je les voyais plus comme des personnes menaçantes, que j’ai commencé à m’en méfier et surveiller mes alentours, mais c’était dans un cadre de répression politique là, je suis blanche, j’ai pas vécu de brutalité ou de profilage dans mes activités de tous les jours. »
– Laurence

La perception selon laquelle la police est la protectrice des citoyens a été fortement remise en cause suite à ces expériences puisque, pour elles*, elle était à l’origine de la violence vécue. Les militantes* ont été marquées par la force utilisée par la police à leur endroit alors qu’elles considéraient manifester de manière légitime pour la défense de leurs droits. À cause du pouvoir discrétionnaire des officiers et officières et du fait qu’ils disposent d’arme, les femmes* ont développé des sentiments de crainte et de vulnérabilité à l’égard de la police. Ceci a également provoqué la perte d’un repère appris dès l’enfance. Une minorité des participantes* vont plus loin, en disant qu’elles* croient que la police sert à protéger les intérêts de l’État et faire taire les mouvements sociaux. C’est ce que Margot a expliqué lorsqu’elle aborde un moment marquant de son parcours militant, la première intervention policière qu’elle a vécue dans un cadre d’action de protestation. Lors de la grève étudiante de 2007, un *bed-in* s’était tenu au cégep du Vieux-Montréal, auquel elle avait participé. La police était alors intervenue au sein de l’école. En parlant de ses émotions lors de l’événement par rapport à la police, elle dit :

« C’est la fois de ma vie où j’ai eu le plus peur. Ça n’a pas de sens que j’avais peur de ceux qui sont sensés me protéger. Je “shakais”, y’avait aucune issue, je pouvais pas partir quand je leur disais : “J’ai pas de mauvaise intention”, mais ils ne nous écoutaient pas parler. Pis là, je m’étais sentie vraiment piégée, pis à partir de là, ça avait quand même semé l’idée que : [...] y’a peut-être un danger à aller manifester. »
– Margot

Pour une autre militante qui a vécu le même événement, les résultats ont été les mêmes sur elle :
« Ça a été vraiment la première fois de ma vie militante que j’ai vraiment été confrontée au fait que c’est la police qui te violente et que y’a personne qui peut te protéger de la police. Ça a été le moment où j’ai commencé à avoir peur des policiers. » (Kimberly) Ces extraits décrivent comment la perception du rôle de protection des citoyens et citoyennes de la police a été ébranlée

par leur premier contact avec des formes violentes de répression policière. À cette étape, il devient important de contraster ces perceptions à d'autres expériences vécues par les manifestantes*. Un peu plus tôt, nous avons abordé que les interactions avec la police n'ont pas toutes été conflictuelles. Certaines ont même nommé avoir été surprises lorsque des policiers ou policières étaient sympathiques avec elles. Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que ces rapports ne sont pas venus modifier positivement leur perception de la police. Il est clair qu'une interaction courtoise n'a pas le même impact sur les souvenirs et perceptions qu'une expérience de violence. Il est donc normal que ce soit davantage ces interactions qui ont eu des conséquences sur leur façon de penser. Par contre, les rapports conflictuels avec la police étant en quelque sorte ancrés dans l'historique de certains groupes militants, il semblerait que ces premiers contacts négatifs viennent confirmer ces idéologies par rapport à l'institution.

Ces expériences ont amené d'autres effets sur les femmes*, notamment la perte de confiance envers la police, décrite comme totale sauf pour trois d'entre elles. C'est ce que Chloé élabore à propos d'un événement (un blocage des bureaux de Loto-Québec, en 2012) où la police était intervenue avec force et pour lequel elle a été touchée par un morceau de projectile, lancé par la police, lui causant des blessures à la jambe. Ceci constituait également son premier contact avec la violence au sein des manifestations :

« Ça m'a fâché, pis j'avais tellement pu confiance en la police, mais comme zéro la. Pour moi, ils étaient tous dans la même gang, pis c'était la police qui recevait les ordres du ministre dans le fond.[...] J'avais une belle image de la police avant, mais comme là c'était... (pause) (Intervieweuse : c'était fini ?) Ouais, exactement. »

– Chloé

Caroline abonde dans le même sens en disant qu'elle a perdu confiance envers les corps policiers, expliquant que si elle se retrouvait dans une situation d'urgence, elle ferait tout pour régler la situation d'elle-même, sans recourir à la police, un sentiment partagé par une majorité de femmes*. Pour Camille, si elle devait appeler la police, cela lui procurerait un sentiment de malaise et non de sécurité. Une question posée lors des entrevues semi-dirigées était de savoir si elles contacteraient la police, advenant une situation d'urgence. À cette question, trois différentes réponses sont ressorties. Tout d'abord, une faible majorité d'entre elles* tenterait par tous les moyens de régler la situation par elle-même et, en dernier recours contacterait la police. Ensuite, une autre partie d'entre elles* ne contacterait pas du tout la police. Dans le fait de contacter ou non la police, le point de vue des militantes* converge au sens où cela n'est pas

gage de leur confiance envers l'institution. En effet, pour celles* qui contacteraient les forces de l'ordre en cas d'extrême urgence, cela serait accompagné d'un sentiment de méfiance, de scepticisme à l'égard des policiers et policières, mais aussi comme une option de dernier recours :

*« I'm really careful about if I ever do call the police. Obviously they don't like me so there has to be a good reason. [Intervieweuse : **And do you feel comfortable about calling the police ?**] Nope. I live by West Montreal now, so I live in a moderate neighborhood, the whitest. There is barely police and I hope that they don't [know] my address. There is not a lot of crimes, so I don't have to call the police but I hope when I do, they'll just check me up just like another English Montreal girl (Laugh). Not question me (Laugh). It's why I moved there. »*

– Angela

« Oui parce que j'aurais pas d'alternative. Je vois parfois des super bonnes interventions policières, mais j'ai vu aussi d'autre affaire que la police arrive... J'appellerais si je vois quelqu'un en détresse, mais je suis pas sûr que la personne va être bien traité tsé. C'est juste que je sais pas qui d'autres appeler. Faque je le ferais. »

– Margot

Ces extraits d'entrevues relèvent ce sentiment d'inconfort et d'insécurité à la possibilité d'avoir à contacter la police. Finalement, la dernière partie de l'échantillon contacterait la police. Ces militantes expliquent que c'est le cadre dans lequel la police intervient qui est plutôt tributaire de leur perception envers celle-ci, disant qu'elles* pourraient faire appel à la police en dehors du contexte d'action de protestation et en reconnaissant qu'elle peut être d'une aide. C'est notamment le cas de Marie :

« J'ai énormément de critiques envers le travail qu'ils font, les tickets qu'ils donnent, les accusations criminelles que les gens ont pis etc., mais si jamais j'en ai besoin pour ma propre sécurité, c'est sûr que je vais les appeler la. [...] À certains moments [la police], y'ont un rôle de protection de la population pis tsé, c'est possible que j'en ai besoin. Pis ça a déjà été le cas. Faque moi, j'ai pas confiance en eux dans les manifs, mais je vais pas hésiter à avoir recours en cas de besoin. »

– Marie

Celle-ci exprime donc qu'elle fait confiance à la police dans les moments où elle pourrait être en position de victime, alors que lorsqu'elle se retrouve en contexte de protestation, elle se sent perçue comme un trouble à l'ordre public, ce qui a pour effet de modifier leur agissement. Ainsi, ces discours permettent de témoigner de cette confiance qui est fragilisée pour la majorité de ces femmes* envers l'institution policière. La prochaine section permettra d'approfondir les conséquences de ces interactions sur les parcours militants des femmes*.

3.2. Les conséquences sur le parcours militant

3.2.1. Accroissement de la mobilisation

Comme il a été vu dans la revue de la littérature, les relations entre répression et mobilisation ont été étudiées, notamment par Tilly (2005), et les résultats de notre propre recherche reflètent bien le savoir existant. Pour Tilly, quatre relations existent entre la mobilisation et la répression : la répression accroît la mobilisation, la répression décroît la mobilisation, la mobilisation augmente la répression et la mobilisation décroît la répression. Les relations qui peuvent être observées dans notre étude se concentrent sur la croissance ou la décroissance de l'intensité de la mobilisation à la suite d'épisodes de répression.

L'exposition à la violence dans les actions de protestation a provoqué des émotions fortes chez les manifestantes*. Il sera possible de voir, dans les paragraphes suivants comment celles-ci, et tout particulièrement la colère et la peur, ont pu être des vecteurs de changement de la mobilisation. La colère, se présentant sous la forme de frustration pour certaines et de haine pour d'autres, a été une source de motivation pour plusieurs femmes*. Cela les a amenées à intensifier leur présence lors d'actions de protestation. Les paroles d'Aurélié permettent de mieux le comprendre. Pour elle, être témoin de nombreuses souricières lors desquelles les groupes manifestants se faisaient arrêter a été une source de frustration : « *Y'avait cette frustration de voir que ça démobilisait des gens. Pis que s'ils réussissaient, ça me fâchait. C'est pour ça que je revenais.* » Car même s'il y avait un risque d'arrestation, le fait de voir que la répression démotivait les personnes militantes a amené certaines* à être plus présentes afin de ne pas donner raison à l'institution policière. La colère leur a donné de l'énergie afin de poursuivre la lutte, malgré le caractère répressif des interventions policières.

Cette intensification de la mobilisation a également pris d'autres formes. Pour certaines*, un processus de radicalisation s'est produit. Cette radicalisation s'est observée par un accroissement de leur participation à des actions ou encore par un changement de leur répertoire d'actions, ou les deux. Pour une partie des participantes*, il est possible de remarquer que ces interactions ont participé à construire leur idéologie vis-à-vis de l'État, ainsi qu'à s'impliquer dans d'autres milieux que le milieu étudiant (qui fut pour plusieurs le premier domaine de leur militantisme), tel que des milieux à tendance autogérée, anarchistes et qui ont des modes de

fonctionnement horizontaux. Pour d'autres, cette évolution des croyances a été également tributaire de leur expérience du conflit étudiant de 2012 et du rapport du mouvement étudiant avec l'État, mais aussi à la société en général. Pour ce qui est des militantes qui ont vu cette radicalisation se traduire par un changement de pratiques et de répertoires d'actions, les propos d'Angela, Laurence et Judith sont évocateurs :

« A friend once said to me : “Police baton to the knee is the equivalent of a political science degree.” Like you learn quickly the reality of everything through that violence you receive. So yeah, I was radicalize, like fast. [...] I'm more serious about it maybe. »
– Angela

« [Sur les impacts d'interactions conflictuelles sur le processus de radicalisation] Ouais, bin dans mes croyances politiques, pis dans mes pratiques militantes clairement. Maintenant, je comprends pourquoi y'a des gens qui se masquent, pis je participe à ça. Tsé je participe au fait de former un bloc, de bouger en groupe pis de surveiller la police. De surveiller la police en général même à l'extérieur des manifestations [...]. »
– Laurence

*« Après ça aussi [après la manifestation de Victoriaville], je pense que j'avais plus une attitude... j'étais vraiment intense genre (rire). Pas que je m'en foutais de tout, mais comme... Bin j'étais vraiment plus justement dans le fait de guider les manif, de confronter la police, essayez de briser les lignes de policiers. Quand y'avait des policiers-policières qui marchaient à côté des manifestations, on était toujours un groupe de gens masqués qui les suivait, qui les insultait, qui essayait de les faire partir de la manif, lancer des trucs. **(Intervieweuse : Dans l'objectif de les faire partir ?)** Ouais, on trouvait ça juste inacceptable qu'il y ait des polices qui marchent à côté d'une manifestation tsé. Quand y'avait des lignes de flics qui bloquaient pis qui essayait de nous empêcher de passer, c'était juste comme : “Bin on charge, on va continuer pis genre y'a pas la police qui va nous arrêter. ”. »*
– Judith

Ce contact à la police et aux interactions conflictuelles a donc provoqué une augmentation de leur mobilisation, autant dans leur idéologie que dans leur pratique militante. Six participantes* parlent littéralement d'un processus de radicalisation dû à leur contact avec les policiers, alors que d'autres évoquent plutôt une intensification de leurs pratiques. On voit que cette intensification prend la forme de pratiques confrontationnelles avec les forces de l'ordre et que leurs actions sont tournées vers la police.

Pour une partie de participantes, cela les a même conduites à s'investir majoritairement dans la lutte contre la brutalité policière, devenue leur enjeu principal. C'est le cas de Christine et

Aurélie, mais aussi de Marie, pour qui cela s'est représenté sous forme d'emploi. D'autres militantes, sans en faire leur première cause, se sont impliquées dans des recours collectifs suite à des arrestations de masses, des plaintes en déontologie policière ou dans des poursuites civiles à l'endroit de corps policiers. Pour ces participantes*, le fait d'aller de l'avant dans la contestation des amendes reçues et dans la dénonciation des pratiques policières jugées abusives a été une façon de reprendre du pouvoir par rapport à l'institution policière :

« Parce que ma façon d'y réagir [à la colère et l'impuissance] ça a été de me dire : "Bin leur impunité, on va trouver des moyens de s'y attaquer." [...] Ça a été satisfaisant pour moi quand on a fait plein de contestations et de m'impliquer au niveau légal, de montrer qu'on peut faire tomber toutes les contraventions. Pis ça a marché, en bonne partie, parce que y'a plein de contraventions qui sont tombées en 2013. Pis c'est pas le fait de seulement moi, c'est comme un truc collectif. Mais j'étais satisfaite d'y avoir participé, pis d'avoir contribué. »

– Aurélie

Ainsi, les interactions conflictuelles et violentes avec la police ont transformé le cours de leur mobilisation au point de changer leur idéologie et leur pratique militante.

3.2.2. Démobilisation

Contrairement à ce qui vient d'être discuté, pour une partie des militantes*, l'exposition à la violence policière a eu comme conséquence un décroissement de la mobilisation. À l'origine de cette décroissance se retrouvait l'émotion de peur éprouvée par rapport à la police et aux risques de violence ou d'arrestation lors d'une manifestation. Tel que vu plus haut, l'exposition répétée à l'usage de la force a pu constituer une expérience traumatisante pour les militantes*, ce qui a pu avoir pour conséquence un recul de leur participation à des actions de protestation et un changement de pratiques. Les militantes* pouvaient d'une part être plus sélectives par rapport aux manifestations auxquelles elles* désiraient participer, évitant de se retrouver dans des situations à haut potentiel de confrontation. Pour illustrer la manière dont une interaction marquante avec la police peut avoir des répercussions sur la mobilisation des militantes, l'extrait de l'entrevue de Marie est évocateur. Après avoir vécu une arrestation lors du G20 à Toronto, en 2010, Marie a vu sa tolérance baisser par rapport à la répression policière :

« J'ai vraiment développé à ce moment-là une intolérance à me trouver dans des manifs qui étaient militarisées au point où elle l'était au G20. J'ai jamais arrêté de militer, je me suis pas retirée d'association, je me suis pas empêchée d'aller dans des manifs, mais

par contre y'a certaine manif où c'était clair pour moi que j'allais pas y aller parce que je savais qu'il y aurait des arrestations. Je savais qu'il allait avoir tellement de polices que je me sentais pas le courage de passer au travers de ça encore. [...]»

– Marie

Cet extrait permet de mieux comprendre comment les événements traumatisants liés à la répression policière sont venus changer les pratiques de Marie, celle-ci devenant plus sélective dans le choix des manifestantes auxquelles elle allait participer. D'autres ont adapté leur pratique et sont devenues plus prudentes par rapport à la police. Comme Caroline qui, lorsqu'elle est en action de protestation, cherche toujours une issue pour être capable de partir rapidement dans un cas de confrontation. Les interactions conflictuelles sont parties prenantes de la trajectoire militante développée par ces femmes*, autant dans leur action de protestation, que dans leur implication militante. Ces expériences avec la police ont effectivement modelé leurs idéologies, mais ont aussi eu, pour une partie d'entre elles*, des impacts sur le choix des organisations militantes dans lesquelles elles *ont décidé de s'impliquer. En moins grand nombre dans les groupes militants (Bereni & coll. 2008), étant reléguée à des tâches invisibilisées (Fillieule, 2009), mais également cible de violence, ces facteurs engendrent de la peur auprès d'une partie des femmes qui en sont témoins et qui souhaiteraient s'impliquer dans la mobilisation militante ou la participation politique. Ces conséquences sont non-négligeables puisqu'elles tiennent à l'écart les femmes et perpétuent cet ordre social genré.

4. Des trajectoires militantes bouleversées

Afin de conclure ce chapitre, il est nécessaire de faire un retour sur les objectifs de cette recherche. Tout d'abord, pour bien saisir les réalités vécues par les femmes en action de protestation par rapport à la police, nous avons plongé dans l'univers militant des femmes où l'on a compris que des rapports sociaux de sexe structuraient leur rapport au militantisme. Cela nous a permis de faire le lien avec leur expérience en rapport à la police en action de protestation. Ensuite, il nous a été possible de comprendre l'influence du genre dans les interactions entre les militantes* et l'institution policière. Pour ce faire, nous avons décortiqué les expériences des femmes* selon deux niveaux : lors des contacts individualisés et lorsque la police intervenait auprès de groupes particuliers, c'est-à-dire les groupes féministes et/ou non-mixtes. Cela nous

a permis de comprendre la nature des interactions vécues par les femmes, mais également de réfléchir à l'importance des idéologies (féministes) sur l'appréhension de la police. Finalement, il était central dans les sous-objectifs de comprendre les effets des interactions vécues par les militantes* sur leur parcours militant. Ce que nos résultats auront permis d'illustrer – et qui constitue, à notre avis, la dernière contribution de ce mémoire – est relatif au changement radical de perception quant à l'institution policière, mais aussi sur la trajectoire militante des femmes.

Dès les premiers contacts avec la répression policière, la majorité d'entre elles ont revu leur façon de considérer la police comme une institution protectrice à leur endroit, ce qui a bouleversé les apprentissages de leur socialisation et leur confiance envers l'institution. Ceci est une conséquence importante puisque la police demeure une institution centrale au sein de l'État et qui se veut protectrice du citoyen. Ces perceptions par rapport à l'institution policière se sont par ailleurs cristallisées, c'est-à-dire que les militantes* partagent toujours ces perceptions négatives lorsqu'elles croisent la police dans la rue, et non uniquement en action de protestation. Pour une partie d'entre elles*, ces sentiments se sont amoindris au courant des années et ne sont plus aussi vifs que lors des moments où elles étaient mobilisées intensément, comme lors du printemps 2012. Pour d'autres, cela a aussi été marquant dans leurs luttes puisqu'elles font de la contestation des pratiques policières le cœur de leur pratique militante. Les résultats nous permettent d'ailleurs de soutenir les relations entre la répression et la mobilisation documentée dans la littérature (Combes & Fillieule, 2011; Tilly, 2005). Particulièrement, deux de ces relations sont identifiables : celle où la répression est un vecteur d'accroissement de la mobilisation et celle où la répression est un vecteur de décroissement. Les interactions conflictuelles ont effectivement marqué de façon majeure leur manière de se mobiliser, positivement ou négativement, et les militantes* ont adapté leur pratique en fonction de celles-ci. Leur trajectoire militante s'en est donc retrouvée affectée. Bien que les trajectoires n'aient pas nécessairement été affectées de manière genrée, le fait que les femmes ont eu la possibilité de s'exprimer sur ce sujet permet la construction d'un discours qui est centré sur leur expérience.

CONCLUSION

L'objectif de cette recherche était de comprendre les expériences de femmes* militantes dans leurs interactions avec la police dans le cadre d'action de protestation. Nous nous questionnions à savoir si le genre féminin avait une influence sur les interactions vécues par les femmes. En regard des principaux résultats, il est possible de répondre de manière affirmative à ce questionnement. Tout d'abord, l'expérience de mobilisation des participantes* a été restituée et a mis en lumière les rapports genrés vécus par celles-ci* au sein des milieux militants et en action de protestation. Cela a influencé les rapports avec la police puisque les rôles et tâches des femmes* ont tendance à être plus effacés et elles* sont moins en confrontation comparativement à leur camarade masculin. Ensuite, le vécu de ces militantes* dans leurs contacts avec les forces de l'ordre a permis de relever le caractère genré des interactions, qui s'est divisé selon deux niveaux : individuel et groupal. Les rapports individuels entre les manifestantes* et la police se sont avérés être empreints d'attitudes paternalistes, sexistes et machistes qui sont apparues dans les propos tenus par les policiers. Ces rapports ont également pris une forme sexualisée, certaines* militantes* ayant été la cible d'attouchements. Ces interactions caractérisées par le genre nous ont permis de comprendre que le pouvoir discrétionnaire des policiers demeure présent même dans le cadre de gestion de foule et suit le principe de l'inversement hiérarchique à certains moments précis des interventions policières (Monjardet, 1996). Pour ce qui est de l'intervention auprès des groupes, il est plus difficile d'affirmer que le genre est déterminant dans l'appréhension et la gestion de ceux-ci. Toutefois, certaines observations ont pu être effectuées, notamment lorsque les femmes* se rassemblaient autour d'enjeux féministes ou en non-mixité. Ces interactions nous ont fait constater qu'un double traitement s'opère en fonction des femmes et de la façon dont elles correspondent aux normes genrées. Cela nous a permis d'avancer que la police, en gérant les foules, contrôle les désordres à l'ordre public, mais contrôle également l'ordre social genré. Le vécu en rapport à la police a, en dernier lieu, été marqué pour les participantes* par la perception de ne pas être considérées comme des menaces aux yeux de la police, que ce soit dans les gestes, propos, attitudes ou par les effectifs déployés auprès de leur groupe. Ceci nous a menés à une réflexion autour de l'utilisation de la violence par les femmes militantes, qui semble difficilement

accessible à cause des rapports de genres existant dans leur militantisme et de leur contact aux forces de l'ordre. Cette relation à la violence apparaît importante dans la construction des rapports de domination vécus plus largement par les femmes. Finalement, les interactions conflictuelles entre les militantes* et la police auront provoqué des effets sur la vie de ces femmes*, plus particulièrement sur leur parcours militant. Il a été constaté que les perceptions et idéologies des militantes* par rapport à l'institution policière ont drastiquement changé suite à leur premier contact violent. Cela aura également eu des effets sur leur mobilisation, qui a fluctué à travers leurs expériences, certaines ayant fait de la lutte contre la brutalité policière leur revendication première. Les trajectoires militantes de ces femmes* auront été profondément affectées par leurs interactions avec les forces de l'ordre.

Dans un autre ordre d'idées, certaines limites sont identifiables dans cette recherche. Tout d'abord, la portée de certains résultats demeure restreinte, notamment en ce qui a trait aux interventions auprès des groupes féministes et non-mixtes puisque l'échantillon de ce type de protestation est petit. Ceci réduit considérablement la possibilité de dresser des tendances ou de faire des généralisations à partir des données. De plus, il s'est avéré que la grève étudiante de 2012 a été un événement central dans les expériences des participantes*. Le rapport à la police lors de ce conflit social a été particulier en ce sens que les contacts avec les forces de l'ordre étaient constants. Cela a donc contribué à ce que ces femmes* développent des perceptions similaires et a contribué à l'homogénéité de l'échantillon. Finalement, il est important de souligner que la majorité des femmes* de l'échantillon sont des femmes* scolarisées, ayant eu un parcours collégial ou universitaire, et que le milieu militant est un milieu effervescent d'idéologies et d'analyses critiques des situations sociales. Cela a produit un effet particulier sur le discours des participantes* puisqu'elles* avaient, pour une partie d'entre elles*, pensé et analysé leur expérience à travers une lunette féministe, c'est-à-dire qu'elles comprenaient déjà leur vécu en termes de rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Sans diminuer la valeur de leur propos, cela est venu teinter leur perception et leur discours. Ceci constitue une certaine limite, mais également une force, puisqu'il a été possible de mieux saisir les représentations qu'elles se sont faites de leur expérience.

Par ailleurs, malgré certaines limites, ce travail présente également des aspects positifs. Une première force se retrouve dans la conjugaison des études de genre et des études sur la gestion

de foule qui contribue au caractère original de cette recherche. Les enjeux qui touchent les femmes dans leurs interactions avec la police ont été peu mis de l'avant au sein de ce champ de recherche ce qui amène d'autant plus une pertinence à cette démarche. Dans la même lignée, une autre force consiste en la perspective féministe adoptée. Celle-ci permet d'avoir un regard différent des recherches traditionnelles et nous a permis de mettre le discours des femmes* au cœur de la production des données. Cette recherche aura servi à rendre compte d'autres rapports de domination vécus par les femmes, mais également de comprendre un mode de fonctionnement de l'institution policière, dans le cadre de la gestion des foules, qui affectent fort probablement d'autres populations à l'intersection de plusieurs catégories de pouvoir. Lorsque l'on considère que les caractéristiques classiques de la culture policière semblent perdurer dans le temps, et ce, malgré les efforts de changements de l'organisation, on constate que cela contribue à créer des vulnérabilités pour ces individus. Ces résultats ouvrent donc la porte à de plus amples réflexions pour de futures recherches.

En effet, une question qui n'a pas été répondue clairement est celle de l'influence du genre dans la détermination des stratégies policières employées auprès des groupes qui se mobilisent autour d'enjeux féministes ou des femmes qui se rassemblent en non-mixité due au petit échantillon d'événement. Pour répondre à cette question, il serait possible d'utiliser une perspective historique et étudier le traitement policier des manifestations féministes et non-mixtes sur une échelle temporelle plus grande. Une recherche documentaire jumelée à des entretiens auprès de militantes s'étant mobilisées sur une plus grande période de temps permettrait d'en arriver à des résultats plus généralisables. Poursuivre dans la lignée de ces recherches permettrait de mener plus loin les questionnements quant aux contrôles social et pénal vécus par celles-ci. Il serait possible de faire l'hypothèse que cela étofferait, du même coup, les questions relatives au policing des normes de genre par la police de même que la possibilité des femmes d'avoir recours à la violence. Ces deux questions qui relèvent d'enjeux sur les femmes sont importantes, puisqu'y répondre aiderait à mieux cerner les rapports de genre vécus par celles-ci, mais aussi de comprendre ce qui constitue toujours un indicateur de la domination masculine, c'est-à-dire la violence (Cardi & Pruvost, 2012). Par ailleurs, il serait primordial d'intégrer les notions d'intersectionnalité au cœur de futures recherches sur les rapports entre les militantes et la police, autant dans les sujets abordés que dans la démarche utilisée puisque la compréhension

de ces interactions ne doit pas être simplement calquée sur les réalités des dominants, dans ce cas-ci celles des femmes blanches. Les réalités des femmes qui vivent aux intersections de plusieurs catégories de pouvoir, comme le racisme ou le classisme ont des expériences qui sont spécifiques à leur caractéristique sociale ; parce que la transformation sociale des injustices de genre doit se faire avec toutes les femmes, en intégrant les réalités de chacune.

BIBLIOGRAPHIE

- Achin, C., & Lévêque, S. (2006). *Femmes en politique*. Paris: La Découverte.
- Armstrong, E. A., & Bernstein, M. (2008). Culture, power, and institutions: A multi-institutional politics approach to social movements. *Sociological theory*, 26(1), 74–99.
- Beauchesne, L. (1999). Les recherches en Amérique du nord sur l'entrée des femmes dans la police: les difficultés d'intégration dans une culture organisationnelle masculine. *Déviance et société*, 23(3), 341–362.
- Baril, A. (2007). De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'oeuvre de Judith Butler. *Recherches féministes*, 20(2), 61. <https://doi.org/10.7202/017606ar>
- Beckman, L. J. (2014). Training in Feminist Research Methodology: Doing Research on the Margins. *Women & Therapy*, 37(1/2), 164-177. <https://doi.org/10.1080/02703149.2014.850347>
- Beetham, G., & Demetriades, J. (2007). Feminist research methodologies and development: overview and practical application. *Gender & Development*, 15(2), 199-216. <https://doi.org/10.1080/13552070701391086>
- Belknap, J. (2007). *The invisible woman: gender, crime, and justice* (3rd ed.). Belmont, CA: Thomson/Wadsworth.
- Benoit, P. (2014). Entre femmes. *Montréal campus*. <http://montrealcampus.ca/2014/03/entre-femmes/>
- Bérard, J. (2013). La justice en procès : les mouvements de contestation face au système pénal, 1968-1983. Paris: Presse de la Fondation Nationale des Sciences politiques.
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2008). *Introduction aux gender studies : manuel des études sur le genre*. Bruxelles: De Boeck.
- Blais, M. (2008). Féministes radicales et hommes proféministe : l'alliance piégée. Dans Dupuis-Déri, F. (dir) *Québec en mouvement : Idées et pratiques militantes contemporaine* (p. 147-176). Québec: Lux éditeur.
- Boutin, G. (1997). L'entretien de recherche qualitatif. Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec.
- Boutron, C. (2012). La « terroriste », la « milicienne » et la « policière » : implication des femmes dans la violence armée au Pérou. Dans Cardi, C. (dir.) & Pruvost, G. (dir.) *Penser la violence des femmes* (p. 138-154). Paris: La Découverte.
- Bouvard, M. G. (1994). Revolutionizing motherhood: The mothers of the Plaza de Mayo. Wilmington, Del; Scholarly resources inc.

- Boykoff, J. (2007). Limiting Dissent: The Mechanisms of State Repression in the USA. *Social Movement Studies*, 6(3), 281-310. <https://doi.org/10.1080/14742830701666988>
- Breault, N. (2012). Madeleine Parent, inspiratrice de nos luttes. *Relations*, (758), 19-20. id.erudit.org/iderudit/66908ac
- Briggs, D. (2012). *The English Riots of 2011: A Summer of Discontent*. Waterside Press.
- Butler, J. (2005a). *Humain, inhumain : le travail critique des normes : entretiens*. Paris: Éditions Amsterdam.
- Butler, J. (1990). *Trouble dans le genre*. Routledge.
- Cardi, C. (2007). Le contrôle social réservé aux femmes: entre prison, justice et travail social. *Déviance et société*, 31(1), 3-23.
- Cardi, C., & Pruvost, G. (2012). Penser la violence des femmes : enjeux politiques et épistémologiques. Dans *Penser la violence des femmes* (p. 13-64). Paris: La Découverte.
- Chan, J. (1996). Changing Police Culture. *The British Journal of Criminology*, 36(1), 109-134. <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.bjc.a014061>
- Chan, J. (1997). *Changing police culture: policing in a multicultural society*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chevalier, C. (2012). Des émeutières passées sous silence? L'invisibilisation de la violence des femmes au prisme du genre (Paris, 1775). Dans Cardi, C. (dir.) & Pruvost, G. (dir.) *Penser la violence des femmes* (p. 106-118). Paris: La Découverte.
- Chunn, E., & Menzies, R. (1995). Canadian criminology and the Woman question. Dans *International feminist perspectives in criminology: engendering a discipline*. Bristol, Pa: Open University Press.
- COBP. (2014). Manif non-mixte sous le thème du consentement. <https://cobp.resist.ca/fr/evenements/manif-non-mixte-sous-le-th-me-du-consentement>.
- COBP. (2015). La manifestation non-mixte se solde par des arrestations. <https://cobp.resist.ca/fr/documentation/la-manifestation-non-mixte-se-solde-par-des-arrestations>.
- Collins, P. H. (1998). It's All In the Family: Intersections of Gender, Race, and Nation. *Hypatia*, 13(3), 62-82. <https://doi.org/10.1111/j.1527-2001.1998.tb01370.x>
- Collins, P. H., & Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge, UK ; Malden, MA: Polity.

- Combes, H., & Fillieule, O. (2011). De la répression considérée dans ses rapports à l'activité protestataire, On repression of protest activities. *Revue française de science politique*, 61(6), 1047-1072. <https://doi.org/10.3917/rfsp.616.1047>
- Connell, R. W. (1987). *Gender and power: society, the person and sexual politics*. Cambridge: Polity Press.
- Connell, R. W.. (1995). *Masculinities* (First edition). Cambridge: Polity.
- Connell, R. W., & Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic masculinity rethinking the concept. *Gender & society*, 19(6), 829–859.
- Corbeil, C., & Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle: Défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40. <https://doi.org/10.7202/014784ar>
- Corbin, J., & Strauss, A. (2008). *Basics of Qualitative Research (3rd ed.): Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*. California United States: SAGE Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781452230153>
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241. <https://doi.org/10.2307/1229039>
- Daines, V., Seddon, D., Walton, J., & Seddon, D. (1994). Fighting for Survival: Women's Responses to Austerity Programs. Dans *Free Markets & Food Riots* (p. 55-96). Blackwell Publishers Ltd.
- Davenport, C., Soule, S. A., & Armstrong, D. A. (2011). Protesting While Black? The Differential Policing of American Activism, 1960 to 1990. *American Sociological Review*, 76(1), 152-178.
- Dayan-Herzbrun, S. (2012). Femmes du Liban et de la Palestine dans la lutte armée. Dans *Penser la violence des femmes* (p. 120-137). Paris: La Découverte.
- De Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Paris: Gallimard.
- Deegan, M. (1987). Symbolic Interaction and the Study of Women: An Introduction. Dans *Women and symbolic interaction*. Boston: Allen & Unwin.
- della Porta, D., & Reiter, H. (1998). *Policing protest : the control of mass demonstrations in Western democracies*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

- della Porta, D., & Reiter, H. (2006). Antimondialisation et ordre public. Dans Della Porta, D. (dir.) & Fillieule, O. (dir.) *Police et manifestants*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/police-et-manifestants--9782724609697-p-281.htm>
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal*. Paris : Syllepse.
- Diphooorn, T. (2015). « It's All About the Body »: The Bodily Capital of Armed Response Officers in South Africa. *Medical Anthropology*, 34(4), 336-352. <https://doi.org/10.1080/01459740.2015.1027342>
- Dominique-Legault, P. (2016). Des savoirs policiers sur les « mouvements marginaux ». Les constructions du projet GAMMA du SPVM1. *Criminologie*, 49(2), 301-321. <https://doi.org/10.7202/1038426ar>
- Dorais, M. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social*, 42(2), 7. <https://doi.org/10.7202/706615ar>
- Dufour, P. (2008). Des femmes en marche : vers un féminisme transnationale. Dans Dupuis-Déri, F. (dir), *Québec en mouvement : Idées et pratiques militantes contemporaine* (p. 57-70). Québec: Lux éditeur.
- Dunezat, X. (2006). Le traitement du genre dans l'analyse des mouvement sociaux : France / États-Unis, The treatment of gender in the analysis of social movements: France / USA. *Cahiers du Genre*, HS n° 1(3), 117-141. <https://doi.org/10.3917/cdge.hs01.0117>
- Dupuis-Déri, F. (2013b). Broyer du noir : la répression policière de la « déviance politique » au Québec. Dans Dupuis-Déri, F. (dir.) *À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux* (p. 122-158). Montréal: Écosociété.
- Dupuis-Déri, F. (2009). La violence des policiers contre des femmes, C.O.B.P. Consulté à l'adresse <https://cobp.resist.ca/documentation/la-violence-des-policiers-contre-des-femmes>
- Dupuis-Déri, F. (2013). *À qui la rue? : répression policière et mouvements sociaux*. Montréal (Québec) : Les Éditions Écosociété.
- Earl, J. (2003). Tanks, Tear Gas, and Taxes: Toward a Theory of Movement Repression. *Sociological Theory*, 21(1), 44-68. <https://doi.org/10.1111/1467-9558.00175>
- Earl, J., Soule, S. A., & McCarthy, J. D. (2003). Protest under Fire? Explaining the Policing of Protest. *American Sociological Review*, 68(4), 581-606. <https://doi.org/10.2307/1519740>

- El-Enany, N. (2015). Ferguson and the Politics of Policing Radical Protest. *Law and Critique* (26:3–6) doi 10.1007/s10978-015-9151-2
- Espínola, A. F. (2012). Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du ‘point de vue’. *Cahiers du Genre*, (53), 99-120. <https://doi.org/10.3917/cdge.053.0099>
- Farnworth, M., & Teske, R. H. (1995). Gender differences in felony court processing: Three hypotheses of disparity. *Women & Criminal Justice*, 6(2), 23–44.
- Favre, P. (2009). Manifestation. Dans Fillieule, O. (dir.), Mathieu, L. (dir.) & Péchu, C. (dir.) *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 341-348). Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Consulté à l’adresse <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-p-341.htm>
- Felices-Luna, M. (2012). Stigmatisation du quotidien des femmes engagées dans la lutte armée au Pérou et en Irlande du Nord : transformation et continuité des rapports sociaux. Dans Cardi, C. (dir.) & Pruvost, G. (dir.) *Penser la violence des femmes* (p. 155-168). Paris: La Découverte.
- Ferree, M. M. (2005). Soft Repression: Ridicule, Stigma, and Silencing in Gender-Based Movements. Dans *Repression and Mobilization* (New edition, Vol. 21, p. 138-156). University of Minnesota Press. Consulté à l’adresse <http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv82w.9>
- Fillieule, O. (2009). Travail militant, action collective et rapports de genre. Dans Fillieule, O. (dir.) & Roux, P. (dir.) *Le sexe du militantisme*. Presses de Sciences Po (PFNSP).
- Filteau, M.-È. (2009). Répression policière et violence de genre au Mexique, les cas de San Salvador Atenco (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, Montréal.
- Fortier-Gauthier, E. (2015). Une manifestation anti-austérité interdite aux hommes. *La presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201504/07/01-4859001-une-manifestation-feministe-anti-austerite-interdite-aux-hommes.php>.
- GAPPASquad (2015, 8 avril). 7 avril 2015| Le SPVM met fin à la manifestation non-mixte. <https://www.youtube.com/watch?v=qQb8mRLo8Gw>.
- Gendron, A., Poulin, B., Dupuis, A., Blouin, L., Laroche, M., & Desaulniers, M. (2017). *Actualisation de l’étude sur les armes intermédiaires d’impact à projectiles*. (p. 70). École nationale de police du Québec. Consulté à l’adresse

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/ministere/diffusion/documents_transmis_acces/2018/125178.pdf

- Gillham, P. F. (2011). Securitizing America: Strategic Incapacitation and the Policing of Protest Since the 11 September 2001 Terrorist Attacks. *Sociology Compass*, 5(7), 636-652. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2011.00394.x>
- Gillham, P. F., Edwards, B., & Noakes, J. A. (2013). Strategic incapacitation and the policing of Occupy Wall Street protests in New York City, 2011. *Policing and Society*, 23(1), 81-102. <https://doi.org/10.1080/10439463.2012.727607>
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. (1994). Competing paradigms in qualitative research. Dans *Handbook of qualitative ressearch* (p. 105-117). London: Sage.
- Guillaume, C. (2007). Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence « paradoxale » du plafond de verre à la CFDT. *Politix*, n° 78(2), 39-63.
- Haraway, D. (1988). Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, 14(3), 575-599. <https://doi.org/10.2307/3178066>
- Harding, S. (1987). Introduction: Is There a Feminist Method? Dans S. Harding (Éd.), *Feminism and Methodology* (p. 1-14). Indiana: Indiana University Press.
- Hartsock, N. (1987). The Feminist Standpoint: Developing the Fround for a Specifically Feminist Historical Materialism. Dans S. Harding (Éd.), *Feminism and Methodology* (p. 157-180). Indiana: Indiana University Press.
- Herbert, S. (1998). Police Subculture Reconsidered. *Criminology*, 36, 343.
- Hunt, J. C. (1990). The logic of sexism among police. *Women & Criminal Justice*, 1(2), 3-30.
- Ketele, J.-M. de, & Roegiers, X. (1996c). *Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observations, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Kraska, P. B. (2007). Militarization and Policing, Its Relevance to 21st Century Police. *Policing*, pam065. <https://doi.org/10.1093/police/pam065>

- Kraska, P. B., & Kappeler, V. E. (1995). To serve and pursue: Exploring police sexual violence against women. *Justice Quarterly*, 12(1), 85–111.
- Landman, M. (2006). Getting quality in qualitative research: a short introduction to feminist methodology and methods. *Proceedings of the Nutrition Society*, 65(4), 429-433.
- Loftus, B. (2009). *Police culture in a changing world*. Oxford ; Toronto: Oxford University Press. Consulté à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199560905.001.0001>
- Loftus, B. (2010). Police occupational culture: classic themes, altered times. *Policing and Society*, 20(1), 1-20. <https://doi.org/10.1080/10439460903281547>
- Maier, S. L. (2008). « I Have Heard Horrible Stories . . . » Rape Victim Advocates' Perceptions of the Revictimization of Rape Victims by the Police and Medical System. *Violence Against Women*, 14(7), 786-808. <https://doi.org/10.1177/1077801208320245>
- Manning, P. K. (1989). Managing Risk: Managing Uncertainty in the British Nuclear Installations Inspectorate. *Law & Policy*, 11(3), 350–369.
- Marques-Pereira, B. (1998). La citoyenneté politique des femmes. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, (1597), 1-30. <https://doi.org/10.3917/cris.1597.0001>
- Martin, S. E. (1999). Police Force or Police Service? Gender and Emotional Labor. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 561(1), 111-126. <https://doi.org/10.1177/000271629956100108>
- Masson, D. (2015). Institutionalization, State Funding, and Advocacy in the Quebec Women's Movement. Dans Ramos, H. (dir.) & Rodgers, K. (dir.) *Protest and Politics: The Promise of Social Movement Societies* (p. 79). Vancouver: UBC Press.
- McAdam, D. (1999). *Political process and the development of Black insurgency, 1930-1970* (Second edition.). Chicago: The University of Chicago Press.
- McCarthy, J. D., & McPhail, C. (2006). L'institutionnalisation de la contestation aux Etats-Unis. Dans Della Porta, D. (dir.) & Fillieule, O. (dir.) *Police et manifestants*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/police-et-manifestants--9782724609697-p-61.htm>

- McPhail, C., & McCarthy, J. D. (2005). Protest Mobilization, Protest Repression, and Their Interaction. Dans *Repression and Mobilization* (New edition, Vol. 21, p. 3-32). University of Minnesota Press. Consulté à l'adresse <http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv82w.4>
- McPhail, C., Schweingruber, D., & McCarthy, J. D. (1998). Policing Protest in the United States : 1960-1995. Dans *Policing protest : the control of mass demonstrations in Western democracies* (p. 49-69). Minneapolis: Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Mead, G. H. (1956). *The social psychology of George Herbert Mead*. Chicago: Chicago : University of Chicago Press.
- Messerschmidt, J. W. (1995). From Patriarchy to Gender: Feminist Theory, Criminology and the Challenge of Diversity. Dans Rafter, N. H. (dir) & Heidensohn, F. (dir.) *International feminist perspectives in criminology: engendering a discipline* (p. 167-188). Bristol, Pa.: Open University Press.
- Meyer, D. S., & Tarrow, S. G. (1998). *The social movement society: contentious politics for a new century*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.
- MichelleInMontreal. (2014, 8 mars). Manif non-mixte sous le thème du consentement. https://www.youtube.com/watch?time_continue=3&v=cjz0xVwIY_U
- Monjardet, D. (1996). Ce que fait la police: sociologie de la force publique. Paris: La Découverte.
- Monjardet, D. (2007). L'organisation du travail des CRS et le maintien de l'ordre. Dans *L'atelier du politiste* (p. 257-272). La Découverte. Consulté à l'adresse https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DEC_FAVRE_2007_01_0257
- Nagel, I. H., & Hagan, J. (1983). Gender and crime: Offense patterns and criminal court sanctions. *Crime and justice*, 4, 91-144.
- Noakes, J. A., & Gillham, P. (2007). Police and protester innovation since Seattle. *Mobilization: An International Quarterly*, 12(4), 335-340.
- Noakes, J. A., Klocke, B. V., & Gillham, P. F. (2005). Whose Streets? Police and Protester Struggles over Space in Washington, DC, 29-30 September 2001. *Policing and Society*, 15(3), 235-254. <https://doi.org/10.1080/10439460500168576>

- Noakes, J., & Gillham, P. F. (2006). Aspects of the 'New Penology' in the police response to major political protests in the United States, 1999–2000. Dans della Porta (dir), Peterson, A. (dir) et Reiter, H. (dir), *The policing of transnational protest*, 97–116. London : Routledge
- O'Shaughnessy, S., & Krogman, N. T. (2012). A Revolution Reconsidered? Examining the Practice of Qualitative Research in Feminist Scholarship. *Signs: Journal of Women in Culture & Society*, 37(2), 493-520.
- Page, A. D. (2007). Behind the Blue Line: Investigating Police Officers' Attitudes Toward Rape. *Journal of Police and Criminal Psychology*, 22(1), 22-32. <https://doi.org/10.1007/s11896-007-9002-7>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e édition). Paris: Armand Colin.
- Perreault, I. (2015). « Sans honte et sans regret » : Les chemins de traverse entre le pénal et le psychiatrique dans les cas d'aliénation criminelle à Montréal, 1920–1950. *Canadian Bulletin of Medical History*. <https://doi.org/10.3138/cbmh.32.1.51>
- Peter K. Manning. (1977). *Police work: the social organization of policing*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Poirier, J., Dagenais, H., & Gregory, J. (1985). Démographie et approche féministe. *Cahiers québécois de démographie*, 14(2), 277-283.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Les recherches qualitatives. Enjeux épistémologiques et méthodologiques. Dans J. Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, & Pirès (Éd.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (p. 174-209). Montréal: Gaétan Morin.
- Prokos, A., & Padavic, I. (2002). 'There Oughtta Be a Law Against Bitches': Masculinity Lessons in Police Academy Training. *Gender, Work & Organization*, 9(4), 439-459. <https://doi.org/10.1111/1468-0432.00168>
- Pruvost, G. (2007a). Anatomie politique, professionnelle et médiatique des femmes dans la police. *Cahiers du genre*, (1), 43–60.
- Pruvost, G. (2007). *Profession: policier. Sexe: féminin*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

- Pruvost, G. (2008). *De la « sergote » à la femme flic: une autre histoire de l'institution policière, 1935-2005*. Éditions La découverte. Consulté à l'adresse <http://www.cairn.info/de-la-sergote-a-la-femme-flic--9782707152190.htm>
- Rabe-Hemp, C. E. (2009). POLICEwomen or PoliceWOMEN? Doing Gender and Police Work. *Feminist Criminology*, 4(2), 114-129. <https://doi.org/10.1177/1557085108327659>
- Rafail, P. (2014). What Makes Protest Dangerous? Ideology, Contentious Tactics, and Covert Surveillance. Dans *Intersectionality and Social Change* (Vol. 37, p. 235-263). Emerald Group Publishing Limited.
- Rafter, N. H., & Heidensohn, F. (1995). *International feminist perspectives in criminology: engendering a discipline*. Bristol, Pa.: Open University Press.
- Reicher, S. (2011). New Crowd Psychology and Public Order Policing Principles. Dans *Preventing crowd violence*. Boulder, Colo.: Boulder, Colo. : Lynne Rienner Publishers.
- Reiner, R. (1992). *The politics of the police* (2nd ed.). Toronto : University of Toronto Press.
- Reiner, R. (2010). *The politics of the police* (4th ed.). Oxford : Oxford University Press.
- Reporter sans frontières. (2018). *Harcèlement en ligne des journalistes. Quand les trolls lancent l'assault*. (p. 39). Paris. Consulté à l'adresse https://rsf.org/sites/default/files/rsf_rapport_cyberharcèlement_fr_0.pdf
- Robnett, B. (1997). *How long? How long? African American women in the civil rights movement*. New York: Oxford University Press.
- Sandstrom, K. L., Lively, K. J., Martin, D. D., & Fine, G. A. (2014). *Symbols, selves, and social reality : a symbolic interactionist approach to social psychology and sociology* (Fourth edition). Oxford : Oxford University Pres.
- Schulz, D. M. (1993). From policewoman to police officer: An unfinished revolution. *Police Stud.: Int'l Rev. Police Dev.*, 16, 90.
- Sheffield, C. J. (1989). The Invisible Intruder: Women's Experiences of Obscene Phone Calls. *Gender & Society*, 3(4), 483-488. <https://doi.org/10.1177/089124389003004006>
- Smith, D. E. (1987). Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology. Dans S. Harding (Éd.), *Feminism and methodology* (p. 84-96). Indiana: Indiana University Press.

- Sprague, J. (2005). *Feminist methodologies for critical researchers: bridging differences*. New York, NY: Routledge.
- Stewart, C. C., Langan, D., & Hannem, S. (2013). Victim Experiences and Perspectives on Police Responses to Verbal Violence in Domestic Settings. *Feminist Criminology*, 8(4), 269-294.
<https://doi.org/10.1177/1557085113490782>
- Tarrow, S., & Tilly, C. (2008). *Politique du conflit: de la grève à la révolution*. Paris: Presse de la FNSP.
- Taylor, V. (1998). Feminist Methodology in Social Movements Research. *Qualitative Sociology*, 21(4), 357-379.
<https://doi.org/10.1023/A:1023376225654>
- Tilly, C. (1978). *From Mobilization to Revolution*. McGraw-Hill.
- Tilly, C. (2005). Repression, Mobilization, and Explanation. Dans *Repression and Mobilization* (New edition, Vol. 21, p. 211-226). University of Minnesota Press. Consulté à l'adresse
<http://www.jstor.org/stable/10.5749/j.ctttv82w.12>
- Trachman, M. (2011). Genre : état des lieux. Entretien avec Laure Berenni. Consulté 26 mai 2017, à l'adresse
<http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>
- Wacquant, L. (2001). Symbiose fatale [Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent]. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139(1), 31-52.
- Waddington, D. P. (2007). *Policing Public Disorder: Theory and Practice*. New-York: Routledge.
- Wemmers, J.-A. M. (2003). *Introduction à la victimologie*. Montréal: Presse de l'Université de Montréal.
- West, C., & Zimmerman, D. H. (1987). Doing gender. *Gender & society*, 1(2), 125-151.
- Wood, L. (2007). Breaking the wave: Repression, identity, and Seattle tactics. *Mobilization: An International Quarterly*, 12(4), 377-388.
- Wood, L. J. (2015a). *Mater la meute : la militarisation de la gestion policière des manifestations*. Montréal (QC) : Lux Éditeur.
- Wood, L. J. (2015b) Uncooperative Movements, Militarized Policing, and the Social Movement Society. Dans Ramos, H. (dir.) & Rodgers, K. (dir.) *Protest and Politics: The Promise of Social Movement Societies* (p.138). Vancouver: UBC Press

Annexe 1 – Document relatif à la recension des écrits

Figure 1. Relation entre répression et mobilisation (Tilly, 2005, p.225)

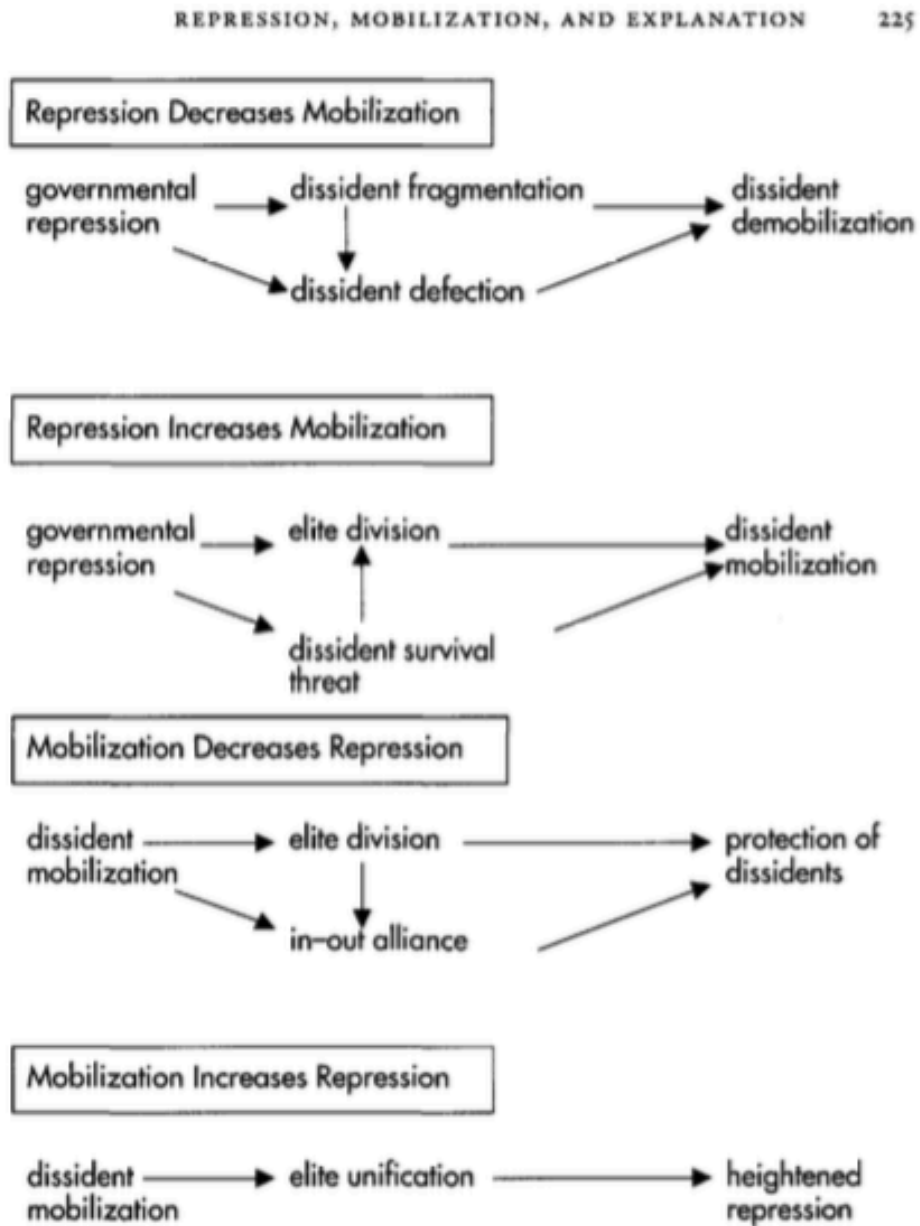


Figure 9.3. Exemplary causal paths between repression and mobilization

Annexe 2 – Outils de collecte de données méthodologiques

OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES

Entretien semi-directif

Thèmes et sous-thèmes

1. Parcours militant :

1.1. Pour commencer, pouvez-vous me parler de votre parcours en tant que militante?

- ✓ Début de sa mobilisation
- ✓ Pour quelle(s) cause(s)
- ✓ Association, organisme, collectif

1.2. Avez-vous traversé des moments qui ont été décisifs sur votre mobilisation ou qui ont eu des impacts sur votre mobilisation ? Expériences particulières, réussites, échecs, etc.

2. Le vécu lors d'action protestataire

2.1. Pouvez-vous me parler des actions de protestations auxquelles vous avez participé ?

- ✓ Types d'action
- ✓ Comportements et attitudes lors des actions
- ✓ Lieux des mobilisations

2.2. Avez-vous déjà participé à des manifestations qui ont été la cible de répression policière ?

2.3. Comment qualifieriez-vous vos interactions avec la police dans ces moments ?
Est-ce que vous avez déjà été arrêtée ?

- ✓ Déroulement de l'interaction
- ✓ Circonstances et natures

2.4. Est-ce que cela a eu des conséquences sur vous ?

2.5. Quelles sont vos perceptions par rapport à ces interventions que vous avez vécu ?

3. Les perceptions par rapport aux mobilisations et à la police

3.1. Comment percevez-vous les mobilisations de femmes par rapport à aux mobilisations mixtes ? Les femmes se mobilisent-elles de la même façon que les hommes ?

3.2. Au niveau de l'intervention policière, avez-vous perçu, selon votre expérience, qu'il y avait des différences dans la façon dont la police intervient auprès des hommes et des femmes dans les manifestations ?

3.3. Dans la même lignée, lorsqu'on parle de l'intervention policière auprès des femmes dans les manifestations, que pensez-vous des interventions effectuées par les femmes policières ?

3.4. Que pensez-vous de l'intervention policière auprès des manifestations de femmes (non-mixtes) ?

4. **Autres questions**

4.1. Y'a-t-il des sujets que vous auriez aimé aborder que nous n'avons pas discuté ?

5. **Fiche signalétique**

- Âge
- Sexe
- Implication dans une association ou organisme militant
- Formation académique
- Emploi
- Appartenance culturelle / appartenance religieuse
- Année de militantisme
- Nombre de rapport conflictuel ou d'arrestation
- Nombre d'action de protestation auxquelles elle a participé.

Annexe 3 – Formulaire de consentement



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

« Les interactions entre les femmes et la police en contexte d'action de protestation »

Chercheuse étudiante : Maude Pérusse-Roy, candidate à la maîtrise en criminologie
École de criminologie, l'Université de Montréal
Directeur de recherche : Massimiliano Mulone, professeur agrégé, École de
criminologie, Université de Montréal

Vous êtes invitée à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectif de la recherche

À travers les perceptions et le vécu des femmes militantes, le projet vise à mieux comprendre les interactions entre les femmes et la police en contexte d'actions protestataires.

2. Participation à la recherche

Votre participation consiste à m'accorder une entrevue semi-dirigée où je vous questionnerai sur votre vécu lors d'action protestataire par rapport à la police. Avec votre autorisation, cette entrevue sera enregistrée sur support audio afin de faciliter la transcription et devrait durer approximativement une heure trente. Le lieu et le moment de l'entrevue seront déterminés selon vos disponibilités.

3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue.

Dans l'éventualité où vous sentez le besoin d'obtenir du soutien, voici des organismes qui peuvent vous venir en aide :

- Tel-Aide : ligne d'écoute 514 935-1101, Site internet, <http://www.telaide.org/devenez-benevole/>
- Centre d'aide et de luttes contre les agressions à caractères sexuelles : ligne d'écoute (819) 538-4554 ou 1 855 538-4554 (sans frais). Site Internet, <http://www.calacs-entraide.ca/>
- Ordre des psychologues du Québec : <http://www.ordrepsy.qc.ca/fr/index.sn>
- Déontologie policière du Québec : <https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/accueil.html>

4. Avantages et bénéfices

Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Vous contribuerez cependant à une meilleure compréhension des relations entre les femmes et la police en contexte d'action de protestation, ce qui permettra l'avancée des connaissances sur la condition féminine et le domaine de l'intervention policière en gestion de foule.

5. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, chaque participante à la recherche se verra attribuer un nom fictif et seul la chercheuse pourra connaître son identité. Les

données seront conservées dans un lieu sûr. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toutes informations personnelles, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

1. Compensation

Aucune compensation financière n'est associée à la participation à cette recherche.

2. Droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

B) CONSENTEMENT

Déclaration de la participante

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à la chercheuse et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Signature de la participante : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Engagement du chercheur

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Maude Pérusse-Roy au numéro de téléphone (819) 574-XXXX ou à l'adresse courriel maude.perusse-roy@umontreal.ca.

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche en arts et en

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse ombudsman@umontreal.ca (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).